

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE FONDÉ EN 1738

PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE 4, RUE SAINT-MAURICE TÉLÉPHONE 038 25 65 01

L'EXPRESS

FAN
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Nos pages « SPÉCIAL AUTO » Pour demain : l'énergie en boîte ?

(Pages 19 - 22)

Autoroutes : la bataille contre le bruit engagée

De notre correspondant de Berne.

Pour protéger les populations du bruit provenant des autoroutes, la commission d'experts ad hoc du service fédéral des routes, propose notamment des zones de protection d'une largeur de 150 à 500 mètres de part et d'autre de l'axe des autoroutes.

Ces zones de protection auront pour but d'empêcher la délimitation indésirable et précipitée de zones à bâtir à proximité des routes nationales ainsi que d'éviter l'implantation inopportune de constructions dans des zones à bâtir déjà existantes.

Voilà donc des mesures appelées à avoir des répercussions considérables, mais on peut regretter qu'elles apparaissent si tardivement alors que la moitié du réseau prévu pour les routes nationales est déjà construit.

Dans le cadre de la protection de l'environnement une commission d'experts instituée par le service fédéral des routes et digues vient de publier un rapport sur la protection contre les atteintes nuisibles dans le voisinage des routes nationales. Cette étude est soumise aux cantons, associations et organisations intéressées afin que soient largement discutées les mesures qu'elle propose.

Il s'agit essentiellement de mesures contre le bruit résultant à la fois de la densité du trafic motorisé et du bruit provoqué par les véhicules.

Après des années d'imprévoyance, alors que la moitié du réseau d'autoroutes est construit, on envisage afin de prendre des dispositions pour préserver la population. La tâche paraît immense, car le domaine des autoroutes n'est qu'une partie des lieux où le bruit nocif règne en maître.

J.-P. G.

(Lire la suite en page 13)

LES IDÉES ET LES FAITS Israël : conflit de générations

C'est maintenant seulement qu'apparaît dans toute son ampleur le traumatisme qu'ont subi l'Etat et le peuple israéliens à la suite de la guerre du Kippour. Et cela est d'autant plus grave que les hostilités — avec la Syrie — sont loin d'être achevées, s'aggravant au contraire chaque jour davantage ; que la question palestinienne est plus menaçante que jamais ; et que l'ensemble du monde arabe reste somme toute l'ennemi farouche du judaïsme tant que celui-ci demeurera installé en Terre-sainte, c'est-à-dire dans la terre de ses pères. Mais ce qui trouble aussi Israël, à côté du danger extérieur qui subsiste, auquel il a toujours été accoutumé et contre lequel il n'avait cessé jusqu'à présent de lutter victorieusement, c'est qu'il éprouve le sentiment que, pour la première fois, il a été pris de court par l'adversaire, lui qui se croyait maître absolu de la situation depuis six ans.

Aussi un mécontentement se produit-il, comme on sait, au sein de la population, des militaires et de la jeunesse tout particulièrement, contre le gouvernement de Mme Meir et contre le général Dayan, ministre de la défense, accusés d'impréparation. Certes un redressement s'opéra assez vite puisque les Israéliens reprirent le dessus, pendant la guerre du Kippour, franchissant le canal, encerclant une armée égyptienne passée à l'Est, et occupant au nord les hauteurs du Golan dominant Damas. Mais cette nouvelle ardeur combattive fut stoppée net par le cessez-le-feu imposé par les Etats-Unis et par le compromis qui dut être signé avec le Caire. C'est dès lors que le malaise apparut, pour aller grandissant, dans la population. Les élections du 31 décembre 1973 le manifestèrent clairement puisque le parti travailliste tomba à 51 sièges contre 39 au parti nationaliste Likoud. Devenue minoritaire à la Knesseth, Mme Meir, très laïque, tenta de composer avec le parti fidèle à la confession juive. Mais elle en était séparée, en réalité, par toute l'étendue de la question religieuse, ainsi que le disait autrefois la France feu Raymond Poincaré. Il y eut plus. Lorsque l'on tenta de blanchir Moshé Dayan des responsabilités de l'impréparation à la guerre et qu'on fit du général Elazar le bouc émissaire — selon une tradition de l'Ancien Testament — il y eut une véritable levée de boucliers. Et celle qu'on appelle désormais la « grand-mère juive » dut démissionner définitivement.

Car ce n'est plus seulement une lutte de partis qui existe en Israël. C'est à un véritable conflit de générations que l'on assiste. Les jeunes qui n'ont pas connu les heures héroïques de la libération en 1948 en veulent aux émigrés sionistes, polonais et ukrainiens, qui gouvernent le pays. Eux se sentent plus profondément enracinés dans la terre qu'ils ont construite de leurs mains. Ils peuvent, certes, être récupérés par les nationalistes. Mais, dans le mouvement qu'ils ont fondé et qu'ils ont intitulé « Notre Israël », ils se montrent de plus en plus actifs, quand bien même des tendances politiques différentes se manifestent entre eux. Ainsi non seulement le parlementarisme accusant les divisions, mais encore les oppositions entre jeunes et anciens constituent un facteur de menace supplémentaire pour l'Etat hébreu.

René BRAICHET

L'Union soviétique est présente dans la bataille du Mont-Hermon



Contraste : un char syrien croisant une voiture des observateurs de l'ONU sur les hauteurs du Golan.

(Téléphoto AP)

BEYROUTH (AFP). — Les forces syriennes ont utilisé au cours des combats sur le Mont-Hermon de nouveaux missiles soviétiques sol-air à têtes multiples, rapporte le quotidien « Al Moharrer » de « sources militaires arabes ».

« Al Moharrer » précise que ces nouveaux missiles possèdent « de trois à sept têtes » capables de détruire à la fois les « Phantom » américains et leur système de défense antimissiles, notamment les ballons thermiques.

Ces nouveaux « Sam » sont également dotés d'un équipement électronique destiné à neutraliser le système israélien de brouillage des radars assurant le guidage des missiles vers leurs objectifs, ajoute « Al Moharrer ».

Selon le journal, « L'URSS a livré

ces « Sam » perfectionnés à la Syrie à une date récente ». Ils sont entrés en action pour la première fois au cours de la bataille du Mont-Hermon.

Alors que le commandement syrien annonçait dans un communiqué que les duels de chars et d'artillerie et les tirs de missiles antichars avaient redoublé de violence mardi en fin de matinée sur le Mont-Hermon et dans tous les autres secteurs du front du Golan, le haut-commandement de Tel-Aviv précisait que l'aviation israélienne a mitraillé des concentrations de troupes syriennes près du Mont-Hermon où les forces d'infanterie adverses continuent de lutter pour conquérir des positions-clés.

(Lire également en dernière page)

La fille du pionnier de l'aviation suisse assassinée en France s'attendait au pire

TOULOUSE (AP). — Pour tenter de faire la lumière sur le triple assassinat de Fonsorbes dans lequel Mme Emma Réal, 80 ans, Thérèse Réal, divorcée Daudergny, 50 ans, et Elisabeth Daudergny, 25 ans, ont trouvé la mort, les enquêteurs s'attachent à cerner de près la personnalité des trois victimes à travers leur passé, leurs activités présentes et leurs fréquentations.

Ils ont appris que le mari de Mme Réal, Théodore, colonel décédé en 1971, à plus de 90 ans, était ainsi que nous l'avons dit le fondateur de l'aviation militaire suisse. Le curé de la paroisse, l'abbé Fajeau, se rappelle que le gouvernement suisse, qui garde le souvenir de M. Réal, avait fait déposer une gerbe de fleurs sur la tombe. Ils ont également appris que M. et Mme Réal, après avoir perdu deux enfants, avaient adopté Thérèse qui épousa M. Daudergny dont elle eut trois filles, puis le mari est parti sans se soucier de sa famille. Thérèse, aide-soignante dans une clinique, a élevé seule Anne-Marie, Marthe et Elisabeth ; cette dernière encore célibataire

était secrétaire à la « Maison du médecin » à Toulouse.

Les trois victimes menaient une vie sans histoire, mais, selon les déclarations de l'épicière, Mme Gonzalez, Mme Daudergny lui aurait dit récemment « avoir monté la garde une nuit pendant trois heures avec la carabine car elle avait surpris un homme dans son jardin », et elle l'assura « à moins que l'on m'attaque par surprise, je me défendrai ».

Cette déclaration est rapprochée au fait que les chiens de la maison avaient été empoisonnés quelques semaines auparavant.

Pour les enquêteurs, l'assassin a

Pour sauver une malade

BONN (AFP). — Quatre babouins sont morts depuis la semaine dernière pour que vive une infirmière de 23 ans, victime d'une grave hépatite virale.

Depuis son admission, en état de coma hépatique, dans les services du professeur Gutgemann, à l'hôpital universitaire de la capitale fédérale, la malade a été branchée successivement sur les foies de trois babouins envoyés d'urgence par avion des jardins zoologiques de Munich, de Berlin-Ouest et de Gelsenkirchen. Un foie est en réserve.

« La malade vit », a déclaré le directeur de la clinique chirurgicale, « et cela nous permet d'espérer ».

PLUS DE TIGRE DANS LE MOTEUR

Les constructeurs allemands de voitures ont, eux aussi, des ennuis. C'est ainsi que Volkswagen a été contraint de mettre 65.000 ouvriers à pied pendant neuf jours. Voici une chaîne de montage arrêtée à l'usine de Wolfsburg.

(Téléphoto AP)

Conséquences du gel en Suisse : pas de désastre et pourtant...

LAUSANNE (CRIA). — Les risques de gel persistant jusqu'à la mi-mai, les responsables de l'économie maraîchère, arboricole et viticole se refusent à parler de désastre et à faire un bilan précis, actuellement. Il faut attendre.

En Valais, les vignes de plaine ont été les plus touchées et les dégâts atteignent 50 à 100 %. Sur les hauteurs et les replats, les morsures du gel ont été de bénignes à sérieuses. Les arboriculteurs, eux, ont été très touchés. La pomme gravenstein et la poire william ont été les plus sensibles aux attaques du froid

parmi les fruits à pépins. Il faut développer les installations d'aspersion, qui ont donné d'excellents résultats là où elles fonctionnent.

Dans les cantons de Vaud et Genève, les dégâts sont très variables. Le lac a joué son rôle de stabilisateur thermique. Ce n'est donc guère qu'à partir de 600 mètres que l'action du gel fut sévère, mais heureusement contrée par une bise très forte et un air sec. Les vignes, les cerisiers et les noyers semblent avoir été les plus touchés, dans les régions défavorisées.

L'Italie suit le chemin de la violence

MILAN (AP). — Agissant sur renseignement anonyme, un journaliste italien a découvert mardi dans une boîte aux lettres privée une enveloppe contenant une photographie de M. Mario Sossi, procureur de Gênes, enlevé par les « Brigades rouges » et un message écrit de sa main rassurant sa famille et demandant à la magistrature de cesser de le rechercher.

La photo montre le substitut avec un œil tuméfié et une joue gonflée.

ATTENTATS

Une bombe de forte puissance a explosé mardi matin à Milan, causant des dégâts à la perception centrale et aux immeubles voisins. Elle n'a pas fait de blessés.

Une autre bombe a explosé à Lecco, provoquant des dégâts importants au bâtiment abritant la cellule locale du parti socialiste, partenaire de la coalition gouvernementale. Là encore aucun blessé n'est à déplorer.

La bombe artisanale qui a explosé à Milan entre minuit et une heure du matin avait une puissance d'au moins un kilo de T.N.T.

Elle a ravagé le rez-de-chaussée de l'immeuble de la perception haut de trois étages et elle a arraché des portes et des fenêtres sur un vaste périmètre.

A Lecco, l'engin a ravagé deux étages du bâtiment du parti socialiste et a brisé de vitres dans un rayon de 300 mètres.

Deux jeunes suspects ont été pris en chasse et l'un d'eux, membre d'une organisation de droite, a été appréhendé.



M. Sossi avant son enlèvement.

(Téléphoto AP)

Le futur viaduc du lac de la Gruyère

L'intérêt économique du canton de Fribourg a la clé du choix... Telle est la conclusion que l'on peut tirer de la conférence de presse de la direction des travaux publics au sujet du futur viaduc du lac de la Gruyère, sur la N 12, objet de controverses en Gruyère surtout.

PAGE 11

Emotion à Montthey : alerte au cyanure !

Le lac Lémans aurait pu être empoisonné dans sa totalité... En effet, si les fûts de cyanure dé-couverts dans un immeuble désaffecté et voué à la démolition avaient été conduits à la décharge, c'était la catastrophe.

PAGE 13

L'enquête sur l'horrible crime de Crans-Montana

C'est une scène de ménage qui est à l'origine du crime de Crans-Montana. Le mari avait étranglé sa femme avant de la jeter d'une hauteur de 80 mètres dans les gorges de la Lienne.

PAGE 13

CHRONIQUE RÉGIONALE :

pages 2, 3, 7, 9 et 11.

INFORMATIONS SUISSES :

page 13.

LES SPORTS :

pages 15 et 17.

CARNET DU JOUR - PROGRAMMES RADIO-TV :

page 25.

DERNIÈRE HEURE ET BOURSES :

page 27.

Boeing : pas de survivants

DENPASAR (Indonésie) (AP). — Les sauveteurs sont parvenus mardi soir sur les lieux où s'est écrasé lundi soir un Boeing 707 de la Panam, et ont constaté qu'il n'y avait pas de survivant parmi les 107 personnes qui se trouvaient à bord.

Selon un porte-parole de la compagnie, le dernier contact de la tour de contrôle avec le « Boeing » a eu lieu 13 minutes avant l'heure prévue pour son atterrissage alors que l'avion survolait Singaraja, une ville située à une vingtaine de kilomètres du lieu de la catastrophe. Les sauveteurs, a-t-il dit, ont dû parcourir sept kilomètres à pied dans des conditions difficiles, à travers une région montagneuse, pour atteindre l'épave.

D'après un témoin, l'avion a pris feu après s'être écrasé dans un champ de paddy, à proximité du village de Baroggak situé entre deux montagnes.

Des sources officielles, on précise que cette catastrophe est le premier accident intervenu à un avion d'une compagnie étrangère en Indonésie. Une commission d'enquête américaine doit arriver mercredi à Bali.

Prudence et retenue

Passée l'euphorie des vacances pascales, quantité de gens s'interrogent. De quoi les semaines à venir seront-elles faites pour l'industrie, le commerce, les affaires en général ? La crise du pétrole étant assoupie, avec son cortège de renchérissements divers, va-t-on continuer d'avancer plus ou moins à courte vue, ou à l'aveuglette ?

Un tour d'horizon sommaire, au-delà des frontières helvétiques et en Suisse, fournit quelques indices. L'impression dominante reste un mélange d'incertitude et de grande prudence, avec quelques inquiétudes dans des secteurs particuliers.

En France, la campagne électorale et l'issue, malgré tout encore problématique, des « présidentielles », font que les pronostics sont en suspens. On s'attend tout au plus, à court terme, à une évolution hertée, influencée surtout par la publication des multiples sondages d'opinion relatifs aux chances des principaux candidats. Une extrême prudence se justifie ainsi, surtout si le courant favorable à « l'homme de la gauche », M. Mitterrand, devait se renforcer.

En Allemagne fédérale, les nuages persistent ou s'épaississent. Hausse des taux d'intérêt, inflation continue, exigences salariales des syndicats et controverse sur le projet gouvernemental de cession ouvrière et de participation : les perspectives sont loin d'être roses. La tendance à la socialisation notamment nourrit les craintes des investisseurs étrangers, qui demeurent dans l'expectative.

En Grande-Bretagne... Trop d'incertitudes subsistent. Aucun changement de ton fondamental, dans le sens d'une remontée de la pente, n'est perceptible. Seuls les spéculateurs sont susceptibles de s'intéresser au marché britannique à l'heure actuelle.

Aux Etats-Unis, l'évolution des affaires se poursuit dans un cadre étroit et émotionnel. Une attitude différente de la réserve comporterait des risques non négligeables, compte tenu de la fragilité de la situation économique et monétaire.

Et en Suisse ? Le resserrement du marché des capitaux, les difficultés rencontrées par certaines émissions d'emprunts, la persistance de l'inflation, les incertitudes quant au proche avenir de l'économie mondiale : autant de facteurs dictant la prudence et la retenue. Certes, comme le souligne la « Revue mensuelle » de Lombard, Odier et Cie, le marché helvétique « compte parmi les plus aptes, en raison de ses structures et de ses qualités fondamentales, à surmonter les difficultés actuelles ».

Encore faut-il qu'il ne se trouve pas perturbé par des interventions ou des revendications intempêtes débordant le cadre de la paix du travail.

R.A.

A Neuchâtel et dans la région

Aux sections de Saint-Blaise et d'Hauterive de la SSSMH

Les sections de Saint-Blaise et d'Hauterive de la Société suisse de secours mutuels Helvetia ont siégé récemment à Saint-Blaise. M. F. Delachaux, président, informa les sociétaires des événements importants survenus au cours de l'année.

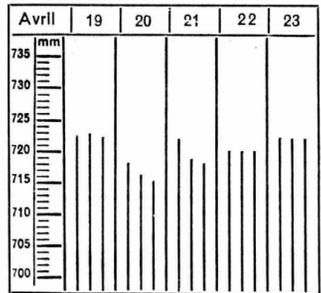
La SSSMH est depuis de nombreuses années la plus grande caisse-maladie de la Suisse avec plus de 1.300.000 membres. Les résultats des comptes de 1972 ne font apparaître qu'un modeste excédent; ceux de 1973 ne sont pas encore connus. Mais au vu du très fort renchérissement

de l'assurance des frais médico-pharmaceutiques, il est à prévoir qu'il sera difficile de constituer les réserves imposées par l'Etat.

Dans le but d'offrir à ses membres une protection toujours plus efficace, la SSSMH a créé de nouvelles classes d'assurance. C'est ainsi que des prestations en cas d'accident et d'invalidité ont été prévues et ont rencontré déjà un grand intérêt. Dans le canton, l'appui de la Fédération cantonale des caisses-maladie est précieux. Ses contacts directs avec les associations médicales et paramédicales ont permis que les tarifs des diverses conventions restent adaptés à la situation actuelle.

Les comptes des deux sections furent lus et approuvés. Les effectifs se maintiennent et l'exercice 1974 fait bien augurer de la vitalité des sections locales. Présentés par Mlle E. Zingg, des diapositives et un film sur l'Afghanistan ont été fort appréciés par l'auditoire.

Observations météorologiques



Niveau du lac le 23 avril 1974 à 6 h 45
429,18
Température de l'eau 7 1/2 °

Prévisions météorologiques. — Oest de la Suisse et Valais: le temps sera par moment ensoleillé, par moment très nuageux. Quelques averses seront possibles avant tout en montagne. La température en plaine atteindra 10 à 15 degrés l'après-midi. Limite de zéro degré vers 1500 mètres. Bise en fin de journée.

Suisse alémanique. — En plaine, éclaircies alternant avec une forte nébulosité et des averses isolées. Dans les Préalpes et les Alpes ainsi que dans les Grisons très nuageux et averses fréquentes. Limite des chutes de neige 700 à 1200 mètres. Température 7 à 11 l'après-midi.

Evolution pour jeudi et vendredi. — Au nord: seulement en partie ensoleillé avec une nébulosité variable, par moment forte. Quelques précipitations, surtout en montagne et dans l'est du pays. Neige au-dessus de 900 à 1200 mètres. Baisse de la température.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 18 avril. Rosset, Patrick, fils d'André, boulanger-pâtisier, la Brévine, et de Béatrice-Odetta, née Clémence, 19, Mettraux, Francine-Rolande, fille de Jean-Joseph, employé postal, Neuchâtel, et de Bernadette-Ida, née Corpataux, 20, Balmer, Vanessa, fille de Jean-Claude, typographe, Neuchâtel, et de Simone-Claudine, née Függi; Borrello, Sonia, fille de Salvatore, maçon, Neuchâtel, et de Maria-Antonietta, née Trapede.

PUBLICATIONS DE MARIAGE. — 23 avril. Wanner, Willy, comptable, Neuchâtel, et Otter, Marie-Louise, Chules; Michaud, Georges-André, ébéniste, et Galli, Eliane-Marie, les deux à la Chaux-de-Fonds; Schürer, Urs-Willy, technicien, et Senn, Annemarie-Ida, les deux à Meilen.

DECES. — 21 avril. Astori, Giuseppe-Gaetano, né en 1911, contremaitre, Buttes, divorcé. 22. Simond, Elise-Zélie, née en 1887, ancienne gouvernante, Neuchâtel, célibataire; Vaucher, Paul-Léon, né en 1898, ancien instituteur, Neuchâtel, époux de Hélène-Pauline, née Jeanguenin.

Première séance du comité du Centre d'animation de la Neuveville

De notre correspondant:

Le comité du Centre d'animation de la Neuveville, présidé par M. J. Visinand, s'est réuni pour la première fois depuis sa création. Il s'agissait de discuter et de régler les problèmes du moment, inhérents à toute nouvelle organisation. Parmi ceux-ci, le recrutement des membres, l'ouverture d'un compte bancaire, l'emploi judicieux des subventions qui seront allouées par diverses associations, et l'aménagement des locaux mis à disposition par la commune. Une visite de ceux-ci se fera le 10 mai.

La répartition des tâches au sein du comité d'animation a été fixée de la manière suivante: présidence: M. Jean Visinand; secrétaire-caissier: M. Louis Burgbacher; coordination des program-

Avant les élections

(c) Le parti libéral-radical du Plateau de Diesse, de tendance séparatiste, s'est apparenté avec le parti libéral-radical de la Neuveville, tandis que l'Union démocratique du centre s'apparentait avec les socialistes. Il semble que, contrairement à la plupart des autres districts du Jura, la question jurassienne n'ait pas prévalu pour déterminer les apparentements de listes intervenus. Le parti libéral-radical tentent-ils une manœuvre désespérée pour faire revenir un siège au chef-lieu? La lutte sera âpre. Les pronostics sont difficiles.

CORNAUX Les dégâts du gel

(c) Lors d'une année normale, les lilas et le muguet fleurissent au milieu de mai, pour la journée des mères, et permettaient d'offrir à celles-ci comme témoignages d'affection des bouquets fort odorants. Pour 1974, il y a un mois d'avance et le beau temps qui régnait fin mars et début d'avril, suscitait une légitime appréhension chez les propriétaires de vignes et de vergers.

En effet, tout au long du vignoble on remarque des bourgeons couleur tabac, qui resteront stériles; suivant l'exposition des parcelles, certains de ceux-ci sont plus touchés que d'autres, particulièrement dans le bas des coteaux.

Quant aux pruniers, qui étaient aussi en fleurs, lors de la semaine glaciale, on pourra se prononcer quand les pétales seront tombés. Dans certains vergers situés à l'ouest du village, les bouvreuils, de jolis oiseaux qui étaient affamés de vitamines, se sont reconfortés d'instinct avec les boutons à fruits qui allaient éclore.

REMERCIEMENTS

La famille de

Monsieur Rodolphe BERGER

très touchée de l'affectueuse sympathie qui lui a été témoignée pendant ces jours de douloureuse séparation, adresse à toutes les personnes qui l'ont entourée ses sentiments de profonde et sincère reconnaissance. Les présences, les messages ou les envois de fleurs lui ont été un précieux réconfort.

Montet - Cudrefin, avril 1974.

Dans l'impossibilité de répondre à chacun personnellement, la famille de

Monsieur Emile JUNOD

profondément touchée des témoignages de sympathie et d'affection qu'elle a reçus lors de son deuil, prie toutes les personnes qui l'ont entourée de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

La Neuveville, Bel-Air 6, avril 1974.

mes: Mme Suzanne Jacquet; équipement: M. François Christen; sport: M. François Turuvani; formation générale: M. Antoine Jeker; spectacles: M. Pierre Lachat; tourisme et autres activités: M. Claude Landry. Le poste de responsable de la jeunesse demeure vacant, mais des contacts seront pris afin de combler cette lacune.

Par ailleurs, l'exercice annuel a été fixé du 1er mai au 30 avril. Les statuts, modifiés lors de l'assemblée générale, seront réimprimés. La création éventuelle d'un bureau du tourisme, étudiée par Pro Jura en collaboration avec la société de développement, est suivie de près par le Centre d'animation de la Neuveville.

Avis mortuaires

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

Madame Paul Vaucher; Monsieur et Madame François Matthey-Vaucher, leurs enfants et petit-fils, à Buttes et à Neuchâtel;

Monsieur et Madame Eric Vaucher et leur fille Patricia, à Cortaillod;

Monsieur Henri-Léon Vaucher et sa fiancée, Mademoiselle Maya Küng, à Jérusalem et à Lausanne;

Madame André Vaucher, à Couvet, ses enfants et petits-enfants;

Madame Jean Leuba-Vaucher, à Evillard, ses enfants et petits-enfants;

Madame Eugène Janka, à Mutschellen, ainsi que les familles parentes et alliées,

ont le grand chagrin d'annoncer la mort subite de

Monsieur Paul VAUCHER
instituteur retraité

leur très cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 76me année.

2000 Neuchâtel, le 22 avril 1974.
(Petit-Catéchisme 14)

Le Seigneur est avec toi.
Luc 1: 29.

L'incinération aura lieu mercredi 24 avril.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beauregard.

Veillez penser au home de Buttes (c.p. 20 - 1456)

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Ma grâce te suffit, car ma force s'accomplit dans la faiblesse.

II Cor. 12: 9.

Monsieur René Sunier et ses enfants Claude-Alain et Thierry;

Madame Régina Bourquin, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants;

Madame Madeleine Sunier, ses enfants et petits-enfants;

Madame Martha Eggmann, ses enfants et petits-enfants;

Les familles parentes et alliées,

ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame René SUNIER

leur très chère épouse, maman, fille, belle-fille, sœur, belle-sœur, tante, nièce, cousine, marraine, parente et amie, enlevée à l'affection des siens dans sa 40me année.

Lamboing, le 23 avril 1974.

L'incinération aura lieu jeudi 25 avril.

Culte à 15 heures à la chapelle du crématoire de Bienne-Madretscht.

Prière de ne pas faire de visite

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

VIGNOBLE

PESEUX

De jeunes gymnastes se distinguent

(c) La section subieureuse de la SFG a bien de quoi être satisfaite de ses jeunes gymnastes. En effet, lors du récent championnat cantonal de «cross-country», en catégorie écoliers A, Bruno Ryf s'est classé 4me, Claude Steiner 13me, Didier Berchier 19me et F. Pina 29me. Chez les écoliers B, Marc-André Blaser a terminé 12me et Cédric Talabot 14me.

Puis dans le championnat neuchâtelois à l'artistique qui s'est déroulé en trois manches, Laurent Kaufmann a pris la 2me place, André Calmelet la 5me alors que Roger Muhlethaler était 6me et Cédric Vuillomenet 7me.

Avis mortuaires

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

Monsieur et Madame Paul Béguin-Gerber et leur fille, au Landern;

Monsieur et Madame Walter Gerber-Hauswirth, leurs enfants et petite-fille, à Hausen,

ainsi que les familles parentes à Saanen, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Fritz GERBER

leur cher frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 52me année.

2014 Bôle, le 21 avril 1974.
(Rue du Chanet 37)

Je lève mes yeux vers les montagnes...

D'où me viendra le secours?

Le secours me vient de l'Eternel,

Qui a fait les cieux et la terre.
Ps. 121: 1-2.

L'incinération aura lieu mercredi 24 avril.

Culte à la chapelle du crématoire, à 17 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beauregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Nous avons le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur André MEYLAN

directeur technique de notre entreprise, survenu subitement dans sa 46me année des suites d'une courte maladie.

Il consacra le meilleur de lui-même au développement de notre entreprise.

Le Conseil d'administration lui est profondément reconnaissant et garde de lui le meilleur souvenir.

Bienne, le 23 avril 1974.

HEUER-LEONIDAS S.A.
Le Conseil d'administration
La Direction

La cérémonie funèbre aura lieu le 25 avril, à 13 h 30, au cimetière de Moutier.

Domicile mortuaire: 6, chemin de la Creuse, 2740 Moutier.

Le personnel de Heuer-Leonidas S.A. a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur André MEYLAN

directeur technique, survenu subitement dans sa 46me année des suites d'une courte maladie.

Il fut un dirigeant aimé et respecté de tous ses collaborateurs, qui gardent de lui le meilleur souvenir.

Bienne, le 23 avril 1974.

Le personnel de Heuer-Leonidas S.A.

La cérémonie funèbre aura lieu le jeudi 25 avril, à 13 h 30, au cimetière de Moutier.

Domicile mortuaire: 6, chemin de la Creuse, 2740 Moutier.

Repose en paix, chère épouse, maman et grand-maman.

Monsieur Georges Dessouslavy, ses enfants et petit-fils:

Mademoiselle Claudine Dessouslavy et son fils, à Locarno,

Monsieur et Madame Willy Dessouslavy-Malcotti, à la Chaux-de-Fonds,

Madame et Monsieur Franco Straccia;

Madame Marthe Linder, à Coffrane;

Madame et Monsieur Etienne Perréoud, à Cortaillod, leurs enfants et petits-enfants;

Monsieur et Madame Roger Dessouslavy, à Couvet;

Monsieur et Madame André Dessouslavy, à la Chaux-de-Fonds,

ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la douleur de faire part du décès de

Madame Georges DESSOUSLAVY

née Marthe MULLER

leur très chère et regrettée épouse, maman, grand-maman, fille, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 61me année, après une longue et pénible maladie supportée avec courage et résignation.

2206 les Geneveys-sur-Coffrane, le 23 avril 1974.
(Premier-Mars 18)

Veillez et priez, car vous ne savez ni le jour, ni l'heure où le Seigneur viendra.
Mat. 25: 13.

L'ensevelissement aura lieu jeudi 25 avril.

Culte au temple, à 13 h 30.

Domicile mortuaire: hôpital de Landeyeux.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

IN MEMORIAM
23 avril 1972 - 23 avril 1974

Madame

Clotilde Sandoz-Cachelin

Perte irremplaçable d'une maman, mais souvenir inoubliable et lumineux.

Ton fils.

253604 ou 331720

POMPES FUNÈBRES

Evard-Flühmann

Neuchâtel Toutes formalités

Transports en Suisse et à l'étranger

Produits frais et prix avantageux chez Freshcount

«Freshcount»... encore jamais entendu? Ce ne sera plus le cas puisque cette formule originale est le nom d'un magasin qui s'ouvre aujourd'hui même, à Champvèveyres. «Freshcount» indique donc que le magasin pratique des prix «discount» et que, de plus, ses étalages présentent des produits frais afin que les ménagères des alentours puissent y faire leurs achats quotidiens.

Maillon d'une chaîne de 28 magasins-discounts en Suisse, ce commerce a été aménagé en sept mois seulement; sa surface de vente est de 322 m² et accueille quelque 2500 articles de marques courantes et de prix extrêmement compétitifs.

Les gourmets et les cuisinières économes sauront y trouver leur compte!



Espace, clarté et un grand choix d'articles, tout cela vous le trouverez dans le nouveau «Freshcount».

(Avipress - J.-P. Baillo)

FAN

L'EXPRESS

BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR

* jusqu'à fin juin 1974 pour Fr. 17.50

* jusqu'à fin décembre 1974 pour Fr. 60.—

Puis renouvellement au tarif suivant:

3 mois Fr. 23.—; 6 mois Fr. 44.—; 1 an Fr. 84.—

(* souligner ce qui convient)

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.

Nom: Prénom:

No et rue:

No postal: Localité:

Signature:

Veillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée, affranchie de 15 centimes, à

FAN - L'EXPRESS
Service des abonnements 2001 NEUCHÂTEL

FAN FAN FAN FAN FAN

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

AU TRIBUNAL DE POLICE DE NEUCHÂTEL En état d'ébriété, il avait mis le feu à un immeuble en fumant dans sa chambre

Le tribunal de police de Neuchâtel a siégé hier sous la présidence de Mlle G. Fiala assistée de Mme E. Bercher qui assumait les fonctions de greffier.

N.P. dont la cause a déjà fait l'objet d'une première audience, comparait devant le tribunal sous la prévention d'observation des règles de la procédure pour dettes et faillites. Présidente de la société coopérative d'alimentation biologique, elle a refusé de communiquer à l'office des poursuites, les renseignements concernant les actifs de la société et son compte bancaire. Ce refus correspond en fait à une prise de position de la société contre une décision du département de l'économie, décision au terme de laquelle la « SCAB » était mandée de participer financièrement à une publicité qu'elle juge non-véridique.

Au tribunal la prévenue tente de développer ses arguments mais la présidente lui fait remarquer que ces questions de fond auraient dû être réglées directement avec le département intéressé, ou tout au moins qu'une voie différente aurait dû être choisie pour faire valoir de tels droits. Finalement le tribunal se détermine pour une peine de 200 fr. d'amende, à laquelle viendront s'ajouter 80 fr. de frais.

G.P. est prévenu de diffamation, calomnie, injures. On lui reproche d'avoir tenu des propos attentatoires à

l'honneur, à l'égard d'une jeune personne, dans le cadre d'une enquête dont il était chargé en tant que gendarme. Ces propos auraient été prononcés tant au cours d'une conversation avec une tierce personne, qu'à la plaignante elle-même, au cours d'un interrogatoire dont elle a fait l'objet, concernant une affaire toute différente et dans laquelle elle n'était du reste nullement impliquée.

Le gendarme a-t-il outrepassé ses pouvoirs et s'est-il fait l'écho de stupides ragots de village, comme le fait valoir l'accusation ?

Tandis que cette dernière s'acharne à démontrer que G.P. est bel et bien coupable de diffamation, concluant du même coup que le port de l'uniforme ne devrait pas autoriser n'importe qui à agir d'importance comment, le défenseur quant à lui démonte pièce par pièce ce qu'il considère comme une vulgaire machination.

Cette affaire délicate demande réflexion. Le tribunal décide d'ajourner sa décision.

INCENDIE PAR NÉGLIGENCE

L.P. est prévenu d'incendie par négligence. On lui reproche d'avoir causé un incendie dans un immeuble d'habitation, à Marin, le 23 septembre. Le prévenu admet les faits ; il reconnaît avoir passé en fumant en état d'ébriété une partie de l'après-midi du 23 dans sa chambre, endroit où, d'après l'enquête, le feu a pris.

Le tribunal, suivant en cela les conclusions du mandataire, admet la

responsabilité limitée. Il inflige à L.P. 10 jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans. Cette peine est assortie de 610 fr. de frais.

UNE CONDUITE AVAIT SAUTÉ...

G.P. est prévenu d'entrave au service d'intérêt général. Faisant faire des travaux de fouille par un machiniste sur un terrain privé, il n'a pas observé toutes les précautions nécessaires par la présence de deux conduites. L'une des deux fut rompue. Le tribunal estimant que la largeur entre ces deux conduites, de 65 centimètres, n'était pas suffisante pour laisser passer une pelle mécanique

de 60 centimètres de largeur, conclut à la négligence. Il la sanctionne par 100 fr. d'amende assortie de 80 fr. de frais.

N.K. est prévenue d'infraction à la loi cantonale sur les constructions. Elle n'a pas requis l'autorisation nécessaire à l'édification d'une maisonnette. Au tribunal la prévenue, spécifiant qu'il s'agit en fait d'un abri, se lance dans des justifications, certes fort humaines, mais qui n'ont rien à voir avec le droit.

Le tribunal sanctionne cette omission par 100 fr. d'amende. Cette peine sera accompagnée de 25 fr. de frais.

M. Y.



Congrès international d'éducateurs

• LE 8^{me} Congrès international de l'« Association des éducateurs de jeunes inadaptés » se déroulera dans toute la Suisse romande du 29 avril au 3 mai et comprendra des travaux d'études également dans le canton de Neuchâtel.

Vingt-deux pays seront représentés à ces rencontres destinées à promouvoir la réadaptation non seulement des infirmes et des drogués, mais aussi des « marginaux ».

Avec les accordéonistes

• LES accordéonistes de Neuchâtel ont présenté dernièrement un concert annuel de choix, alors que Gilbert Schwab, couronnant la soirée. Après les souhaits de bienvenue, M. Robert Cartier, de Colombier, président de la F.C.N.A. et de l'A.R.M.A. adressa à la société félicitations et encouragements. Il profita de l'occasion pour remettre un diplôme romand à M. Kolly pour 16 ans d'activité. Le programme musical de la société, placé sous la direction de M. Boryszewski combla l'auditoire de la salle des Conférences, auditoire il est vrai quelque peu clairsemé. Par un répertoire varié comprenant quelques pages de musique populaire, ouvertures et morceaux de choix, les musiciens s'exprimèrent avec entrain. Le « mariage » avec Gilbert Schwab et sa musique, reflet vivant d'un Jura ensoleillé, donna à cette soirée annuelle le cachet musical que recherchent les accordéonistes.

Tôles froissées

• HIER vers 9 h 25, au volant d'un fourgon, M. R. F., de Boudevillers, faisait une marche arrière, rue du Coq-d'Inde. Au cours de la manœuvre, son véhicule a heurté la voiture conduite par M. P. G., de Bevaix, qui se trouvait à l'arrêt derrière lui. Dégâts.

La Musique militaire à Granges

• SAMEDI la Musique militaire a été l'hôte de la Stadtmusik de Granges. Ces deux sociétés ont présenté en commun un concert à la salle du Parktheater.

En première partie de cette soirée, la musique de la ville de Neuchâtel, sous la direction de son chef Claude Delley, interpréta quelques œuvres extraites du programme de son concert de gala.

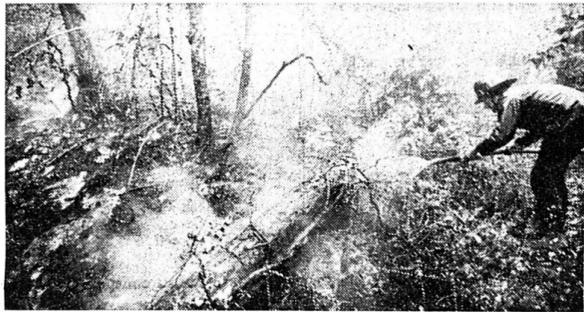
Ce fut ensuite au tour de la musique de Granges de présenter un programme de choix. Cette rencontre trouva son prolongement au mois de décembre lorsque les deux sociétés de musique se rencontreront à Neuchâtel pour présenter en commun un nouveau concert.

Feu de broussailles à Sainte-Hélène

• HIER, vers 18 h 30, un feu s'est déclaré dans la forêt, à proximité de l'immeuble No 30 de la rue Sainte-Hélène. Quelques minutes plus tard, les pompiers étaient déjà sur place avec un camion tonne-pompe et intervenaient au moyen d'une

« attaque rapide » rallongée de 30 m, c'est-à-dire, au total, 60 m de conduite avec laquelle les 200 m² de broussailles en flamme ont rapidement été éteints.

Les causes de cet incendie ne sont cependant pas connues.



Non, il ne s'agissait pas d'une catastrophe, mais tout de même quelques beaux vieux arbres ont péri dans les flammes.

Dans moins d'un mois, la V^e Quinzaine de Neuchâtel

• LA CINQUIÈME Quinzaine de Neuchâtel est à la porte. Plus riche en divertissements et en manifestations que la précédente, elle s'ouvrira officiellement le lundi 20 mai pour s'achever le dimanche 2 juin.

Des milieux de plus en plus larges, à Neuchâtel, se rendent compte de l'intérêt et de la nécessité d'une telle manifestation sur le plan de l'animation de la cité, dira le président, M. Robert Aeschelmann, dans son préambule, lors de l'assemblée générale des membres de la Quinzaine, qui s'est tenue lundi soir à Beau-Rivage. Aussi bien la commune et ses services, que nombre d'entreprises industrielles et financières, tout autant que commerciales, apportent-elles leur plein appui à ce que l'on peut considérer désormais comme une tradition neuchâteloise.

Le programme des manifestations, complété par l'indispensable loterie finale et les loteries quotidiennes dotées de prix de valeur, a de quoi faire plaisir à la jeunesse et aux personnes du troisième âge et, bien sûr, à tous ceux qui se trouvent entre ces deux pôles, puisque c'est à l'ensemble de la population que s'adresse la Quinzaine.

Il y aura des manifestations culturelles, des divertissements, des ex-

positions, des rencontres sportives, la double ouverture nocturne des magasins et, surtout, le spectacle d'Alex Billeter, le directeur de l'ADEN, qui se déroulera dans la vieille ville sous le titre prometteur « Des Fantômes sur la colline ». Mis en scène par M. Chamorel, un spécialiste de ce genre d'animation, ce spectacle sera l'évocation de quatre moments de l'histoire neuchâteloise. Y participeront différents groupements et organismes locaux. Nous nous réservons de donner le contenu détaillé du programme des manifestations très prochainement, une conférence de presse étant prévue à cet effet.

L'assemblée générale de lundi soir a permis en outre au comité, par la voix des présidents des diverses commissions, de donner aux membres présents une information précise et complète sur la future Quinzaine.

Se faisant le porte-parole de l'ADEN, M. Alex Billeter a félicité et remercié le comité et ses commissions pour avoir su faire de la Quinzaine, en quatre ans, une tradition locale et régionale qui mérite amplement d'être soutenue, pour le plus grand profit du chef-lieu en tant que centre commercial.

G. M.

Les inspections d'armes, d'habillement et d'équipement

Contrairement à ce qui se faisait les années précédentes, où les inspections d'armes, d'habillement et d'équipement se faisaient à partir du mois de juin, cette année, celles-ci débuteront le 23 septembre à Bevaix. Au chef-lieu, ces inspections auront lieu au stand de Pierre-à-Bot à partir du 26 septembre pour se terminer le 1^{er} octobre. Dans la Métropole horlogère, elles auront lieu à Beau-Site du 14 au 18 octobre. Pour le Locle, ce sont les 21 et 22 octobre que ces opérations se dérouleront à la halle de Beau-Site.

Enfin, c'est à Fleurier, le 25 octobre que les inspections militaires prendront fin dans le canton.

HAUTERIVE

Tamponnement

Au volant d'une automobile, M. G. M., domicilié au Landeron circulait hier vers 7 h 35, sur la RN 5. A la hauteur du garage du Roc, sa machine a heurté l'arrière de la voiture conduite par Mme L.V., de Saint-Blaise, qui le précédait et se trouvait à l'arrêt en présélection pour bifurquer à gauche. Dégâts.

PESEUX

Collision

Hier peu après midi, M. M. R., domicilié à Cormondrèche, circulait au volant d'une voiture rue de Bourgogne. Au moment de s'engager rue de la Gare, son véhicule est entré en collision avec l'automobile conduite par M. A. V., de Chez-le-Bart, qui roulait en direction d'Auvernier. Dégâts.

Les concierges des écoles à l'école des premiers-secours

Réunis depuis hier, près de 70 concierges des collèges de la ville, leurs femmes, leurs aides aussi, ont participé activement à un cours de lutte contre l'incendie. Après une leçon de théorie qui se déroula dans l'ancienne salle de gymnastique du collège de la Promenade, sous la direction du capitaine Hervé Berger, l'un des responsables des premiers secours de la ville de Neuchâtel, les participants ont pu voir deux films fort intéressants, mais malheureusement sonorisés en anglais. L'un des deux, retraçant les secours lors de l'incendie d'un collège de Los-Angeles, incendie filmé sur le vif, permit à chacun d'imaginer le drame que pourrait

être un sinistre dans l'une des écoles du chef-lieu.

Extincteurs en main, les concierges ont ensuite participé sur les jeunes rives, à proximité de la station d'épuration, à un test d'aptitude à la lutte contre le feu. A voir alors les erreurs commises, on a pu constater l'importance d'un tel cours pratique mis sur pied grâce à la collaboration d'un fabricant d'extincteurs, de la direction de la police neuchâteloise et l'intendance des bâtiments de la ville.

Plus de 35 extincteurs ont été vidés sur des feux simulés de bois, d'essence, et même de « gaz liquide ». On comprit vite l'importance d'une parfaite connaissance de la manipulation des appareils.

Car lutter contre le feu, cela implique une parfaite maîtrise des instruments utilisés.

Les prescriptions d'utilisation doivent être enregistrées dans le subconscient et le sauveur doit pouvoir agir machinalement dans les plus brefs délais. Là est la base de toute intervention réussie. Chose primordiale : il faut penser avant tout à donner l'alarme, ou s'assurer qu'elle a été donnée téléphoniquement par un tiers, avant même d'empoigner un extincteur.

Mieux vaut déranger les premiers secours une fois de plus que les alerter trop tard. Ceci d'autant plus que les interventions sont gratuites...

J.-C. R.



La parfaite maîtrise des Instruments de la lutte contre le feu : un gage de sécurité pour un collège tout entier ! (Avipress - J.-P. Baillod)

« Consommateur-information » : achetez avec discernement !

— Notre mission est de conseiller les consommateurs, de les défendre, de les éduquer...

Le téléphone sonne à plusieurs reprises. On se trouve au bureau « Consommateur-information » du groupe de travail de Neuchâtel de la Fédération romande des consommatrices (plus de 31.000 membres) qui assure une permanence, chaque mardi, rue du Tertre. Mmes Marie-Antoinette Crelier et Marguerite Dedardel exposent certains des problèmes auxquels se heurtent les ménagères :

• Les démarcheurs à domicile qui « collent » des commandes aux femmes

pressées par les obligations familiales, souvent sans leur donner le temps de réfléchir ;

• Les ventes à tempérament de produits douteux ou offerts à des prix trop élevés. A ce propos, on peut citer la shampouneuse « gratuite » livrée avec le produit pour nettoyer. Sur le bon de commande on marque 58 fr. 50 de produit, mais à la livraison, la facture s'élève à 351 francs.

• Les ouvrages en plusieurs tomes, refilés hâtivement à des ménagères timides qui signent le bon de commande pour se débarrasser du démarcheur, etc...

Que se passe-t-il ensuite ? Parfois, lorsque le mari rentre, on le met au courant de la commande faite et on décide de l'annuler. On ne sait pas toujours que pour les ventes à tempérament la loi laisse un délai de réflexion de cinq jours, de même qu'on ignore que pour toute somme dépassant 1000 fr. la signature du chef de famille est obligatoire. Alors, soit on attend avant de faire une démarche, soit on se décourage et on paie des articles dont on n'a pas besoin ou qui grèvent le budget familial.

Les permanentes de « Consommateur-information » s'occupent de ces cas une fois le bien-fondé de la doléance vérifié, et aussi dans la mesure où ce n'est pas trop tard. On étudie chaque affaire, on intervient auprès des maisons visées, mais on préfère que les personnes qui se sont « laissées avoir » s'occupent elles-mêmes des démarches afin qu'elles en tirent la leçon.

On s'occupe également d'autres cas : litiges avec les teintureries (si les vêtements rétrécissent) réparations d'appareils ménagers ou autres, estimées trop chères, qualité de tel ou tel produit, etc. Mais ce n'est pas toujours facile, car parfois il faut recourir à des commissions paritaires situées en dehors du canton, procéder à des expertises ou à des analyses, etc. Si une affaire est jugée grave, on a recours au service de consultation juridique du mouvement des consommatrices.

EDUQUER LES ENFANTS

Mmes Crelier et Dedardel attachent une grande importance à l'information et à l'éducation du consommateur :

— On devrait éduquer les jeunes à partir des bancs scolaires, car les enfants sont très sollicités par la société de consommation et constituent une catégorie importante des acheteurs.

L'organisation des consommatrices s'efforce déjà, par le biais de maitresses-ménagères, d'informer les jeunes filles, mais on aimerait aussi toucher les garçons. D'autant plus que depuis quelques années, les jeunes couples se consultent pour les achats importants alors qu'auparavant on laissait ce soin aux femmes.

Le public achète-t-il mal ce dont il a besoin ? On ne le pense pas ici, car ce n'est pas facile de choisir un produit face à la multitude d'offres. C'est pourquoi on conseille au public de recourir aux tests publiés par la Fédération des consommatrices avant de faire un choix.

L'essentiel, souligne-t-on, c'est d'apprendre à acheter à bon escient, de comparer les prix, les qualités, les services que l'on attend de tel ou tel appareil ou article.

UNE PRISE DE CONSCIENCE

• Une constatation réjouissante : depuis la crise du pétrole, on assiste à une prise de conscience de la part du public. On donne la préférence aux marchandises de bonne qualité, à la solidité, au service après vente. On commence également à renoncer au superflu (emballages faisant double office, sacs en plastique, etc.) et à combattre le gaspillage (récupération de papier, tri des ordures ménagères).

• Une recommandation à retenir : on ne doit pas faire ses achats à la hâte, mais prendre le temps de comparer et de réfléchir, ne pas hésiter à réclamer ou à demander une explication aux commerçants. A ce propos, on souhaite que parallèlement à l'éducation des consommateurs, on perfectionne sans cesse les connaissances professionnelles des vendeurs afin qu'ils puissent conseiller la clientèle et répondre à ses questions.

Enfin, on dénonce les « produits-miracles », notamment ceux qui sont proposés oralement comme pouvant contribuer à la santé humaine (on cite le cas récent des « écrans-protecteurs » de TV, « protégeant » contre le... cancer, proposés dans le canton, comme un exemple de publicité déloyale et peu sérieuse, d'ailleurs interdite par la loi).

Bref, on se met au service du consommateur avec l'espoir de réduire le nombre des dupes et des naïfs. Mais on ne part pas en croisade contre la société de consommation. L'objectif est de défendre le public mal informé.

Des efforts à soutenir en période d'inflation alors que les prix grimpent sans cesse et que l'heure est venue de renoncer à vivre au-dessus de ses moyens.

J. P.

† Louis de POURTALÈS

Les derniers honneurs ont été rendus hier après-midi à M. Louis de Pourtalès. Une foule nombreuse, parmi laquelle on reconnaissait en particulier plusieurs chefs de l'aviation militaire, avait tenu à rendre un dernier hommage au grand pilote neuchâtelois.

La carrière militaire du lieutenant-colonel de Pourtalès a commencé en 1930 à Dubendorf et a pris fin en 1955 à Payerne où le défunt était chef du tir, responsable de la mise au point de nouvelles méthodes de tir sur buts mobiles, terrestres et aériens. En qualité d'instructeur, il forma quantité de pilotes militaires avant d'assurer le commandement de nombreuses écoles.

Durant la Seconde Guerre mondiale, Louis de Pourtalès, alors commandant d'escadrille, participa à plusieurs engagements aériens au-dessus du territoire suisse. Son courage, son extraordinaire habileté de pilote lui valurent de s'y comporter brillamment.

En 1947, alors qu'il effectuait un vol à basse altitude et à grande vitesse à bord d'un chasseur « Messerschmitt 109 », ce fut soudain la brutale panne de moteur. Retiré miraculeusement vivant — mais très grièvement atteint à la colonne vertébrale — des débris de son avion, Louis de Pourtalès se rétablit et, d'une nouvelle fois la

mesure de son courage et de sa volonté, reprit du service, en dépit de douleurs lancinantes qui n'allaient plus le quitter, mais dont il évita toujours de parler.

Dès 1955, le défunt entra au conseil d'administration de Transair, à Colombier. Il assuma parallèlement les fonctions de chef du personnel et de pilote de contrôle, assurant la mise au point de la plupart des avions d'affaires modernes traités à Colombier. Il ne devait cesser cette activité qu'à la fin de l'année dernière. Cet homme doué, d'un tempérament fougueux et d'un dynamisme que beaucoup lui enviaient, présidait également aux destinées de l'aérodrome de Colombier et c'est à son initiative, en bonne partie, que l'on doit l'infrastructure moderne dont il est doté.

Lors du culte, le chanoine Grossrieder, aumônier du régiment auquel appartenait Louis de Pourtalès, a exalté les qualités du pilote, mais aussi et surtout celles de l'homme de cœur et du camarade auquel on ne faisait jamais appel en vain.

L'aviation a créé une mystique, suscité des vocations, donné à bien des hommes assoiffés d'idéal, la chance de se donner pleinement. Louis de Pourtalès était des leurs.

G. Z.

Vers le procès des avortements en Assises : audience préliminaire

L'audience préliminaire de la Cour d'assises consacrée à l'affaire dite des avortements de la Chaux-de-Fonds, s'est déroulée sous la présidence de M. Y. de Rougemont, juge cantonal.

Audience purement technique donc, prélude obligé au jugement des prévenus, qui permit de présenter les arrêts de renvoi de la Chambre d'accusation de fixer la composition de la cour ainsi que la date de l'audience publique.

Sont prévenus, on le sait, trois médecins, les Dr. K., R. et H. ainsi que S. le propriétaire-directeur de la clinique des Bluets et la secrétaire R. Ils ont comparu en présence de MM. Schuppach, procureur général, André Perret, qui tous deux représentaient le ministère public, et de leurs avocats.

Les trois praticiens, qui se sont bornés à nier les faits, sont accusés d'avoir procédé à des avortements sans avoir sollicité les autorisations officielles nécessaires, ou sans cas d'urgence, d'avoir exploité la détresse de personnes enceintes pour leur soutirer des sommes qualifiées de prohibitives.

Le directeur de la clinique est accusé de complicité pour avoir, sans avis conforme prêté assistance à l'opération de personnes enceintes en vue d'avortement.

La secrétaire R. est prévenue d'avoir majoré les notes d'honoraires et factures

de 300 fr. différence qu'elle conservait, et d'avoir saisi les vêtements d'une patiente pour la mettre dans l'impossibilité de quitter la clinique avant de régler sa note.

En principe, l'audience publique de la Cour d'assises est fixée provisoirement au 10 juin prochain. Cependant, compte tenu d'une démarche en cours auprès du Tribunal fédéral, de la part des défenseurs des médecins, en vue de faire annuler les arrêtés cantonaux de juillet 67 et septembre 68 sur l'interruption de la grossesse qu'ils jugent non conformes au droit pénal, le mois d'octobre a été retenu au cas où l'arrêt du Tribunal fédéral ne serait pas rendu jusqu'au 10 juin.

Provisoirement la Cour d'assises appelée à juger l'affaire des avortements est composée de M. Y. de Rougemont, président M. Aubert (Boudry) et Mme Schaefer-Robert (Val-de-Ruz), juges, Mme Rose-Marie Rüttimann (Dombresson), Pierre Borel (Neuchâtel), Charles Dubois (Bevaix), Jean-Louis Frésard (la Chaux-de-Fonds), Samuel Kohler (la Chaux-de-Fonds), Roger Chuat (Fleurier), suppléants ; Mme Françoise Oesch (la Chaux-de-Fonds), André Graber (Marin), Werner Martin (Geneveys-sur-Coffrane), Charles Mojon (Neuchâtel), Marc Kernin (la Chaux-de-Fonds), et Gilbert Wavre (Neuchâtel).

AVIS OFFICIELS



ÉCOLE TECHNIQUE SUPÉRIEURE CANTONALE (ETS) - DIVISION D'APPORT DE NEUCHÂTEL

(5 1/2 ans d'études - 2 ans à Neuchâtel, 3 1/2 ans au Locle)
forme des ingénieurs-techniciens ETS en microtechnique, en mécanique, en électrotechnique.
Sont admis, sans examen d'entrée, les élèves promus de 4me classique, de 4me scientifique, ainsi que ceux de 4me moderne ayant suivi avec succès le cours de raccourcement.
Les élèves de 4me moderne n'ayant pas suivi les classes de raccourcement subissent un examen d'entrée.
Les études sont sanctionnées par le titre d'ingénieur-technicien ETS cantonal. Accès aux Ecoles polytechniques fédérales et à la Faculté des sciences.

DIVISION DES TECHNICIENS
(2 ans d'études)

forme des techniciens-constructeurs en mécanique, en électrotechnique, électronique. Sont admis, les porteurs d'un certificat fédéral de capacité (CFC) dans les professions de mécanicien de précision, de mécanicien-électronicien, de dessinateur de machines.
Quelques places encore disponibles permettent des inscriptions jusqu'au 15 mai 1974, elles concernent les porteurs de CFC avec un ancien contrat d'apprentissage, établi antérieurement à l'année scolaire longue 1971-1972.
Les études aboutissent au diplôme cantonal de technicien-constructeur.

DIVISION DE MÉTIERS
(4 ans d'apprentissage)

forme des mécaniciens de précision, mécaniciens-électriciens, mécaniciens-électroniciens, dessinateurs de machines.
Sont admis, après examen d'entrée, les élèves des 4 sections de l'école secondaire ayant terminé leur scolarité obligatoire.
L'apprentissage est sanctionné par le certificat fédéral de capacité (CFC). Il conduit aussi au diplôme de l'école. Accès à l'École technique supérieure cantonale avec cours de raccourcement ou à la division des techniciens.

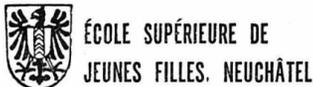
INSCRIPTION DES NOUVEAUX ÉLÈVES

Les formules d'inscription peuvent être obtenues au secrétariat de l'École technique, Jaquet-Droz 7, 2000 Neuchâtel, ou dans les écoles secondaires.
Prière de retourner les formules d'inscription à la direction de l'École technique, Jaquet-Droz 7, 2000 Neuchâtel, jusqu'au

MERCREDI 15 MAI 1974
DÉBUT DE L'ANNÉE SCOLAIRE
LUNDI 19 AOÛT 1974
SÉANCE D'INFORMATION

Les parents sont invités à une séance d'information qui aura lieu

LUNDI 6 MAI 1974
à 20 h 15, à l'École technique (salle 31).
Le directeur,
R. POGET



ÉCOLE SUPÉRIEURE DE JEUNES FILLES, NEUCHÂTEL

(Gymnase de Jeunes Filles de la Ville de Neuchâtel)

SECTIONS LITTÉRAIRES

préparant :
a) par la maturité fédérale et le baccalauréat ès lettres (types A et B) à l'Université, aux Ecoles polytechniques et à l'École normale ;
b) par le diplôme de langues modernes à l'entrée aux Universités de Neuchâtel, Lausanne et Genève (sous réserve d'un examen de latin pour les Facultés des lettres et de droit) et à l'École normale.

L'obtention du certificat de maturité fédérale type D est prévue, ce titre donnant accès aux Ecoles polytechniques et aux études de médecine.
Sont admissibles en section littéraire les élèves promues de 4me classique 4me scientifique et de la classe de raccourcement de 4me moderne.

SECTION DES CARRIÈRES FÉMININES

offrant la possibilité d'obtenir un diplôme qui donne accès à de nombreuses écoles professionnelles et spécialisées. Sont admissibles en section carrières féminines les élèves promues de 4me classique, scientifique et moderne.
Le cas des élèves non promues de 4me classique et scientifique demeure réservé.

INSCRIPTION DES NOUVELLES ÉLÈVES

Les formules d'inscription peuvent être obtenues au secrétariat de l'École supérieure de Jeunes Filles, Collège latin, 2000 Neuchâtel, ou dans les écoles secondaires.
Ces formules doivent être renvoyées au secrétariat de l'École supérieure de Jeunes Filles, Collège latin, 2000 Neuchâtel, jusqu'au

MERCREDI 15 MAI 1974
L'inscription ne deviendra définitive que sur présentation du dernier bulletin annuel.

DÉBUT DE L'ANNÉE SCOLAIRE
LUNDI 2 SEPTEMBRE 1974
SÉANCE D'INFORMATION

Les parents sont invités à une séance d'information qui aura lieu

JEUDI 9 MAI 1974
à 20 h 15, au Collège latin, 2me étage, salle 23.
Le directeur,
A. MAYOR



ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE DE NEUCHÂTEL

SECTION DE MATURITÉ
(4 ans d'études)

Préparation au certificat de maturité fédérale type E, maturité socio-économique donnant accès aux études universitaires et polytechniques. Admission à l'École normale et aux études pour l'obtention du brevet pour l'enseignement secondaire inférieur (BESI).

SECTION DE DIPLOME
(3 ans d'études)

Préparation au diplôme commercial, titre de formation professionnelle reconnu par la Confédération et donnant accès à toutes les carrières dans le commerce, l'industrie, les banques, les assurances, etc.

SECTION D'ADMINISTRATION
(2 ans d'études)

Préparation au diplôme d'administration reconnu par la Confédération et ouvrant les portes des grandes entreprises et institutions nationales (PTT, CFF, Suisse, Douanes, Radio Suisse, Corps de police).

INSCRIPTION DES NOUVEAUX ÉLÈVES

Les formules d'inscription peuvent être obtenues au secrétariat de l'École supérieure de commerce, Beaux-Arts 30, 2000 Neuchâtel ou dans les écoles secondaires.
Ces formules doivent être envoyées à la Direction de l'École supérieure de commerce, Beaux-Arts 30, 2000 Neuchâtel, jusqu'au

MERCREDI 15 MAI 1974
L'inscription ne deviendra définitive que sur présentation du dernier bulletin annuel.

DÉBUT DE L'ANNÉE SCOLAIRE
LUNDI 2 SEPTEMBRE 1974
SÉANCE D'INFORMATION

Les parents sont invités à une séance d'information qui aura lieu

JEUDI 2 MAI 1974
à 20 h 15, à l'Auditoire du bâtiment des Beaux-Arts 30 (salle 23).
Le directeur,
R. MEULI



GYMNASSE CANTONALE NEUCHÂTEL

SECTIONS LITTÉRAIRES

Les études sont sanctionnées par les titres de baccalauréat ès lettres latin-grec ou latin-langues vivantes et le certificat de maturité fédérale type A ou type B. Ces sections préparent aux études dans les Universités et les Ecoles polytechniques fédérales.

SECTION SCIENTIFIQUE

Les études sont sanctionnées par les titres de baccalauréat ès sciences et le certificat de maturité fédérale type C. Cette section prépare aux études dans les Universités et les Ecoles polytechniques fédérales.

SECTION PÉDAGOGIQUE

a) Classes traditionnelles, option littéraire ou option scientifique
b) Classes type langues modernes, option italienne ou option espagnole.
L'obtention du certificat de maturité fédérale type D est prévue, ce titre donnant l'accès aux Ecoles polytechniques et aux études de médecine.

Les études dans ces différentes classes aboutissent au titre de baccalauréat pédagogique. Elles préparent à l'entrée à l'École normale et aux Universités de Neuchâtel, Genève et Fribourg (sous réserve d'un examen complémentaire de latin pour certaines facultés).

INSCRIPTION DES NOUVEAUX ÉLÈVES

Les formules d'inscription peuvent être obtenues au secrétariat du Gymnase cantonal, rue Breguet 3, ou dans les écoles secondaires.

Les formules d'inscription doivent être renvoyées à la direction du Gymnase cantonal, rue Breguet 3, jusqu'au

MERCREDI 15 MAI 1974
L'inscription ne deviendra définitive que sur présentation du dernier bulletin annuel. Sont admissibles en section littéraire, scientifique et pédagogique les élèves promus de 4me classique, de 4me scientifique et des classes de raccourcement de 4me moderne.

DÉBUT DE L'ANNÉE SCOLAIRE
LUNDI 2 SEPTEMBRE 1974
SÉANCE D'INFORMATION

Les parents sont invités à une séance d'information qui aura lieu

MERCREDI 7 MAI 1974
à 20 h 15, à l'Aula du bâtiment du Gymnase, ruelle Vaucher.
Le directeur,
H. SUTER

A louer à Chézard :
appartement 3 pièces
tout confort, rez-de-chaussée est, pour le 1er mai 1974 ;
appartement 3 pièces
tout confort, rez ouest, pour le 24 juillet 1974.
Tél. Fiduciaire J.-P. Erard, Neuchâtel. Tél. (038) 24 37 91.



A louer immédiatement
NEUCHÂTEL, Chavannes 4
LOCAUX DE MAGASIN
avec arrière-locaux pour boutique, salon de jeux ou autre destination.
Loyer : Fr. 1000.—

A louer pour le 1er mai
NEUCHÂTEL, Poudrières 161
STUDIO
non meublé, d'une chambre, douche, W.-C., services généraux de CHAUFFAGE et EAU CHAUDE.
Loyer : Fr. 170.— plus charges.

A louer dès le 1er juin
CRESSIER, rue Saint-Martin 10
STUDIO
non meublé d'une chambre, coin-cuisine, salle de bains, W.-C., services généraux de CHAUFFAGE et EAU CHAUDE, dépendances et PLACE DE PARC.
Loyer : Fr. 280.— plus charges.

Un même STUDIO
est libre dès le 1er juillet.

A louer dès le 1er juillet
NEUCHÂTEL, rue des Moulins 7
APPARTEMENT
de 2 chambres, cuisine, salle de bains, eau chaude et dépendances.
Loyer : Fr. 325.— plus charges.

NEUCHÂTEL, Bel-Air 39
BEL APPARTEMENT
de 4 1/2 chambres avec tout confort, balcon, vue imprenable et dépendances.
Loyer : Fr. 550.— plus charges.

NEUCHÂTEL, bas du Mall
BEAUX LOCAUX DE MAGASIN
avec nombreux locaux arrière, 2 caves. Agencement Fr. 12.000.— Long bail. Loyer : Fr. 670.— plus charges.

R. Jobin A louer, rue de Bondry l'Evole, tout de suite ou pour date à convenir, 42 17 31

dans villa de 3 appartements superbe appartement
de 5 pièces, + chambre de bonne, grand confort, garage, vue panoramique.
A LOUER dans immeuble neuf, à Neuchâtel,
magnifiques studios meublés
très spacieux, pour une ou deux personnes, tout confort, tapis tendu, salle de bains, coin cuisine agencé, ascenseur, quartier tranquille.
Transports publics à quelques mètres.
Libre immédiatement ou pour date à convenir.
Loyer dès 400 fr.

RÉGENCE SA
Rue Coulon 2 (à côté de l'Université)
Tél. 038/2517 25
2001 Neuchâtel

Maculature en vente au bureau du journal

A LOUER A MARIN
Immédiatement ou pour date à convenir, logement de 2 1/2 ou 3 1/2 pièces avec service partiel de conciergerie.
S'adresser Etude Fr. Cartier, notaire, Concert 6, Neuchâtel. Tél. 25 12 55.

A louer appartement
TROIS PIÈCES
tout confort, balcon, dans maison familiale neuve. Région Travers ; situation tranquille, pleine campagne, à 5 minutes de la route cantonale.
Tél. (038) 63 16 48.

A louer
STUDIO
non meublé, cuisinette, douche, W.-C., dans maison familiale, Carrels 13, Pesoux.
Pour visiter, mercredi 24 avril, dès 12 heures ou jeudi 25 avril.
Loyer mensuel : Fr. 470.— charges comprises, Tél. 24 42 40.

A louer, à l'est de Neuchâtel
STUDIO MEUBLÉ
cuisine agencée, tapis tendu, balcon, Fr. 450.— charges comprises.
Libre dès le 24 juin 1974.
Fduclaire Leuba & Schwarz, fbg de l'Hôpital 13, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 76 72.

DEMANDES À LOUER
On cherche à louer, à Neuchâtel ou aux environs,

LOCAL OU GARAGE
pour dépôt.
Adresser offres sous chiffres U 900396 Publicitas, 6901 Lugano.

Nous sommes une famille avec deux enfants de 6 et 8 ans et cherchons un
APPARTEMENT
aux environs du lac de Neuchâtel, pour passer nos vacances entre le 21 juillet et le 11 août.
Tél. (031) 44 03 80 (à partir de 18 heures).

Je cherche à louer pour les mois de juin, juillet et août
villa, chalet ou appartement de vacances
aux abords du lac de Neuchâtel, ou région de la Béroche.
Adresser offres écrites à DU 1116 au bureau du journal.

CHAMBRES
A louer
CHAMBRE
indépendante.
S'adresser à Crelegny & Cie, feubourg du Lac 43, Neuchâtel. Tél. (038) 25 69 21.

Professeur cherche à louer (long bail), dans maison représentative et ancienne,
appartement
5-6 pièces, exigeant éventuellement rénovations.
Région Neuchâtel-est, Hauterive, Saint-Blaise, Marin. Tél. (031) 53 61 87.

Etude Clerc, notaires, 2, rue Pourtalès. Tél. 25 14 69.
A LOUER immédiatement ou pour date à convenir, quartier église catholique,
chambre indépendante meublée
avec cabinet de douches. Ascenseur, situation tranquille.

Etude Clerc, notaires, 2, rue Pourtalès. Tél. 25 14 69.
A LOUER immédiatement ou pour date à convenir, à la rue Louis-Favre,
chambres indépendantes meublées
Convienraient à deux jeunes filles. Part à la cuisine - douche - W.-C.



DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR
MISE AU CONCOURS
Le poste

d'employé de laboratoire
au Laboratoire cantonal est mis au concours.
Traitement : classes 13, 12 ou 11.
Obligations : légales.
Entrée en fonction : à convenir.

Les offres de service (lettres manuscrites), accompagnées d'un curriculum vitae et des copies de diplômes et certificats, doivent être adressées à l'Office du personnel, château de Neuchâtel, jusqu'au 30 avril 1974.

IMMEUBLES

A vendre

pour sortir d'indivision, l'immeuble sis rue des Parcs 17, à Neuchâtel, formant l'article 3386, Les Parcs-Dessous, bâtiment et jardin de 905 m2. Le bâtiment comprend 2 appartements de 5 pièces, ainsi que des chambres hautes qui pourraient être transformées en studios. Chauffage général au mazout. Un des appartements est à la disposition de l'acquéreur.

L'assurance du bâtiment est de Fr. 437.500.—
L'immeuble pourra être visité le samedi 27 avril, de 10 h à 12 h et le mercredi 1er mai de 14 h à 16 heures.

Les offres doivent être adressées au plus tard jusqu'au lundi 20 mai 1974, au notaire Charles Bonhôte, à Pesoux, chargé de la vente.

On cherche à acheter
CHALET
de week-end, région Neuchâtel.
Tél. (038) 41 35 58.



Placements immobiliers de 1er ordre
sur Immeuble neuf dans le canton de Neuchâtel
PLUS-VALUE 3 %
INTÉRÊT 6 1/2 %
RENDEMENT TOTAL 9 1/2 %
Souscription à partir de Fr. 16.000.— en parts immobilières.
Je souhaite recevoir une information gratuite et sans engagement de ma part.
Nom : Prénom :
Adresse : Tél. :
Adresser offres sous chiffres 87-485 aux Annonces Suisses S.A. « ASSA », 2, fbg du Lac, 2000 Neuchâtel.

A vendre VILLA
au Landeron, 6 pièces, 2 salles de bains, toilette séparée, garage.
Hypothèques à disposition.
Pour traiter : environ Fr. 100.000.—

GERANCE D'IMMEUBLES
Conseils immobiliers
Pierre Morand (Conc. de l'Etat)
Rue des Mornets 57
La Neuveville. Tél. 038 51 30 70

A LOUER
A LOUER, à Bevaix,

STUDIO
moderne avec douche.
Location mensuelle Fr. 270.— charges comprises.
S'adresser à M. André RAVIER, Archessus 6, 2022 Bevaix.

A louer pour date à convenir
BÂTIMENT INDUSTRIEL

sur route principale du bas du canton.
Bureaux - ateliers - vestiaires - entrepôts 440 m2.
Parfait état - complètement aménagé.
Téléphone - force - chaufferie.
Annexes - parc de voitures.
Renseignements sous chiffres JA 1122 au bureau du journal.

A louer à DOMBRESSON, allée des Peupliers 4-4A, immédiatement ou pour date à convenir,

appartements

tout confort de 2-3 et 4 pièces, cuisine équipée, service de conciergerie, etc. Prix de location garanti pendant 3 ans.
S'adresser à : Gérance des Immeubles de l'Etat, rue du Seyon 10, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 21 11 84, Interne 454.

Etude Clerc, notaires, 2, rue Pourtalès. Tél. 25 14 69.
A LOUER au faubourg du Lac, immédiatement ou pour date à convenir,
MAGASIN avec arrière-magasin
surface : 120 m2 environ.
A louer, rue Louis-d'Orléans, pour date à convenir,

appartements 4 1/2 pièces tout confort
Fr. 640.— charges comprises ; garages : Fr. 70.—
Tél. 24 42 40.

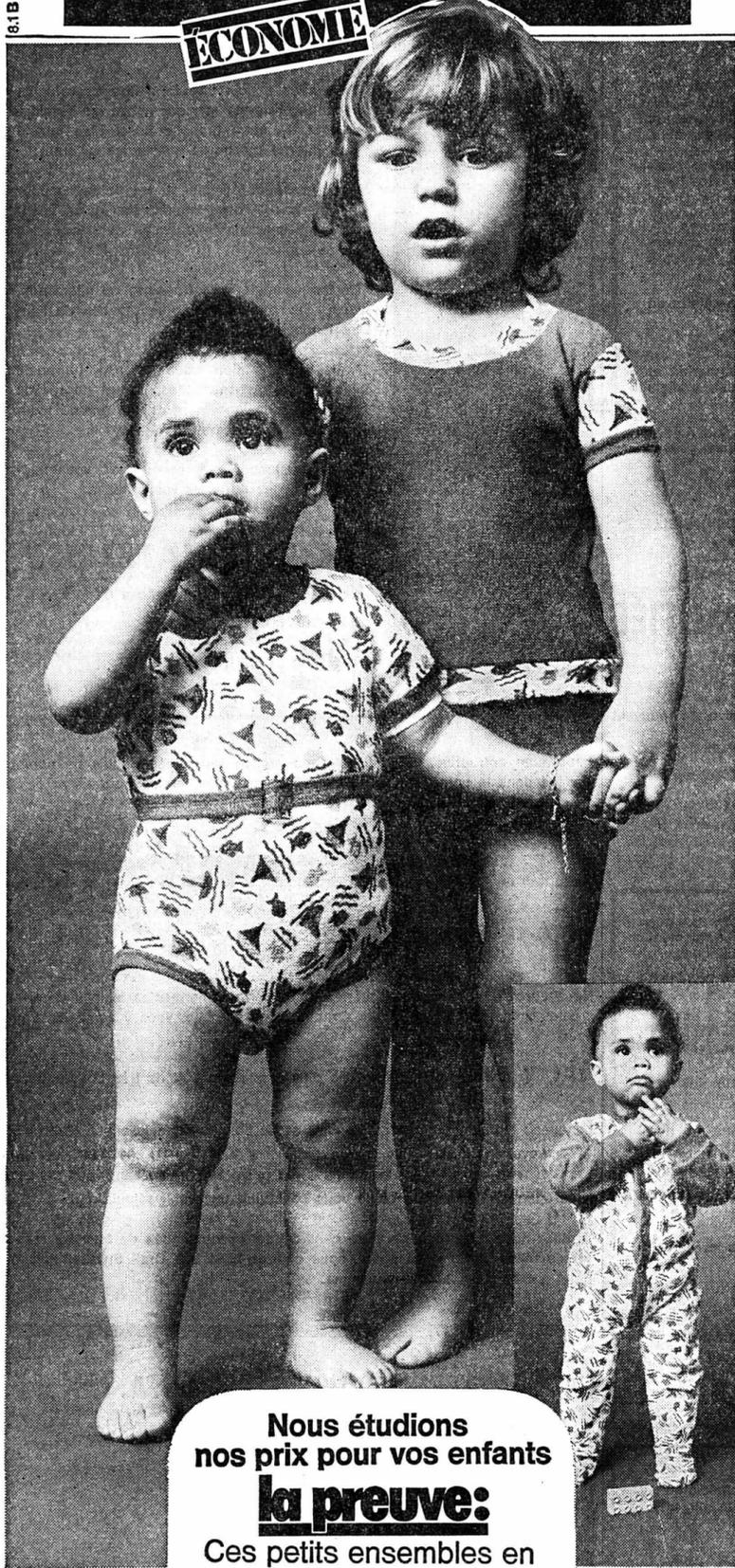
Etude Clerc, notaires, 2, rue Pourtalès. Tél. 25 14 69.
A LOUER immédiatement ou pour date à convenir, quartier de l'université,
APPARTEMENT de 4 1/2 pièces
avec confort. Ascenseur (logement remis à neuf).
A remettre tout de suite
appartement de 1 pièce
avec cuisine et salle de bains, vue sur le lac.
Fr. 393.— par mois, charges comprises.
Tél. (038) 25 29 72.

ENCHÈRES

Enchères publiques
Le greffe du tribunal du district de Neuchâtel vendra, par voie d'enchères publiques, pour le compte de la succession de Mme Berthe Frank, en l'appartement sis Clos-Brochet 4, 2me étage, à Neuchâtel,
le jeudi 25 avril 1974, dès 14 heures
les objets mobiliers suivants :
1 salon, 3 pièces, tissu rouge et skai, état de neuf ; 1 fauteuil-lit ; salle à manger, composée de : 1 table à rallonges, 4 chaises et buffet de service ; chambre à coucher complète avec literie ; lits ; divan-lit avec entourage ; table ronde ; chaises ; miroirs ; verrerie ; vaisselle ; lot de linge ; rideaux ; vitrages ; TV noir-blanc, multinormes, Grundig ; ciréuse Electrolux ; cuisinière électrique, 4 plaques, Nelf ; frigo Bauknecht, état de neuf ; potager à bols avec plaques chauffantes ; table de cuisine, chaise, tabourets, dessus formica ; ustensiles de ménage ; bibelots, ainsi que divers objets dont le détail est supprimé.
Conditions : paiement comptant - échutes réservées.
Greffe du tribunal

armourins

ECONOME



Nous étudions nos prix pour vos enfants **la preuve:** Ces petits ensembles en éponge stretch...

...si pratiques et aux dessins exclusifs. Le combi culotte courte, avec ceinture, en éponge stretch, jaune ou rouge, tailles 62 à 80:

7.95

L'ensemble pull et slip uni avec bordures imprimées, jaune ou rouge, tailles 86 à 92:

8.95

Du 98 au 104: 9.90 Le pyjama en frotté-stretch imprimé, jaune ou rouge. Du 68 au 80:

12.90

Du 92 au 104: 14.90 **mieux vivre avec armourins** le grand magasin au plus grand choix

NETTOYAGES

de tout genre: appartements, immeubles neufs, vitres, locaux, tapis, etc. Abonnements. Propre et avantageux. Tél. (032) 85 13 03.

Grand marché aux puces

choix important de meubles, bibelots, peintures, argenterie. Tous prix. Samedi 27 avril: 8 h à 17 h. Centre de TRAVERS - Martinet.

DÉMÉNAGEMENTS

Transports de pianos

GRANDIER

NEUCHÂTEL Tél. (038) 31 69 73



Bruno RÖETHLISBERGER offre

pommes et poires

à partir de 1 fr. 15, prises à son dépôt de Wavre. Tél. (038) 33 21 33.



L'annonce reflet vivant du marché

PRIX INATTENDU



Ensemble jeans. 100% coton délavé. 44-56 139.-

Blouson. Coton/synthétique. 44-54 79.90

Jeans BARBADOS. 100% coton. 36-48 45.90

Chaque prix: une performance!



AU LOUVRE
La Nouveauté SA

NEUCHÂTEL

Maurice SAUSER

Meubles de magasin

Ebénisterie

Menuiserie

Neuchâtel

Ecluse 17

Tél. 25 22 65

mode
L'Infinis

pour des vêtements propres!

WITTWER

Tél. (038) 25 82 82

CAMION-GRUE

Puissance 30 t
Flèche télescopique
entièrement hydraulique
hauteur jusqu'à 32 m

POUR TOUS TRAVAUX DE MANUTENTION

Manutention de machines

Pose de citernes

Montage de charpentes bois et métalliques

Pose d'éléments préfabriqués en béton ou métalliques

Démontage de palplanches

Montage et démontage de grues et de matériel de chantiers

Entretien et pose de passerelles et ponts roulants

Dépannage de véhicules accidentés, etc.



Prix étudiés - Travail rationnel et rapide par chauffeur spécialisé - Rabais spéciaux pour travaux de longue durée - Etudes et devis, visites de chantiers gratuits et sans engagement



Faubourg de l'Hôpital 5
2000 Neuchâtel
Tél. 038 25 80 44

APPARTEMENTS DE VACANCES

A louer, pour la saison d'été,

CHALETaux Bugnenets.
Tél. (038) 53 18 42.**OFFRES D'EMPLOIS****Paroisse réformée de Neuchâtel**

Ensuite de démission honorable du titulaire, le poste

d'organiste du temple des Valangines

est mis au concours. Entrée en fonction: 1er juillet 1974, ou date à convenir. Caractéristiques de l'instrument: construction moderne (1960), 2 claviers + pédalier, 11 jeux réels + 2 extensions, transmission mécanique.

Adresser les candidatures et demandes de renseignements à M. Jacques Bovet, pasteur, Poudrières 61, 2006 Neuchâtel. Tél. (038) 25 40 19.

Pour compléter notre équipe, nous cherchons

un mécanicien de précisionqualifié.
Téléphoner au (038) 24 76 78.

Hôtel du Commerce, 2114 Fleurier cherche :

1 sommelier**1 sommelière****1 garçon de cuisine****2 filles de cuisine**

Entrée à convenir.

Tél. (038) 61 17 33 - 61 11 90.

Nous cherchons

une aide pour la cuisine

et le ménage; congé le lundi et le mardi.

Faire offres à la pâtisserie-tea-room Walker, Saint-Blaise. Tél. (038) 33 16 55; le soir tél. 33 21 01.

MIGROS

cherche

pour son Marché av. des Portes-Rouges, à Neuchâtel :

vendeuse
au rayon photos**vendeur**
au rayon alimentation générale**dame de buffet**

Nous offrons :

- places stables
- semaine de 44 heures
- salaires intéressants
- nombreux avantages sociaux

 **M-PARTICIPATION**

Veuillez téléphoner au 33 31 41 ou écrire à : Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel.



Usine 1 - 2400 le Locle

désire engager, pour son département de fabrication d'ébauches,

UN CONTRÔLEUR

Bonne connaissance des procédés d'usinage et expérience mécanique souhaitées.

Horaire variable.

Prière de faire offres ou de se présenter au Service du personnel, tél. (039) 31 44 22.



Nouvelle société de services, possédant son siège dans la région est de la ville, engage pour le 1er juillet 1974

UNE SECRÉTAIRE QUALIFIÉE

La titulaire de ce poste sera en rapport étroit avec la direction. Nous lui confierons les travaux administratifs les plus divers (dactylographie, central téléphonique, réception, rapports de séances, etc.).

Cette personne devra travailler d'une manière indépendante et savoir prendre les responsabilités inhérentes à ses fonctions.

Nous demandons une parfaite connaissance du français, des notions d'allemand, une nature ouverte et consciencieuse afin de travailler dans un esprit de collaboration.

Nous offrons la semaine de 5 jours et un salaire en rapport avec les capacités.

Faire offres, avec curriculum vitae, photographie et prétentions salariales, à Hydro Vista, case postale 135, 2006 Neuchâtel.

Le Secrétariat général d'une **IMPORTANTE ASSOCIATION PROFESSIONNELLE de la Chaux-de-Fonds** offre un poste intéressant à**UNE SECRÉTAIRE QUALIFIÉE**Qualités requises :
bonne sténodactylographe, sachant faire preuve d'initiative et pouvant prendre des responsabilités.

Entrée en fonction : à convenir mais au plus tard début août.

Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae, à Publicitas S.A., à la Chaux-de-Fonds, sous chiffres P 28-950041.

Nous réalisons nous-mêmes nos prototypes, nos petites machines spéciales et assurons également l'entretien de notre parc de tours automatiques.

Pour compléter notre équipe jeune et dynamique, nous avons besoin de :

un mécanicien de précision

conscientieux et débrouillard pour travaux intéressants et surtout très variés.

Un poste indépendant, très bien rétribué et des prestations sociales avantageuses sont offerts.

Possibilité de procurer un logement confortable. Transport gratuit direction le Landeron. Discretion assurée.

Veuillez faire offres, téléphoner ou vous présenter au bureau de l'entreprise.

CAPSA

Assortiments pour boîtes de montres, décolletages et appareillage

34, rue du Château
2520 LA NEUVEVILLE
Tél. (038) 51 32 32**PROGRAMMEUR**

Nous engageons immédiatement, ou pour une date à convenir, un

Notre offre s'adresse à des candidats, hommes ou femmes, qualifiés et déjà au bénéfice d'une certaine pratique en langage RPG II ou Cobol ANS.

Si notre proposition vous intéresse, si vous désirez travailler dans un domaine en constante évolution et dans une atmosphère agréable, nous vous remercions d'adresser vos offres à

PRASA Pierre Rieben Actuaire S.A.

Experts en matière d'assurance, case postale 62, 2034 Peseux - Neuchâtel.



Fabrique d'appareils de chauffage et de ventilation

engagerait un

AIDE-MONTEUR DE SERVICE

rattaché à l'usine de Vauseyon, pour travaux d'entretien, de dépannage et d'installation. Bon salaire, avantages sociaux. Formation assurée par l'entreprise.

La préférence sera donnée à une personne jeune, habile, possédant un permis de conduire pour voiture.

Téléphoner au (038) 25 34 87 pour prendre rendez-vous.

GRANUM S.A., av. Rousseau 5, Neuchâtel.



Vous êtes un

SPÉCIALISTE EN ASSURANCE MALADIE

Vous avez acquis une formation approfondie en collaborant de manière active au développement de cette branche aussi bien sur le plan interne qu'auprès du service externe.

Vous possédez également des aptitudes pour la création et l'organisation ainsi qu'un esprit de synthèse dans le domaine de l'assurance de personnes.

De langue maternelle française ou allemande, vous avez de bonnes connaissances de l'autre langue.

Nous pouvons alors vous proposer un poste nouveau, à responsabilités, offrant de réelles possibilités d'avancement et une grande indépendance dans le travail.

Si cette situation de niveau élevé vous intéresse, veuillez adresser vos offres à

LA NEUCHÂTELOISE

Compagnie Suisse d'Assurances Générales

Rue du Bassin 18
2000 Neuchâtel
Tél. (038) 21 11 71, Interne 208

Importante entreprise, bénéficiant d'une grande renommée depuis de nombreuses années dans le commerce des produits de beauté, cherche, pour servir et étendre sa clientèle en Suisse romande, un

délégué commercial dynamique

Vous aurez à visiter les drogueries, parfumeries, pharmacies, salons de beauté et grands magasins. Si vous êtes étranger à la branche, vous y serez initié par nos soins.

Excellente rétribution (fixe plus commission) et de très bonnes prestations sociales.

Langues : maîtrise parfaite du français et de bonnes connaissances d'allemand.

Grande indépendance ce poste très intéressant vous permettra de vous épanouir pleinement et de vous construire un avenir réjouissant.

Veuillez nous faire parvenir votre candidature, accompagnée de tous les renseignements utiles et de votre photo, sous chiffres 2563 L à Orell Fussli Publicité S.A., Bel-Air, Métropole 1, 1002 Lausanne.

PAPETERIES DE SERRIÈRES S. A.

s'adresse à...

... VOUS QUI AIMEZ :

- aller à la pêche
- jardiner
- cultiver votre vigne
- en été, profiter en famille des plaisirs du lac
- en automne, aller aux champignons
- en hiver, skier en semaine lorsque les pistes ne sont pas surpeuplées.

Tous ces loisirs vous sont possibles, si vous choisissez un travail en équipe dans notre entreprise.

Venez discuter d'un engagement éventuel avec notre service du personnel; vous serez le bienvenu, même si vous ne désirez qu'un renseignement.

PAPETERIES DE SERRIÈRES S. A.

2003 NEUCHÂTEL

Tél. (038) 25 75 75

Chef commercial Industrie de précision Bienne

Le directeur d'un groupement important de l'industrie de précision à Bienne désire s'attacher un adjoint responsable du service commercial (poste d'état-major). Sa tâche principale consistera à informer son supérieur de toutes les fluctuations du marché — concurrence suisse et étrangère — prix — qualité — quantité, lui permettant ainsi d'établir son tableau de bord. En outre, il sera chargé d'autres actions commerciales et de coordination.

Nous nous adressons à un cadre jeune, 30 ans env., de formation commerciale, doté d'un bon sens technique, ou à un technico-commercial. Sa vivacité d'esprit, sa lucidité lui permettront de faire rapidement le point de la situation, de tirer et de transmettre des conclusions. Le sens de la coopération et une grande aisance naturelle sont indispensables. Langues : français maternel, allemand courant, anglais souhaitable. Nationalité suisse.

Vous voudrez bien mentionner dans votre offre la réf. 737. Il est bien entendu que vous pouvez obtenir quelques renseignements supplémentaires par téléphone. Nous vous garantissons d'autre part une discrétion absolue.

**J.G. Neuhaus - Manager Promotion**

Avenue du Grammont 9 1000 LAUSANNE 13 Tél. 021 / 27 43 43



Neuchâtel engage :

BOUCHERS VENDEUSE EN CHARCUTERIE

Prestations sociales d'une grande entreprise. Salaire intéressant. Faire offres à l'Office du personnel COOP, Portes-Rouges 55, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25 37 21, Interne 21.



Pour le bureau du personnel, nous cherchons

EMPLOYÉ

à qui nous pourrions confier divers travaux tels que contrôle des heures effectives de travail, statistique, calculation des moyennes et aide à la préparation des salaires.

Ce poste requiert :

travail précis
discrétion absolue
connaissances d'allemand.

Nous offrons :

emploi stable
avantages sociaux modernes
horaire variable.

Adresser offres ou se présenter à :

FAEL S.A. Musinière 17 - 2072 SAINT-BLAISE - Tél. (038) 33 23 23

LA CHAUX-DE-FONDS

Ce soir au Conseil général Personnel administratif communal: modification du règlement général

De notre correspondant :
Le Conseil général se réunira ce soir. L'ordre du jour comporte onze points. Il sera notamment question du rapport de l'exécutif à l'appui de modifications du règlement général pour le personnel de l'administration communale.
Dans ses considérants, le Conseil communal relève qu'à l'instar du règlement général pour le personnel de l'administration communale de 1947, celui adopté par le Conseil général le 22 février 1961 s'est révélé efficace et propre à régler dans un climat de confiance et de bonne collaboration les relations entre l'autorité et l'ensemble du personnel de la ville.

Aucune modification de fond n'a été apportée depuis lors, poursuit le rapport. En revanche, tout en respectant les dispositions fondamentales, le Conseil communal a pris, dans le cadre de ses compétences, quelques mesures d'application.

Nous signalons, indique encore l'exécutif, à titre d'exemple, la généralisation de la durée hebdomadaire du travail à 42 heures, la fixation de la rétribution des heures supplémentaires au 1/186ème, puis au 1/83ème du traitement mensuel, la fixation uniforme de la notion de demi-semaine de vacances, compte tenu notamment de l'introduction de la semaine de cinq jours. Par lettre du 23 novembre 1972, l'organisation professionnelle des fonctionnaires présentait aux autorités diverses modifications, dictées par l'évolution intervenue depuis 1961. Les aménagements sollicités portaient sur des questions relatives à la durée du travail, aux heures supplémentaires, aux vacances, aux jours fériés et congés spéciaux, ainsi qu'aux gratifications. La démarche du personnel se fondait sur l'article 20 du règlement général instituant une collaboration entre l'autorité et l'organisation professionnelle.

Le Conseil communal a conduit l'étude nécessaire à l'examen du projet de modifications. Il a accepté certaines propositions, en a rejeté d'autres et a formulé des contre-propositions. Une entrevue entre une délégation du personnel et le Conseil tenue en novembre 1973 a permis de trouver un terrain d'entente. Voici les aménagements prévus :

— Fixation de la durée hebdomadaire du travail à 42 heures en moyenne et égale pour l'ensemble des fonctionnaires ;

— compensation exceptionnelle des heures supplémentaires calculées à raison de 1/182ème du traitement mensuel ;

— octroi de 35 semaines de vacances dès l'âge de quatre ans et cinq ans d'activité, ou dès la 12ème année de service, dans tous les cas dès l'âge de 50 ans révolus ;

— octroi de cinq semaines de vacances dès l'âge de 51 ans et 10 ans d'activité ou dès la 30ème année de service ;

— modification du calcul des années

de service et adaptation du règlement aux dispositions légales réglant les vacances des jeunes gens ;

— aménagement nouveau des congés spéciaux ;

— versement de la première prime d'ancienneté aux fonctionnaires (un demi mois de traitement) dès la 20ème année de service.

A l'examen de ces propositions et aux commentaires faits par le Conseil communal, il ne semble pas que les modifications proposées fassent l'objet de soir de longues discussions.

Etat civil de la Chaux-de-Fonds (22 avril)

Naissances : Bays Martial-Cédric, fils de Francis-Aimé, boucher, et de Mireille-Marie-Louise, née Comte ; Scrimieri Eugenio-Pasquale, fils d'Ugo-Rocco, instituteur, et de Marie-Danielle-Suzanne, née Grobety ; del Hoyo José-Manuel, fils de Gumesindo, ouvrier, et de Francisca, née Carvajal ; Genzoni Florence-Brigitte, fille de René-Charles, attaché de direction et de Brigitte-Elisabeth, née Niehoff ; Pinédo Mariadel-Pilar, fille de Hermenegildo, ouvrier, et de Rufina, née Fernandez ; Duding Laurent-Dominique, fils de Roland-Alphonse, typographe, et de Micheline-Clair, née Wydli ; Bieri Flavien, fils de Renaud, ingénieur en génie civil, et de Denise-Olga, née Erard.

Promesses de mariage : Manuel Bernard-Marc-André, industriel, et Braunschweig Valérie-Elvire-Suzanne ; Poffet Christian-Roland, ingénieur agronome, et Maeder, Evelynne-Ruth ; Michaud Georges-André, ébéniste, et Galli Eliane-Marie.

Décès : Othenin-Girard, née Maire, Berthe-Olga, née le 24 août 1889, veuve de Tell-Numa ; Schneberger, née Monod, Hélène, ménagère, née le 3 juin 1884, veuve de Gustave-Emile.

LE LOCLE

Etat civil du Locle (19 avril)

Naissances : Chevrier Delphine, fille de Jean-Claude, tôteur-formeur, et de Martine-Jeanne-Claude, née Pagot ; La Torra Giovanni, fils de Benedetto, ouvrier de fabrique, et de Maria-Anna, née Boscarini.

Mariages : Dubois Yvan-Roland, horloger, et Boichat Anne-Marie ; Incontro Antonino, aide-mécanicien, et Montemagno Anna-Maria.

Décès : Sandoz Paul-Emile, né le 10 juillet 1895, retraité ; Sandoz, née Dubois, Lucie-marguerite, née le 26 août 1892, ménagère, veuve d'Armand Léopold.

La formation par voie de contrat d'apprentissage : le recrutement marque une évolution réjouissante !

Vers la fin de leur scolarité obligatoire, les élèves des écoles de la ville sont informés des possibilités d'études et d'apprentissages dans la région. Cette information est donnée sous forme de leçons, visites et éventuellement de stages dans des entreprises. Ils ont, en outre, la possibilité de subir un examen d'orientation professionnelle. Tous les jours dans le but d'informer l'Etat, les associations professionnelles et les syndicats ont fait paraffiner, dans la presse, un cahier « spécial apprentissage » dans lequel les différentes industries présentent l'éventail des professions de leur branche. Cette année, un premier cahier a paru à la fin du mois de février. Le second paraîtra dans le courant du mois de mai. Mais, si un effort certain s'est fait dans le domaine de l'information, il ne faut pas oublier que chaque apprentissage dans l'industrie ou l'artisanat est soumis à une surveillance de l'Etat. Appréciant, chaque commune étant chargée d'assurer la surveillance des apprentissages sur son territoire. Depuis quelques années, un grand nombre de communes ont délégué leurs pouvoirs à l'Etat. Néanmoins, quelques villes de notre canton, la Chaux-de-Fonds, Neuchâtel, le Locle, Colombier, etc... ont décidé de conserver leurs prérogatives en la matière.

Dans le cadre de la ville de la Chaux-de-Fonds, il existe à la rue de la Serre 11 bis un Office communal des apprentissages et service des bourses, ouvert à tous et placé sous la responsabilité du conseiller communal Roger Ramseyer. Cet office est dirigé par M. Jean-Claude Roulet, préposé. Pour la ville de la Chaux-de-Fonds, il y a actuellement environ 770 apprentis en cours de formation. (Il est bien entendu que ce chiffre ne tient pas compte des apprentis des écoles de métier tels technicum, école de commerce, etc...).

Il faut retenir que c'est le plus grand nombre d'apprentis enregistrés ces dix dernières années. Parmi les métiers enseignés, on constate une recrudescence de l'intérêt pour les professions de l'artisanat du bâtiment. Les professions commerciales et techniques perdent l'attrait qu'elles avaient il y a quelques années. Les jeunes sont donc sensibles aux problèmes du retour à la nature, de la pollution et, dans certains cas, on remarque aussi une fuite envers une certaine vie industrielle.

LES TACHES DE L'OFFICE

Les diverses tâches administratives de l'Office des apprentissages découlent de l'enregistrement des contrats. Ils sont inscrites, section par département de l'industrie, dans la formation professionnelle pour l'approvisionnement. Les autres activités de l'Office sont l'information, le placement, la surveillance, la conciliation ; l'Office est la première instance en cas de litige.

La tendance générale tend à promouvoir la surveillance par l'organisation d'examen intermédiaires qui peuvent aller jusqu'à valeur de promotion ; par exemple pour les employés de commerce et les vendeurs. Ces examens sont organisés par le service cantonal de la formation professionnelle et les associations professionnelles. Dans certaines professions, la surveillance est exercée par les visites d'une commission paritaire (un représentant du patronat et un représentant des travailleurs) sur le lieu de travail de l'apprenti. L'Office est aussi chargé d'organiser ces visites.

COMMENT TRAVAILLE L'OFFICE

A quelles occasions un apprenti

cantonales. D'un contrat d'apprentissage seuls les points suivants sont laissés à l'appréciation des parties signataires : le temps d'essai (minimum un mois maximum trois mois), l'outillage personnel exigé de l'apprenti et qui en supportera les frais ; dans le cas, de plus en plus rare, où l'apprenti est logé par l'employeur on précisera qui, des parents ou du patron, prendra en charge les frais de logement pension et blanchissage ; la durée du travail journalier et hebdomadaire, conformément à la loi fédérale sur le travail du 13 mars 1964. En général, la durée de la journée ne pourra dépasser 9 heures et en aucun cas ne dépassera celle des autres travailleurs de la même entreprise ; et enfin la rémunération horaire ou mensuelle fixée pour chaque année d'apprentissage. Souvent il est tenu compte des recommandations des associations professionnelles. Entre autre, l'Office devra veiller à ce que tous les apprentis qui fréquentent les cours professionnels, soient au bénéfice d'un contrat. Il faut aussi contrôler que l'entreprise signataire du contrat justifie du nombre d'employés qualifiés autorisant l'engagement de l'apprenti.

LA SURVEILLANCE

Le prochain contact de l'apprenti avec l'Office aura lieu au début du deuxième semestre de la formation, soit par une visite de la commission paritaire de surveillance sur le lieu de travail, soit par un contact personnel avec le préposé, ceci pour les professions qui ne sont pas soumises à la visite mais aux examens intermédiaires. A cette occasion on s'assurera de la confirmation du choix judicieux de la profession, de la bonne intégration dans l'entreprise, de l'application correcte du contrat, de l'avancement du programme de formation et de la bonne adaptation aux cours professionnels. En outre, l'apprenti est informé de la procédure à suivre en cas de difficultés ou de conflit et des motifs de résiliation du contrat.

Est-ce que, lors de ces visites, des apprentis signalent des conflits ? — Il arrive que des commissaires nous demandent d'intervenir, mais le plus souvent des conflits nous sont signalés directement par les intéressés. Comment résoudre un conflit ? — L'Office pourra d'abord renseigner les parties en précisant les droits et devoirs de chacun découlant du contrat, de la loi sur la formation professionnelle ou du code des obligations. Le

conseil, ajoute M. Roulet, prévoit que l'autorité de surveillance pourra, à la demande de la partie la plus diligente, réunir à l'Office les parties en vue de conciliation. Quels sont les pouvoirs de l'Office ? — Les possibilités d'intervention sont limitées à la tentative de conciliation ou alors dans les cas plus graves, à avertir l'autorité cantonale qui est seule habilitée à retirer l'approbation d'un contrat. Mais, dans la plupart des cas, notre intervention a pour but de rechercher la solution la meilleure pour assurer l'aboutissement de la formation de l'apprenti. Dans les litiges donnant lieu à des demandes d'indemnités, si la conciliation n'aboutit pas, les parties seraient renvoyées à la juridiction compétente (tribunal de 770 apprentis). Sur un nombre de 770 apprentis, combien d'interventions faites-vous par année ? — Sur un an, précise M. Roulet, il y a environ 80 interventions pour aller du simple conseil à l'avertissement en passant par la conciliation. Le principal motif de rupture de contrat est le manque d'aptitudes scolaires ou pour la pratique du métier.

Est-ce qu'il y a beaucoup de jeunes gens qui se trompent de voie ? — En plus des ruptures de contrat durant le temps d'essai, on constate, avec chaque volée en cours de première année, des décisions de renonciation suite à des constatations de non-épanouissement. Ces ruptures sont généralement établies d'intente entre les parties. Voilà l'essentiel de notre travail, mais je vous rassure que nous sommes aussi à gérer le service des bourses qui prend un développement réjouissant.

En conclusion, M. Roulet ajoute que la réussite d'un apprentissage, qui dépend avant tout de l'apprenti lui-même de son patron et de l'école professionnelle, tient aussi à la qualité de la collaboration du représentant légal de l'apprenti. Le rôle de ce dernier est parfois méconnu et mérite d'être mis en évidence. Une fois leur enfant placé les parents ne sauraient se contenter de signer les bulletins scolaires. Un dialogue régulier entre le chef de famille et le patron est indispensable. Ces contacts permettent de prévenir les difficultés qui pourraient surgir pendant l'apprentissage. A l'inverse l'absence de dialogue peut mener à un manque de compréhension réciproque préjudiciable à l'apprenti.

E. OTHENIN-GIRARD

Soirée annuelle de la fanfare « L'Espérance » de la Sagne

Samedi soir, la fanfare « L'Espérance » de la Sagne donnait son traditionnel concert, sous la direction de Raymond Lanfranchi. Elle interpréta onze pièces dont le choix varié fut particulièrement au point. Mentionnons tout d'abord « Kozaken patrouille », de L. Knipper (fantaisie russe), puis « Dans les rues d'Antibes » de Sydney Bechet, « Die beiden Spitzbuben », une polka pour deux cornets de W. Klees, qui fut bissée, et « Josua », un Choral-dixieland de Ken Roccard.

En intermède, un groupe de jeunes musiciens qui suivent un cours d'élèves, joua un morceau sous la direction de Christian Lardon. En seconde partie, le club d'accordéons des Ponts-de-Martel,

sous la direction de Mme Raymonde Jeanmairet, donna un excellent concert. Le répertoire est très varié et chacun put apprécier les différentes musiques. Notons d'abord « Joie d'enfants », une valse de Renato Bui, « Reine des prés », valse de E. Zeltner, puis « Where'er you walk », de G.-F. Haendel. Cette œuvre sera interprétée par le club « Victoria », comme morceau de concours à la prochaine Fête romande des accordéonistes. Enfin « Sympokopos », de Ruegg, et « Retour de chasse », une marche de R. Hirschy, furent également fort applaudis. Pour terminer la soirée, un bal permit à chacun de se divertir jusqu'au petit matin, au son de l'orchestre « Pier Nidder ».

CARNET DU JOUR

La Chaux-de-Fonds

CINEMAS
Corso : 20 h 30, « Les 4 Charlots mousquetaires » (12 ans).
Eden : 18 h 30, « Chaleurs aux sports d'hiver » (20 ans) ; 20 h 30, « La vieille fille » (16 ans).
Plaza : 20 h 30, « RAS » (16 ans).
Scala : 21 h, « Le permis de conduire » (16 ans).
ABC : 20 h 30, « Pourquoi Israël ? » (12 ans).
TOURISME
Bureau officiel de renseignements : 84, avenue Léopold-Robert, tél. (039) 23 36 10.

DANSE ET ATTRACTIONS

Rodéo-Club bar 72 : 21 h 30 - 4 h.
La Boule d'or : 21 h - 2 h.
Cabaret 55 : 21 h 30 - 4 h.
Chez Jeanine : 21 h - 4 h.
EXPOSITIONS
Musée d'histoire : les collections (le week-end ou sur demande).
Musée d'histoire naturelle : collections et dioramas.
Musée paysan des Eplatures : nos fermes face à la pression urbaine ; bilan de dix ans de luttés.
Musée des beaux-arts : rétrospective Charles l'Éplattener.
Bibliothèque de la ville : croquis et études de l'Éplattener.
Galerie du club 44 : Claudio Bacalla, peintre.
Salle des Chatons (Serre 68) : exposition sur l'Afrique.
Galerie du Manoir : sculptures de Willy Walpfeimer.
Permanences médicales et dentaire : en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.

Pharmacie d'office :

Forges, 2a, avenue Charles-Naine, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 11.

MANIFESTATIONS

Club 44 : 20 h 30, « Journal d'un fou », spectacle théâtral.

Le Locle

EXPOSITIONS
Musée des beaux-arts : les collections.
Musée des Monts : Les Jürgens, une dynastie de grands horlogers.
TOURISME
Bureau officiel de renseignements : 5, rue Henri-Granjean, téléphone (039) 31 22 43.

Pharmacie de service :

Coopérative, 6, rue du Pont, dès 21 h, tél. 17.
Permanence médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin traitant, tél. 17, ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.

Val-de-Ruz

Pharmacies de service : Marti, Cernier ; Piervoganni, Fontaines.
Permanences médicale et dentaire : votre médecin habituel.

DANSE

Les Geneveys-sur-Coffrane : Le Grenier de 20 h à 24 h.

CE QUE VOUS FAITES CHAQUE JOUR POUR VOTRE SANTÉ EST DÉCISIF !

Nous avons insisté précédemment sur l'importance d'un apport journalier de vitamines B par la levure, pour nourrir notre système nerveux.

C'est une chose primordiale, car si les systèmes nerveux est en bon état, tous les organes : le cœur, l'estomac, les intestins, en sont favorablement influencés et travaillent harmonieusement.

Il est important de rappeler que la levure ne contient pas seulement la vitamine B1, protectrice du système nerveux, mais encore tout le groupe des vitamines B, qui constituent un véritable rempart de protection. Elle contient également des protéines de haute valeur, des acides nucléiques, du glutathion, et des acides aminés libres, de la leucithine, et des sels minéraux.

Il n'est donc pas exagéré de dire que la levure vitamineuse contribue à consolider la santé : de plus, la levure ne fait pas grossir, au contraire, elle favorise l'assimilation complète des aliments dans les tissus.

En recommandant un tel produit complétement, Migros rend service à ses fidèles clients et contribue à la protection de la santé publique.

La levure vitamineuse en poudre : la boîte 250 g Fr. 2.20 (100 g = Fr. —88). L'Extrait vitamineux à base de levure — 88. Le tube 60 g Fr. 1.30 (100 g = Fr. 2.167).

EN VENTE A LA MIGROS

VAL-DE-RUZ — VAL-DE-RUZ

Au tribunal de police De l'usage peu orthodoxe des phares sur la route

De notre correspondant :

Le tribunal de police du district du Val-de-Ruz a siégé hier matin à l'hôtel de ville de Cernier, sous la présidence de Mme Ruth Schaefer-Robert, assistée de M. Marc Monnier, greffier-substitut.

Le président a tout d'abord donné lecture de son jugement concernant J.-J. V., de Neuchâtel, prévenu de lésions corporelles par négligence en contravention à la LCR. Le 24 novembre 1973, vers 13 h 45, le prévenu, qui circulait au volant de son automobile de Valangin en direction de Fontaines, a perdu la maîtrise de son véhicule sur un tronçon de route verglacé, à proximité de l'hôpital de Landevaux. Sa machine, après avoir zigzagué, heurta frontalement la voiture conduite par P.V., de Fontainemelon, qui arrivait en sens inverse en tenant correctement sa droite. L'accident fit trois blessés. A l'audience du 9 avril, le prévenu a reconnu les faits mais contesté toute faute. Le tribunal retient que la perte de maîtrise est objectivement réalisée, mais ne l'est pas subjectivement. Surpris en arrivant sur du verglas alors que la journée était ensoleillée et les routes sèches, le prévenu s'est trouvé, sans sa faute, hors d'état de maîtriser son véhicule. Cette perte de maîtrise, due à un élément extérieur et non au comportement du conducteur lui-même, ne saurait lui être imputée à faute. Aucune négligence n'étant établie à sa charge, J.-J. V. est acquitté et les frais sont laissés à la charge de l'Etat.

VOLS

E.M., actuellement à la maison d'éducation de Prêles, est renvoyé devant le

tribunal pour vols. A Dombresson, il a trébuché dans le séchoir d'un immeuble où il a dérobé hier vêtements. A Sonviller, il s'est emparé d'un porte-monnaie contenant 245 fr. 20. Le prévenu reconnaît les faits. Il est condamné à 20 jours d'emprisonnement avec sursis prenant des ans et au paiement des frais se montant à 67 francs.

SIGNAUX OPTIQUES

R.J., des Hauts-Geneveys, Ph. P., de Peseux et B.G., de Fontainemelon, sont prévenus d'infraction à la LCR et d'opposition aux actes de l'autorité. Circulation en voiture de Boudevilliers en direction de Malvilliers, tous trois, à quelques minutes d'intervalle, ont fait usage de leurs signaux optiques pour aviser les automobilistes venant en sens inverse que la police effectuait un contrôle avec un appareil radar. Les prévenus reconnaissent les faits. Considérant que l'infraction n'est pas réalisée en l'espèce, le tribunal ne retient pas l'opposition aux actes de l'autorité. Pour usage abusif de signaux optiques, R.J., Ph. P. et B.G. sont condamnés chacun à 100 francs d'amende et à 25 fr. de frais.

LE DÉMON DE L'ALCOOL

E.F., de Corcelles, s'est rendu dans un restaurant du district où il a consommé du vin blanc, malgré une interdiction de fréquenter les débits de boissons alcoolisés. Il est condamné à cinq jours d'arrêts sans sursis, peine complémentaire à celle prononcée contre lui le 20 mars 1974 par le tribunal de police

de Boudry pour une même infraction. Trente francs de frais sont mis à sa charge.

DOMBRESSON

Conférence du corps enseignant primaire

(c) Comme tout le canton, le corps enseignant primaire du Val-de-Ruz est convoqué en conférence officielle de printemps, jeudi après-midi. A l'ordre du jour de cette séance des communications et des informations du département de l'instruction publique et des renseignements sur le plan d'études, les programmes (année scolaire 1974-1975) et l'appréciation du travail scolaire. La conférence sera présidée par M. Eric Laurent, responsable du Centre neuchâtelois de document pédagogique.

COFFRANE

Foire peu animée

(c) La foire de Coffrane est restée avoir lieu par un jour humide et froid. Or, cette année, elle bénéficia d'une journée ensoleillée, mais une bise froide maintint tout de même la température traditionnelle. Seules, deux vaches figurèrent quelques instants sur le champ de foire, plus « pour mémoire » que dans l'espoir de trouver acquéreur et il y eut peu de monde autour des bancs de forains. En revanche, la vente organisée par les dames de la société de culture dans la salle de paroisse connut le plein succès habituel ainsi que le manège pour petites autos où les jeunes insensibles à la température prirent d'assaut chaque voiture disponible.

FONTAINEMELON

Une école de football

(sp) Le Football-club de Fontainemelon a décidé la création d'une école de football pour les garçons du Val-de-Ruz nés en 1964-1965 et 1966.

Les juniors sont invités à prendre part aux entraînements qui auront lieu chaque vendredi en fin d'après-midi sur le terrain de Fontainemelon. C'est M. Gino Gioria, instituteur au collège de la Fontenelle, à Cernier, entraîneur diplômé, qui s'occupera des joueurs.

La sécheresse s'installe

(c) Le manque d'eau dans la campagne se fait sentir depuis quelques semaines. Les herbes ne poussent guère et les paysans commencent à manifester quelque préoccupation. Les provisions de fourrages secs commencent à baisser d'inquiétante façon. Dans les fermes isolées de la montagne, les citernes auront bientôt épuisé la cote d'alarme et le débit des sources est en baisse.

SAVAGNIER

Prochaine séance du Conseil général

(c) Le Conseil général de Savagnier est convoqué pour jeudi soir. A l'ordre du jour, figurent les comptes 1973 et rapports à l'appui ; nominations du bureau du Conseil général et de la commission des comptes ; demandes de crédits pour recherche d'eau ; équipement aux Prayes Bel-Air ; vente de terrain et plan d'alignement aux Prayes.

VALANGIN

† Frédy Balmer

(sp) Dans un petit article paru lundi sous « Carnet de deuil », nous avons relaté les différentes activités exercées par M. Frédy Balmer dans la région. On peut rappeler les rares qualités morales et humaines du disparu, comme l'a bien fait le pasteur Evard lors du service funèbre. Il a toujours dénoncé, partout où il les rencontrait, les injustices et les compromis, contre lesquels il s'est élevé parfois avec violence. Ne craignant pas de s'avancer seul dans la lutte, si sa cause était juste, il la défendait jusqu'au bout.

La foule qui s'était rendue à Valangin samedi pour lui rendre les derniers honneurs était un témoignage de l'affection et de la reconnaissance que ses nombreux amis lui portaient. Ce départ aussi subit qu'inattendu laissera beaucoup de regrets.

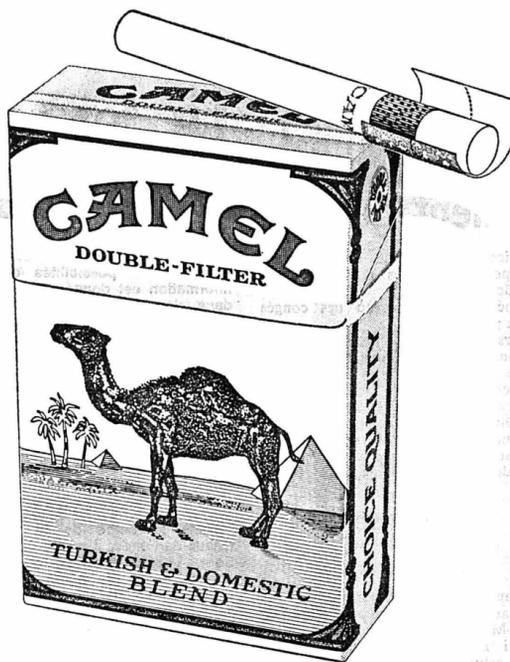
Dans la nombreuse assistance qui s'était rendue samedi à Valangin nombreux étaient ceux de qui il avait défendu les intérêts, avec la simplicité et la complaisance qu'on lui connaissait. M. Claude Maridor a tenu à relever au nom du Syndicat d'élevage bovin du Val-de-Ruz, la compétence et le dévouement avec lesquels le défunt s'était occupé de cette société durant 35 années.



Succès retentissant d'une cigarette légère.

CAMEL DOUBLE-FILTER FILTRE

Même une cigarette double-filtre très légère peut avoir de la saveur. Vérifiez-le par vous-même!



038
24 46 86

CANARIES

Départs hebdomadaires
Séjours
de 1, 2 ou 3 semaines
avec avion dès Genève

A partir de Fr. **490.-**

Neuchâtel 9, rue des Moulins
VOYAGES
AM

DÉMÉNAGEMENTS
Toutes directions - Suisse et France

POLDI JAQUET

NEUCHÂTEL Tél. 25 55 65

Par monts et vaux
avec **PER PEDES**

Vacances, week-ends
et journées pédestres.
Demandez notre brochure.

PER PEDES, 1025 Saint-Sulpice
Tél. (021) 34 08 02
ou auprès de votre magasin de sport.

Ecole de conduite
toutes catégories

A. Maire J.-J. Kramer W. Pillonel
Tél. 25 67 70 Tél. 33 34 54 Tél. 42 28 95

SAVOIR CIRCULER - AVENIR ASSURÉ
Téléphoner entre 12 h 30 et 13 h et dès 20 heures.

AF

Cuisinières
« LE RÊVE »
avec four
autonettoyant
dès

Fr. 780.-

La marque suisse
de confiance.
Toutes les grandes
marques en stock.
Grosse reprise
ou gros rabais.
J'y gagne, alors
j'y vais.
Naturellement au

**Discount
du Vignoble**

Fornachon & Cie,
Bevaix.
Tél. (038) 46 18 77.

J'ai trouvé

le moyen de faire
exécuter mes photo-
copies à la minute,
sous mes yeux, chez
Reymond, Rue Saint-
Honoré 5, Neuchâtel.

La classe Hi-Fi à des prix d'amis!



**LENCO
L78**

Le tourne-disque à prix
avantageux de la classe
Hi-Fi, une technique par-
faite, un styling impeccable.

L78 avec:

Fr. 325.-

— cellule cristal Ronette:
Lenco M94 Fr. 340.-
— cellule magnétique
Shure M75 Fr. 375.-

Un tourne-disque équipé
de tous les
perfectionnements!
Le couvercle est compris
dans le prix!

LaChaux-de-Fonds: Rue de la Serre 79
Lausanne: Place de la Palud 22
Genève: Passage des Lions 6 bis
Fribourg: Boulevard de Pérolles 31
Sion: MMM «Métropole»
Neuchâtel: Rue des Terreaux 3-5
Com. p. poste: exlibris Case pos-
tale 605, 1000 Lausanne 17

ex libris

NOUVEAU

Kitty

l'indispensable peigne-séchoir à friser

Peigne-séchoir à friser KITTY
d'un rendement particulièrement élevé. Pour sécher, mettre en plus,
travailler et rafraîchir la chevelure. Pour «elle» et «lui». Aussi indispensable
que la brosse à dents, tant à la maison qu'en voyage. Fr. 58.-

En vente au magasin spécialisé

Vuilliamener
& C^{ie} S.A.
ELECTRICITE TELEPHONES
NEUCHÂTEL

Grand-Rue 4 Tél. 25 17 12

Encadrements
Tableaux
Couleurs pour artistes

Vente du soir, jeudi jusqu'à 21 h

M. FLURY

Rue Centrale 12 - Bienne - Tél. 22 45 05

Toujours du nouveau!
**Télévision
noir et couleurs**

GRUNDIG PAL-SECAM - PHILIPS - MEDIATOR
Radios - Enregistreurs - Tourne-disques - Disques

chez votre spécialiste

Parking
à quelques pas



20 ans
service et vente

Service après-vente
rapide et soigné

Grand-Rue 22
Sous les arcades
Tél. (038) 31 24 84

Crédit comptant

Commande d'argent comptant bon marché

Les restrictions de crédit ont été allégées. Nous pouvons de nouveau maintenant mieux satisfaire vos désirs.

Montant désiré Fr.	remb. mensuel Fr. (max. 24 mois)
But du crédit	
Je désire conclure une assurance pour solde de dette*	
Je suis en bonne santé et entièrement apte au travail*	
Nom	Prénom
NP/Lieu	Adresse
A l'adresse ci-dessus depuis	Nationalité
Domicile précédent	Adresse
Né le	Profession
Etat civil	Nombre d'enfants
Employeur	Depuis
Salairé mensuel Fr.	Revenus access. mensuels Fr. (p. ex. revenu de l'épouse etc.)
Loyer mensuel Fr.	Dettes remboursables par acomptes Fr.
Date	Signature

391 **Banque Rohner SA**

1211 Genève 1
31, rue du Rhône
Tél. 022 24 13 28

9001 St-Gall
Neugasse 26
Tél. 071 23 39 22

Succursales à
Zürich, Lugano
et Chiasso

Fleurier

Stade des Sugits

Championnat suisse
de deuxième ligue

**TOUT...
pour le sport**

**Schmutz
Sports**

Fleurier
☎ 61 33 33



**pharmacie
PERRIN**

FLEURIER ☎ 61 13 03
LABORATOIRE
DU VALLON

EXIGEZ

Blackmint
boisson naturelle...
et sans alcool!

L. Boichard, Môtiers - Tél. 61 14 69

Service rapide de réparation

EAU - GAZ - SANITAIRE
CHAUFFAGE

Entreprise en chauffage et sanitaire
GEISER & FILS
FLEURIER - Tél. 61 28 89 et 61 30 60

Le vin de tous les jours

« Réserve de la Citadelle »

C. JACOT & Cie
Fleurier Tél. 61 10 96

demain jeudi en nocturne 20 h 30

Fleurier I - Hauterive I

Après avoir réalisé depuis le début de l'année trois points en deux rencontres, Fleurier I, a trébuché dimanche à Bôle contre l'équipe locale, alors que l'équipe de Vallon était fort bien partie pour cette importante confrontation, menant au score. Il fallut que Fleurier rata un penalty pour que le moral de l'équipe soit atteint et que ses chances de victoire s'envolent, car le moral n'y était plus. Ainsi les Fleurisans occupent-ils toujours

la lanterne rouge avec Xamax II, équipes qui ont toutefois un match de retard sur ceux qui les précèdent.

Il ne faut pas se leurrer. La situation de Fleurier n'est guère brillante. Le tout est de savoir si les jaune et noir pourront se sortir du mauvais pas dans lequel ils se sont enfoncés au premier tour, pour cela, il ne leur reste que peu de matches et le temps presse. C'est pourquoi, la confrontation qui les

opposera demain soir, au stade des Sugits, à Fleurier, sera capitale pour l'équipe du Val-de-Travers. Hauterive n'est pas un adversaire à dédaigner, au contraire, puisqu'il peut prétendre encore à devenir champion de groupe. C'est dire que, ni l'une ni l'autre des équipes se fera des cadeaux demain à Fleurier, où la lutte sera vive n'en doutons pas. Les locaux jouant cette fois l'une de leur dernière carte pour rester en deuxième ligue. Mar

Partie publicitaire : **ASSA** ANNONCES SUISSES S. A.
2001 NEUCHÂTEL ☎ (038) 24 40 00

**CHAUSSURES
CHARDONNENS**
Avenue de la Gare 10 - FLEURIER
☎ 61 34 53

COUVET
☎ 63 28 78

Garage de la Place-d'Armes
PAUL JOSS
PEUGEOT - VOLVO
Fleurier Tél. 61 11 72

SERVICES INDUSTRIELS
Fleurier
TOUJOURS A VOTRE SERVICE
POUR MIEUX VOUS SERVIR
Magasin, rue du Grenier ☎ 61 10 59

Chez André
FLEURIER
Tél. (038) 61 22 70
Ameublement - Décoration
Articles pour bébés

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

120^e ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

Assemblée générale de la caisse Raiffeisen de Saint-Sulpice

La 32^e assemblée de la caisse Raiffeisen de Saint-Sulpice a eu lieu samedi soir à la salle de gymnastique en présence d'une nonantaine de personnes. M. Paul Clerc, président du comité de direction, ouvrit la séance, puis M. Charles Tschaepet a donné lecture du procès-verbal qui fut adopté.

Dans son rapport, le président a exprimé sa satisfaction de l'exercice et adressé ses remerciements à ses collaborateurs ainsi qu'au gérant et à sa femme.

M. François Martinet a ensuite présenté les comptes qui présentent une augmentation à tous les postes. Ainsi, le mouvement général a passé de 4.332.000 fr. à 5.913.000 fr., le bénéfice lui-même accusant une légère hausse, en se montant à 2630 fr. (2609 fr. en 1972). En outre le nombre de membres s'élève à 85 contre 79 en 1972. Sur la proposition de M. Daniel Maire, président du conseil de surveillance, l'assemblée a accepté les comptes et le paiement d'un intérêt de 5% sur les parts sociales.

Dans les divers, une modification des statuts est acceptée. C'est ainsi que désormais la caisse Raiffeisen s'appellera Caisse de crédit mutuel.

Deux nominations sont enregistrées, celles de MM. François Bezençon et Claude Charrière, en remplacement de MM. Maurice Lambert, vice-président du comité de direction, et Bernard Matthey, membre du comité de surveillance, démissionnaires. Ils ont tous deux reçu des cadeaux.

En fin de séance, M. Maurice Tuller,

président de l'exécutif, approuva le salut des autorités communales, tandis que M. Arthur Baumann, président de l'USL, ajouta quelques mots bienveillants à l'égard de la vitalité de la caisse. Enfin un repas fut servi après la séance officielle et agrémenté de productions présentées par M. Lucien Boéchat.

Assemblée de l'association paritaire interprofessionnelle de Fleurier

L'assemblée générale de l'Association paritaire interprofessionnelle s'est tenue lundi soir à Fleurier sous la présidence de M. François Sandoz, président.

Le rapport sur l'exercice 1973 de la caisse de chômage, présenté par M. Roger Cousin, mentionne que le bénéfice s'est élevé à 122.740 fr. 75, portant la fortune de la caisse de chômage à 1.810.585 fr. 87.

Les versements d'indemnités de chômage ont été de 4643 fr. 30, contre 7.043 fr. 55, l'année précédente. Par profession, les indemnités se répartissent comme suit: bois et bâtiment, 1542 fr. 05, horlogerie, 3101 fr. 25. Ces indemnités ont été versées à cinq assurés. L'indemnité journalière a été de 25 fr. 37 contre 19 fr. 19 en 1972. Cette augmentation provient de l'élévation des indemnités légales intervenue le 1^{er} octobre 1973.

LES VERRIÈRES

Prochain concert de la fanfare

(c) La fanfare «L'Echo de la Frontière» prépare son concert annuel que dirigera pour la première fois son nouveau directeur, M. André Lebet. Le programme sera complété samedi prochain par la présence du fantaisiste Gaston Blanchard.

Dans un mois, le premier plongeon dans la piscine des Combes rénovée

De l'un de nos correspondants :

Le 16 mai 1973, le comité de direction de la piscine des Combes prit l'unanimité la décision de ne pas ouvrir durant une année les installations sportives existantes de la «Pénétrante», entre Couvet et Boveresse, afin de permettre la réalisation des travaux indispensables imposés par les autorités cantonales de contrôle. En effet, l'équipement technique du bassin ne répondait plus aux exigences actuelles, et les communes du Vallon ont accordé les crédits nécessaires (un million de francs) pour procéder aux améliorations suivantes: chlorage, régénération, filtrage et aménagement des alentours. En revanche, il appartenait à la Société coopérative de la piscine de trouver elle-même les fonds à investir dans les installations dites d'accueil: vestiaires, toilettes, buvette, caisse, etc.

L'ÉTAT DES TRAVAUX

Les travaux ont donc démarré l'été dernier et seront terminés pour la date de réouverture, le 1^{er} juin, l'inauguration officielle étant prévue quelques semaines plus tard. Ces travaux, aidés de six enfants de Noiraigue, Travers et Couvet (qui ont reçu en récompense un abonnement de saison), le gardien, M. Waldemar Iten, a vidé le bassin rempli par l'hiver et l'a débarrassé des per-

parois. Il effectuera maintenant son nettoyage et les premiers essais de remplissage et de chauffage auront lieu ces prochaines semaines. La suite des machines, avec ses pompes, son compresseur, son brûleur à gaz propane et autres appareils est pratiquement prête à fonctionner une fois achevés les raccordements électriques. Quant au raccorde-ment, il a été semé au niveau et au-dessus du bassin, et il commence déjà à sortir de terre afin de résister aux usagers dès le 1^{er} juin!

Lors d'une récente visite des lieux, sous la conduite du chef d'exploitation, M. Denis Gysin, les membres du comité de direction ont aussi pu constater que les bâtiments d'accueil prenaient forme, quand bien même l'assez faible montant enregistré lors de la dernière souscription publique n'a pas permis de réaliser l'ensemble du projet initial de l'architecte; et cela d'autant plus que les pourparlers en vue de la conclusion d'un emprunt de 110.000 fr. n'ont pas encore abouti!

Néanmoins, avec les moyens du bord, un premier bâtiment sera utilisable d'ici un mois; il comprendra des vestiaires communs au sous-sol et à casiers individuels au rez-de-chaussée, des toilettes, un local pour le matériel et la caisse de la piscine. Bien que modeste — on a réutilisé les anciens cadres — ce bâtiment en dur remplira parfaitement les divers rôles qui lui ont été dévolus.

L'ancien local des vestiaires a été transformé bénévolement en buvette par M. Eric Bastardoz durant les vacances de printemps; un dallage viendra compléter sous peu l'accès principal à ce mini-restaurant.

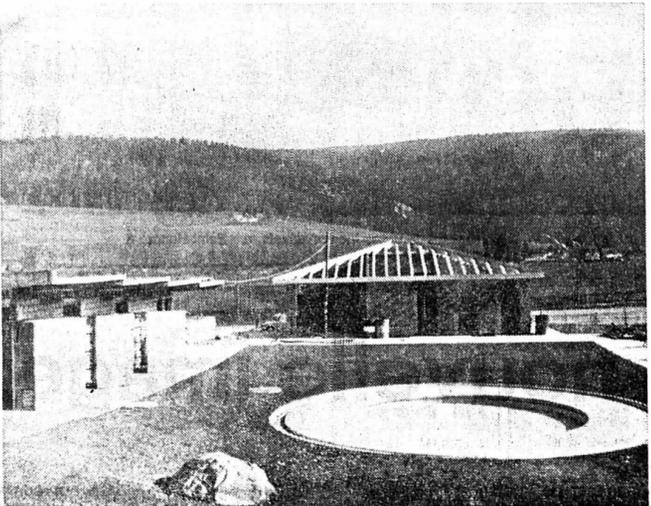
NOUVEAUX TARIFS

Dans sa dernière séance, le comité de direction a adopté les nouveaux tarifs des billets et des abonnements, accordant des taux préférentiels aux indigènes du Vallon pour marquer sa gratitude aux communes du district qui soutiennent financièrement la société. De plus, il a décidé de prolonger d'une heure l'ouverture quotidienne de la piscine (désormais chauffée!), soit de 10 h à 20 h, au lieu de 19 h, sauf les samedis et les dimanches où l'entrée sera fermée dès 19 heures. Pendant les vacances, l'accès sera autorisé dès 9 heures.

Enfin, l'assemblée générale a été fixée à Môtiers le 30 avril; outre les différents rapports statutaires, il y sera question du taux de l'intérêt des parts sociales et de la nomination d'un nouvel administrateur. Et un mois plus tard, les amateurs de baignade pourront revêtir leur maillot et amorcer leur premier plongeon dans un bassin flambant neuf, entouré d'installations entièrement nouvelles ou grandement améliorées. Après une quinzaine d'années de bons et loyaux services, la piscine des Combes méritait une telle cure de rajeunissement et d'adaptation!

Le riz récolté au Vallon est arrivé au Tchad

(sp) L'automne dernier, un groupe de jeunes du Vallon avait entrepris une collecte de riz en faveur de la maison d'enfants «Betsaleel» située à Koumra, au Tchad, où travaille Mlle Josette Jeannerichard, de Boveresse. Cette collecte avait permis de réunir trois tonnes de riz en nature et une somme en espèces qui fut convertie en deux autres tonnes de cette même céréale, trop coûteuse au Tchad pour l'acquiescer sur place. Au terme d'un voyage de 33 jours et de 7500 km, le camion transportant ces cinq tonnes de riz est arrivé à bon port le 29 mars, exonéré de toute taxe douanière après maintes démarches auprès des autorités compétentes. Les organisateurs de cette «action» humanitaire viennent de recevoir une lettre confirmant que leur envoi a atteint son destinataire africain, en l'occurrence un orphelinat abritant 32 enfants.



Le nouveau bâtiment d'accueil de la piscine des Combes, bientôt sous toit. Au premier plan, le bassin des enfants, et solitaire, un bloc de granit mis au jour lors des récents travaux.

(Avipress - Photagence)

Climats intérieurs

ACCORDS

Quand le balancier de la pendule aura fini d'égrenier sa plainte au rythme immuable engendrant les heures... Quand l'horloge du temps et ses mesures ne scanderont plus les jours et les dates... Il sera aisé de prendre l'envol où les accords se font et en tout surpassant les loins et le temps. Les accents angossés de la douleur humaine si divers, et pourtant semblables ne sont qu'un seul et même cri adressé à l'infini. Que nous soyons en train de courir ou de nous arrêter, de nous étourdir ou de penser, nous marchons tous au-devant du même terme, de la même échéance.

Et notre interrogation identique dit bien la commune mesure de notre condition d'hommes! Il y a une signification de la vie, une densité de l'existence, qu'une invention humaine pas plus que la science ou la guerre ne sauraient détruire! C'est, que nous le voulions ou non, que nous le désirions ou pas, notre signe particulier, la marque de notre appartenance à un divin Créateur. Et nous pouvons nous dérober, fuir, nous cacher. Il sait, lui, qui nous sommes et où nous allons.

C'est dans cette acceptation de notre identité que l'accord avec les richesses de la Création, et en particulier de la nature devient possible, étroit, fructueux. On ne goûte à la plénitude que dans la mesure où nous sommes capables de faire abstraction de nous-mêmes et de ce qui nous concerne. Pour communiquer vraiment avec ce qui est beau, il faut tout oublier de la laideur! Pour reconnaître la bonté il faut, de même, ne plus voir la méchanceté. L'enfant, mieux que l'adulte possède

cette faculté extraordinaire de vivre intense jusqu'à la minute présente. Il y donne tout entier, sans calculs et arrière-pensée parce qu'il possède l'entière confiance et la simplicité propres à son âge.

Mais qui de nous, même adulte, n'a pas connu ces moments d'admiration, d'émerveillement sans pareil devant quelque chose de très beau ou de très grand? Dans des circonstances particulières, nous retrouvons, heureusement, des cœurs d'enfants! Devant la splendeur d'un paysage, la majesté d'un édifice, la fraîcheur d'une fleur, et tant d'autres choses belles aussi; l'accord de notre sensibilité avec ce que nous voyons, entendons ou contempions devient alors une source de joie indicible. Il n'y a pas de mois, plus de sons pour exprimer ce qui, de trop loin, nous dépasse: seul le silence est assez grand et la prière de reconnaissance assez humble!

Et c'est bien là que se situe la tragique impuissance de tous ceux qui servent l'art sous quelque forme que ce soit. Ils apprennent à se surpasser, à s'effacer pour apporter leurs découvertes aussi intactes que possible, aux autres. Mais il y a une forme de perfection, d'accord total qu'il est impossible d'atteindre, parce qu'ils sont au-dessus des entendements humains.

«Seules nos larmes peuvent nous dire, ce que pour vous, nous ne pouvons pas cueillir».

Il y a un au-delà promis, mais qui ne nous appartient pas encore; dans ce règne où tout deviendra possible, nous connaissons les accords parfaits. Anne des ROCAILLES

BUTTES

Carnet de deuil

(sp) On a rendu en début d'après-midi de mardi les derniers devoirs à M. Joseph Astori, domicilié à Buttes et décédé dans sa 63^e année à l'hôpital de Fleurier après une longue maladie. M. Astori était une figure caractéristique du village de Buttes et précédemment de la Côte-aux-Fées où il avait résidé.

D'origine italienne, il avait fait la guerre en Abyssinie et en Cyrénaïque. Il parlait volontiers de «ces temps maudits» où, pour lui comme pour tant d'autres, la vie n'avait pas été rose. Etabli en Suisse, il fut pendant longtemps contremaître maçon exerçant sa profession avec de solides connaissances du métier et se montrant dur envers lui-même. M. Joseph Astori avait gardé un franc-parler très sympathique et à l'occasion, il savait se montrer un camarade plein d'entrain et d'esprit.

Exercices des pompiers

(c) Aujourd'hui et demain, les sapeurs-pompiers du corps de Buttes seront appelés à effectuer leurs exercices de printemps. Aujourd'hui aura lieu le travail aux engins, alors que demain, un exercice général, sous la conduite du capitaine Josy Percassi, mettra en scène une intervention.

VAUD - VAUD - VAUD

Une cinquantaine de personnes étaient impliquées...

JUGEMENT NUANCÉ AU TRIBUNAL DE MOUDON

De notre correspondant :

L'audience du tribunal correctionnel du district de Moudon concernant l'affaire des jeunes drogués a repris mardi matin sous la présidence de M. François Meylan.

Au début de l'audience, le tribunal a renoncé à disjoindre la cause de l'un des prévenus, comme le demandait le représentant du ministère public, qui souhaitait que celui-ci soit soumis à une expertise au Centre pour la rééducation au travail de la Chaux-de-Fonds. Cette

demande avait été combattue par son défenseur.

Dans un réquisitoire de près d'une heure, M. Weill, substitut du procureur général, a rappelé qu'une cinquantaine de personnes étaient impliquées dans cette affaire, qui avait causé un grand émoi dans toute la vallée de la Broye et dont on ignore les «retombées» sur d'autres jeunes. Après avoir relevé qu'il s'agit de consommation de drogues dites «mineures», il a admis que les prévenus n'avaient pas agi dans un esprit de lucre. Il a passé ensuite en revue les responsabilités de chacun des accusés, notamment du personnage-clé de la bande: le fils de médecin.

LA MAIN TROP LOURDE

Il a ensuite prononcé de sévères réquisitions à l'endroit des sept prévenus, soit dix-huit mois d'emprisonnement pour deux d'entre eux, douze mois pour un troisième, dix mois pour deux autres et huit mois d'emprisonnement pour le sixième. Toutes ces peines avec sursis pendant cinq ans, assorties encore d'un patronage. Il a demandé que la cause du septième accusé soit disjoindre, afin de

pouvoir le soumettre à une expertise psychiatrique.

Dans leur plaidoirie, les cinq défenseurs ont estimé fortement exagérées les peines réclamées par le procureur, invoquant notamment l'extrême jeunesse des prévenus lorsque les délits furent commis (entre dix-huit et vingt ans) et leur volonté actuelle (pour plusieurs d'entre eux) de retrouver une vie normale et un travail régulier.

Une réplique du représentant du ministère public et une double de trois des défenseurs, ont mis fin aux débats de cette lamentable affaire.

LE JUGEMENT

Dans un jugement nuancé, prononcé en fin d'après-midi, le tribunal constate que tous les prévenus, à des degrés divers, ont enfreint à répétées reprises la loi fédérale sur les stupéfiants, mais qu'ils étaient très jeunes à l'époque et que, depuis une année, ils se sont ressaisis, abandonnant l'usage de la drogue et, pour certains d'entre eux, reprenant leurs études ou leur métier.

Les deux principaux accusés sont condamnés à cinq mois et demi d'emprisonnement, avec sursis pendant trois ans, moins 43 jours de prison préventive pour l'un, et 23 jours pour l'autre. Un troisième prévenu se voit également condamner à cinq mois et demi d'emprisonnement avec sursis pendant trois ans. Deux autres condamnés le sont à trois mois et demi, moins la prison préventive. Le sixième est condamné à deux mois et demi d'emprisonnement, cette peine étant complémentaire à une condamnation du tribunal d'Estavayer-le-Lac en 1973. Le septième prévenu s'en tire avec un mois d'emprisonnement, peine également complémentaire à une condamnation du tribunal d'Estavayer. Tous obtiennent le sursis pendant trois ans. Les frais de la cause sont répartis entre les condamnés.

VILLE DE NEUCHÂTEL

Le palmarès de l'Ecole des arts et métiers

Prix de l'Ecole des arts et métiers: Lucien Robert, radio-électricien IV. Prix Paul de Meuron: Mireille Girard, horticultrice III; Anne-Lise Vaucher, coiffeuse III. Prix Paul Matthey-Schack: Marie-Cécile Maendly, maroquinier III; Marie-Hélène Rusillon, coiffeuse III. Prix Louis-Favre: Anna Hoffstetter, fleuriste III; Alain Jeanneret, forestier-bûcheron III; Christiane Sandoz, fleuriste III. Prix Suchard: Bernard Frei, forgeron-mécanicien en machines agricoles III; Daniel Siffert, forestier-bûcheron III. Prix de la Commune de Peseux: Pierre-André Koch, radio-électricien IV. Prix de la Société suisse des métaux imprimés du canton de Neuchâtel: Jocelyne Buret, composition typographique III. Prix de la Fédération suisse des typographes, section de la Chaux-de-Fonds: Claude-Alain Billod, compositeur typographe IV. Prix du Groupement des architectes neuchâtelois (GAN): Claude-Alain Ruesch, dessinateur en bâtiment IV; Jean-François Jehner, dessinateur en bâtiment IV; Alain Stodder, dessinateur en bâtiment IV; Serge Christian, couvreur III; Alain Guichard, ramoneur III; Didier Strauss, dessinateur du génie civil IV; Laurent Schöpfer, forgeron III. Prix de la Fédération cantonale neuchâteloise des entrepreneurs: Marc Juan, dessinateur du

génie civil IV; Jacques Bullat, dessinateur du génie civil III; Pierre-Alain Becker, dessinateur du génie civil III. Prix Ebauches S.A. Neuchâtel: Reynold Glauser, monteur en appareils électriques et de télécommunications IV. Prix Favag S.A. Neuchâtel: Jean-David Barzutti, mécanicien de précision III; Gérard Kaufmann, mécanicien de précision IV; Riccardo Grana, monteur en appareils électriques et de télécommunications IV; Pierre-André Glauser, monteur en appareils électriques et de télécommunications III. Prix Emile de Egger & Cie S.A. Cressier: Gérard Coullery, outilleur III; Olivier Dysli, mécanicien de précision III; Pierre-Alain Geering, dessinateur de machines IV. Prix des Fabriques de tabac réunies S.A. Serrières: Jean-François Blanc, radio-électricien III; Daniel Viki, souffleur de verres III. Prix de la Compagnie des tramways de Neuchâtel: Thierry Delhove, mécanicien en automobiles IV; André Pahud, mécanicien en automobiles III. Prix de l'association cantonale des ouvriers jardiniers: Georges Desjard, horticulteur III. Prix de l'Union des maîtres bouchers-charcutiers: Yvan Plancherel, boucher-charcutier III; Marc Leuenberger, boucher-charcutier III. Prix Montres Florimont S.A., MM. Schaldenbrand, Neuchâtel: Stephen Johnson, dessinateur de machines IV.

au Jour le jour

Des coccinelles pour les aides familiales

Plusieurs enfants, quelquefois même en bas-âge, n'ont temporairement plus de maman... voilà le dilemme auquel il arrive qu'un père de famille soit confronté. Nemo se demande que faire d'autre dans un tel cas sinon de s'adresser au Service d'aides familiales. Cette aide précieuse s'accomplit en partie grâce à la vente de coccinelles en chocolat, à 2 fr. pièce, organisée cette année depuis aujourd'hui et jusqu'à samedi.

Le Service d'aide familiale se compose d'une quarantaine d'aides ménagères intervenant par journées entières ou demi-journées afin de remplacer la mère absente. L'année dernière, ces journées d'intervention ont été mises au service de 253 familles et 146 foyers de personnes âgées. L'aspect financier de ces services rendus est bien sûr délicat, car d'une

part, les aides ne peuvent être bénévoles puisqu'elles doivent assurer un salaire elles aussi, et d'autre part on ne peut alourdir exagérément le budget de certains ménages dont les difficultés pécuniaires ne sont pas des moindres. Aussi, en 1973, les charges du service ont-elles été financées par: l'initiative privée, 137.846 fr.; la Fondation pour la vieillesse, 32.115 fr.; les pouvoirs publics, 82.191 fr. 90 et les intérêts, 342 fr. 90.

Enfin, le compte d'exploitation enregistré un excédent de recettes de 6.203 fr. 45, utilisé à améliorer le fonds de roulement absolument nécessaire en raison de l'importance, sans cesse croissante, des charges salariales.

Nemo espère que l'année 1974 nemoquera le même succès! NEMO

A Payerne, cambriolage au grand jour...

(c) Hier ont été rendus les derniers honneurs à M. Justin Perrin, au cimetière de Pénéty-Vuitebeuf. Agé de 85 ans, le défunt est décédé après quelques jours de maladie. Très connu et aimé de ses concitoyens, il travailla jusqu'à ce que ses forces ne le lui permettent plus. Au service militaire, durant la guerre de 1914-18, il avait servi comme caporal.

PENEY-VUITEBEUF

Nécrologie

(c) Hier ont été rendus les derniers honneurs à M. Justin Perrin, au cimetière de Pénéty-Vuitebeuf. Agé de 85 ans, le défunt est décédé après quelques jours de maladie. Très connu et aimé de ses concitoyens, il travailla jusqu'à ce que ses forces ne le lui permettent plus. Au service militaire, durant la guerre de 1914-18, il avait servi comme caporal.

YVERDON

Collisions

(c) Hier vers 6 h 55, à l'entrée du pont de Gleyres, à Yverdon, un automobiliste circulant en présélection, à gauche, rue des Remparts en direction de Neuchâtel, s'est rabattu subitement à droite et son véhicule a heurté une autre voiture arrivant dans le couloir central. Sous l'effet du choc, ce dernier véhicule toucha encore une autre auto. Dégâts matériels importants. Peu avant 18 h, au même endroit, le conducteur d'un fourgon, en changeant lui aussi de couloir de présélection a heurté une voiture.

AVIS DIVERS

POUR FONDERIE

A vendre 130 kg de fil de cuivre propre, bronze et laiton, chez Charles Gleyres, 19, rue du Temple, 2114 Fleurier.

Travaux de fouilles terrassements

Travail prompt et soigné. Prix raisonnables. Tél. (038) 61 36 22.

robert-tissot

prêt-à-porter ville et sport



Le magasin dans ses locaux actuels, rue Saint-Honoré 8

Une nouvelle image...

Le plus ancien magasin de sport de Neuchâtel est né d'une solide amitié entre deux sportifs de renom : Marcel Robert-Tissot et Jean-Louis Chable. Unissant leurs connaissances dans le domaine du sport, les deux amis ouvrirent, en 1933, un magasin à la rue Saint-Maurice 5, à l'ombre de la célèbre brasserie « Strauss ».

Après quelques années, les deux amis se séparèrent et Jean-Louis Chable partit s'établir à Villars.

En 1956, Marcel Robert-Tissot inaugura son nouveau magasin de sport dans les locaux actuels, à la rue Saint-Honoré 8.

En 1974, une nouvelle page se tourne avec la reprise du commerce par le fils cadet du fondateur, Marc, âgé de 29 ans, qui a travaillé près de 10 ans en étroite collaboration avec son père, aujourd'hui décédé.

Dans la nouvelle optique de la maison, l'article de sport sera progressivement abandonné pour laisser la place à un magasin de confection exclusive de bon goût et de haute qualité.

« L'article de sport technique devient l'apanage des grandes surfaces, tant l'assortiment est devenu riche et varié. De plus, il nécessite un recyclage continu car l'évolution dans ce domaine est toujours plus rapide. Seul le spécialiste mordu du sport pourra, dans un proche avenir, rester constamment à la page dans ce domaine afin de conseiller utilement son client. Nous liquidons donc actuellement tous nos articles de sport à des prix de fin de série jusqu'au début de l'année prochaine mais le service après-vente sera assuré au-delà de cette échéance. D'autre part, de nombreux projets de transformation sont en cours afin de développer au sous-sol notre rayon chemiserie homme et jeans. »

L'emblème du chamois bondissant qui fut pendant 40 ans le rendez-vous des sportifs chevronnés et des élégantes à la recherche d'une exclusivité a été remplacé par un nouveau sigle moderne, marque du rajeunissement de l'entreprise. Le prêt-à-porter ville et sport occupera une place prépondérante dans l'assortiment et l'accent sera mis sur une gamme plus jeune, tout en gardant la note chic qui a fait la réputation de la maison bien au-delà de nos régions.



Marc Robert-Tissot

« La femme chic d'aujourd'hui désire s'habiller d'une façon moins classique et conventionnelle qu'auparavant. Ce qui compte avant tout pour elle, c'est de se trouver à l'aise dans des articles de bon goût qui suivent une mode jeune, sans pour autant tomber dans l'extravagance. »

C'est pourquoi Marc Robert-Tissot et ses jeunes collaboratrices cherchent à s'inspirer des meilleures sources du prêt-à-porter et de la confection chic.

Devant l'envahissement des matières synthétiques dans la confection populaire, mais si peu agréable à l'usage, se dessine un nouveau retour à des produits de base plus chers, mais naturels : soie, coton, laine, cuir.

« La fantaisie dans ces matériaux est très rare et surtout très chère. Nous devons donc nous efforcer de trouver des fabricants qui sacrifient la quantité au profit de la qualité et qui puissent répondre aux critères de goût que nous leur imposons. En effet, ce qui plaira à une Parisienne ne plaira pas forcément à une Neuchâtoise. »

Ce qui surprend lorsqu'on entre dans le magasin Robert-Tissot aujourd'hui, c'est l'ambiance si amicale qui règne au sein de la nouvelle équipe. Le client peut choisir à l'aise, il se sent chez lui.

« Pour moi, il n'existe ni supérieur, ni première vendeuse, ni chef de rayon. Nous sommes tous des collaborateurs polyvalents, et chacun donne le maximum de lui-même. A maintes reprises, je sollicite l'avis de tous avant de prendre une décision. Ainsi, un dialogue permanent s'établit au sein de l'entreprise et les rapports humains conservent toute leur valeur. »

Nul doute que bien des gens apprécieront cette nouvelle optique du commerce de détail qui redonne à l'individu sa vraie valeur et au client sa personnalité à une époque où l'anonymat se développe de plus en plus.

Propos recueillis par G. M.T.



Le premier magasin, en 1933, à la rue Saint-Maurice 5



Photos : Uniphot Gloër

FRANCE

HERMÈS
PARIS

Christian Dior
PARIS

LEONARD **PEROCHE**
Fashion PARIS

Dejavu

RASUREL
international sportswear

Orchidee

Lee Cooper

ITALIE

MODELLI *Sizza* MILANO

PELLETTERIE
CORRADI
ITALY PARMA

sangiorgio

LONDRES

DAKS
LONDON
SIMPSON TAILORED



Kinloch Anderson Ltd
17 Clifford Street London W1
Telephone (01) 437 1504

ÉCOSSE

Pringle of Scotland

BRAEMAR
BRAEMAR KNITWEAR LIMITED
HAWICK, SCOTLAND



SUISSE

Samode

Brandy

MCGREGOR
COORDINATED SPORTSWEAR

Charles Dumas
sportswear of switzerland

FRIBOURG - FRIBOURG - FRIBOURG - FRIBOURG

VIADUC DU LAC DE LA GRUYÈRE

L'intérêt économique du canton à la clé du choix

Plus de 2000 m de longueur, largeur de 22 m, nombreuses piles de 5 à 70 m de hauteur, coût de 30 à 40 millions de francs: le futur viaduc du lac de la Gruyère, sur la RN 12, est l'un des gros morceaux des autoroutes suisses. L'ouvrage longera en quelque sorte le lac artificiel, franchissant deux de ses « fjords ». Six consortiums ont participé à un concours-soumission, préconisant diverses solutions. Les incidences de chacune quant au coût et à l'esthétique, voire à la sécurité, offrent d'assez larges variations. Le choix définitif n'est pas encore fixé. D'après discussions sont poursuivies. De gros intérêts sont en jeu.

Des voix se sont élevées en Gruyère surtout, demandant que rien ne soit négligé pour garantir l'ouvrage exécuté (dont la nécessité n'est pas discutée) soit le plus harmonieux possible. Ces voix réclamaient que les Gruyériens aient voix au chapitre. Entretiens, le jury s'est prononcé. Mais le Conseil d'Etat

fribourgeois, avant de se prononcer, a demandé des études complémentaires. Hier, lors d'une conférence de presse qui suivait une vision locale, le directeur des travaux publics, le conseiller d'Etat Jean Riesen, n'a pas caché son jeu. L'exécution de l'ouvrage sera adjugée, a-t-il dit, « au consortium qui laissera le maximum à l'économie fribourgeoise ». Ainsi, il ne serait pas exclu que le Conseil d'Etat se distance du choix du jury (projet Losinger, béton coulé sur place, coût 33,3 millions) pour adopter le projet le moins cher (mixte acier-béton, 31,4 millions) dont le jury qualifie l'apparence de « peu attrayante ». Or, les avis sont quasi-unanimes: ce projet métallique est en effet le moins beau...

Le viaduc dans dix, dans vingt ans? Car l'œuvre sera durable. Raison de plus pour mettre le maximum d'atouts de son côté. Le gracieux paysage traversé n'est hélas pas exempt de verrous: une gravière, des constructions malencontreuses. Raison de plus, encore, pour ne pas commettre d'autres dommages. Certains enlaidissements, d'ailleurs, pourront être un jour supprimés. Quant au viaduc, on a aujourd'hui la possibilité de le vouloir harmonieux.

GUERRE ÉCONOMIQUE

A-t-on cessé, à présent, de considérer les défenseurs des beautés naturelles pas la question. Sans doute, on admet de donner passablement d'importance à l'esthétique. Ainsi, le jury présidé par M. E. Rey, du service fédéral des routes et des digues, a-t-il jeté son dévolu sur le projet Losinger qui n'est pas le moins cher, en raison de ses avantages esthétiques et techniques. C'est extraordinaire!

Mais, ensuite, la guerre économique prend le pas. Le Conseil d'Etat fait établir d'utiles photo-montages. Il serre de près la question des prix, demande des précisions quant aux fondations, fait étudier plus à fond le franchissement des « fjords » (c'est la fameuse question des variations dues à d'inexactes appréciations de la profondeur du lac), interroge sur les variations des prix de l'acier et du béton. Aujourd'hui, il est en possession des prix rectifiés pour les quatre projets jugés les meilleurs. Et M. Riesen ne cachait pas, hier, que l'intérêt économique du canton est à la clé du choix.

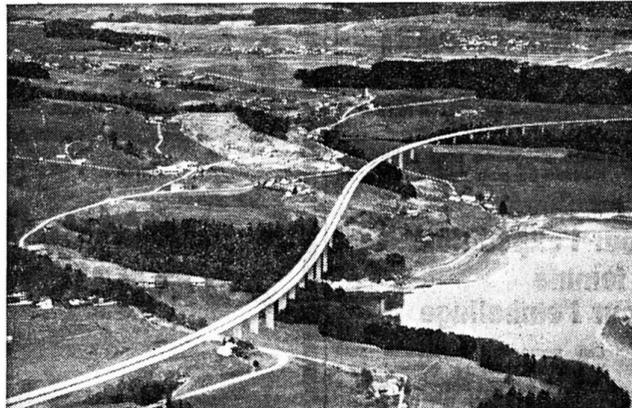
Si le Conseil d'Etat renonce à entretenir le choix du jury, il devra payer une indemnité de plus de 500.000 fr. au consortium intéressé, en vertu des règlements S.I.A. Le problème est examiné à la lumière des impératifs économiques fribourgeois, a dit M. Riesen. L'adjudication suivra, sous réserve de

l'approbation du service fédéral des routes et des digues.

Mais le meilleur marché aujourd'hui sera-t-il le moins cher à plus long terme? Autre grave question. Que le Conseil d'Etat se préoccupe des retombées économiques, c'est son devoir. Cela doit être considéré, pourvu que ce ne soit pas au détriment du but principal: construire un viaduc sûr et beau, digne du paysage qu'il traversera.

Le public peut apprécier les plans, maquettes et photo-montages exposés à l'école de l'école secondaire de la Gruyère, à Bulle, dès aujourd'hui et jusqu'au lundi 29 avril.

Michel GREMAUD



Un montage photographique du futur viaduc du lac de la Gruyère.

(Avipress - BAR)

À la veille des décisions fédérales, la « zone de montagne » tient ses assises

« Tous les paysans du pays attendent les décisions que prendra demain le Conseil fédéral. Le problème des prix sera repris en mains. Nous espérons obtenir des prix normaux, qui non seulement couvriront les frais de production, mais encore assureront à la paysannerie une existence normale ». C'est ce que déclarait hier à Bulle le président de la Fédération des sociétés fribourgeoises de laiterie « zone de montagne » M. Gabriel Kolly, lors de l'assemblée annuelle des délégués. La majorité des 200 sociétés de laiterie fribourgeoises était représentée à ces débats, qui durèrent près de trois heures.

Néed de cette assemblée: les mesures que doit prendre aujourd'hui le Conseil fédéral au sujet des revendications de prix émises par les paysans. On se souvient que le 17 décembre 1973, l'exécutif fédéral répondait aux requêtes présentées par l'agriculture suisse à fin septembre au sujet de l'amélioration du

revenu agricole. La déception profonde que provoquaient ces réponses, subsiste. Aujourd'hui, les agriculteurs estiment avoir exigé le minimum. C'est bien ce que laissait entendre le directeur de l'agriculture, M. Joseph Cottet, conseiller d'Etat, quand il déclarait lors de l'assemblée d'hier, que les décisions prises aujourd'hui ne résoudront certes pas tout le problème, puisqu'elles ne concernent, en chiffres ronds, pas plus du 50 % des agriculteurs. M. Cottet considère sous-jacents le problème de la qualité — le lait reconnu excellent devrait recueillir une indemnité — et celui du rendement, les fermes et les ruraux devant être rénovés afin d'améliorer les conditions de travail.

Le conseiller national Louis Barras devait se montrer plus incisif quand il parlait de réglementation des produits laitiers, à savoir fixer à chaque société de laiterie son volume de production: « Il faut fabriquer ce que l'on peut vendre.

Que chacun se défende dans son propre secteur », déclarait-il. Il demeure vrai que l'on importe certains fromages peu vendus, quand le vacherin fribourgeois par exemple, très demandé, n'est pas produit en suffisance, alors même qu'il ne coûte rien au compte laitier.

Qu'on se réfère aux chiffres de l'exercice écoulé: 165.268.984 kg de lait produits (soit une augmentation de 41.362.398 kg par rapport à l'exercice 1972). Bénéfice de 2200 fr. après une provision de 85.000 fr. pour participation aux frais à la centrale cantonale d'économie laitière et paiement du lait à la qualité. Ces chiffres étaient qualifiés de satisfaisants. Ils sont, on peut le dire, sur le plan suisse, exemplaires. En fin de séance, dans les divers, plusieurs délégués s'exprimèrent au sujet de la pénalisation décalant des germes du lait trop nombreux. Va-t-on trouver là de nouveaux germes... de révolte?

P.G.

Bonnes gens de Belfaux, surveillez vos enfants et vos domestiques!...

A l'entrée de la charmante église de Belfaux, près de Fribourg, tout visiteur est mis en garde par un avis daté du 23 mai... 1866, signé par le président de paroisse, J. Chaton et par le secrétaire, J. Emery. Toute incartade peut valoir la prison. Lisez plutôt:

Art. 1: L'escalier qui conduit à la tribune sera fermé dix minutes après l'heure du service divin;

Art. 2: Il est défendu, sous peine d'une amende de 50 c qui sera doublée en cas de récidive, de stationner dans l'antichambre de la tribune sous le vestibule de l'église, dans le cimetière pendant les offices et salir les murs de l'église. Outre cette amende, toute dégradation quelconque sera réparée aux frais de son auteur.

re pendant les offices et salir les murs de l'église. Outre cette amende, toute dégradation quelconque sera réparée aux frais de son auteur.

Pour terminer, voici les deux articles de loi:

Art. 3: Toute insulte ou résistance quelconque faite à l'employé de police sera punie de trois heures de prison, peine qui sera doublée en cas de récidive.

Art. 4: Les parents son (Il n'y a effectivement pas de « t » sur l'original) responsables de leurs enfants et les maîtres de leurs domestiques...

JURA - JURA

Apparetements dans toutes les directions pour les élections cantonales du 5 mai dans le Jura

La question jurassienne, l'espoir de conquérir un siège supplémentaire ou de maintenir des positions acquises ont provoqué, dans le Jura francophone, pour les élections législatives cantonales du 5 mai, des apparetements de listes qui défient parfois les positions doctrinales des différents partis. Ces apparetements de listes ont été conclus par les fédérations de districts des partis et ne découlent pas, apparemment, de décisions arrêtées au niveau des directions jurassiennes des différentes formations qui ont laissé à leurs fédérations le soin d'apprécier les situations dans les arrondissements électoraux qui constituent les districts.

Les apparetements de listes devaient être conclus jusqu'à lundi soir pour être communiqués aux préfetures de districts.

Mardi matin, celles-ci étaient nantes des apparetements suivants: district de Porrentruy: apparetement entre les listes des partis démocrate-chrétien (P.D.C.) socialiste, chrétien-social indépendant (P.C.S.I.) et libéral-radical indépendant (P.L.R.I.) d'une part, et libéral-radical jurassien (P.L.R.J.) et union démocratique du centre (U.D.C.) d'autre part. Dans le cadre du premier apparetement, les listes socialiste, P.C.S.I. et P.L.R.I. sont sous-apparementées.

District de Delémont: apparetement P.D.C. et P.C.S.I. d'une part, socialiste et parti ouvrier et populaire d'autre part. Les listes P.L.R.J., P.L.R.I. et UDC n'ont pas conclu d'apparetement.

District de Moutier: un seul apparetement entre les listes P.D.C., P.L.R.I.

et celle, nouvelle venue, de « Défense des intérêts du district de Moutier ». Les listes socialiste, P.L.R.J. et U.D.C. n'ont conclu aucun apparetement.

District de Courtelary: un apparetement entre les listes P.L.R.J. et U.D.C. et un autre entre les listes P.L.R.I. et P.D.C. La liste socialiste n'est pas apparementée. District des Franches-Montagnes: apparetement entre les listes P.D.C., P.C.S.I. et P.L.R.I. d'une part et les listes P.L.R.J. et UDC d'autre part. District de la Neuveville: apparetement entre les deux listes P.L.R.J. de la Neuveville et du Plateau de Diesse d'une part, apparetement entre les listes U.D.C. et socialiste d'autre part. District de Laufen: aucun apparetement entre les trois listes P.D.C., radicale et socialiste.

Après une lettre de l'Institut jurassien des sciences, des lettres et des arts

L'Office d'information et de documentation du canton de Berne a publié mardi la lettre que lui avait adressée le 3 avril dernier l'Institut jurassien des sciences, des lettres et des arts, ainsi que la réponse du Conseil exécutif.

Dans sa lettre, l'Institut jurassien manifestait son désaccord « avec une réglementation qui nie à d'authentiques Jurassiens (de l'extérieur) le droit de s'exprimer sur l'avenir de notre terre »,

en se référant à une lettre du conseiller d'Etat et conseiller national Guy Fontanet. Selon ce dernier, le législateur genevois estime que celui qui possède la nationalité genevoise conserve le droit, bien qu'il habite à l'étranger de se prononcer sur les questions importantes qui se posent à son canton. Dans sa réponse, le Conseil exécutif bernois attire l'attention de l'Institut jurassien sur « la faiblesse du raisonnement de M. Fontanet ». On ne saurait en effet confondre, écrit le

gouvernement, la situation d'un Jurassien de l'extérieur, domicilié en Suisse et jouissant de tous ses droits civiques, avec celle d'un Genevois à l'étranger, considéré dans son pays d'accueil comme un simple habitant et non comme un citoyen. « Pour que la comparaison envisagée devienne légitime, il faudrait que le canton de Genève accorde le droit de vote à tous les Genevois établis en Suisse. Or, nous n'en sommes pas là ».

Informations horlogères

Amélioration du chiffre d'affaires de Chronos Holding

Chronos Holding, dont le but est de promouvoir la concentration d'entreprises horlogères, a pu améliorer, en 1973, son bénéfice d'exploitation qui se monte à 462.953 fr. 65 contre 404.515 fr. 90 en 1972. Ce bénéfice, bien qu'en augmentation, est encore modeste par rapport à l'importance du capital social et cet exercice ne verra pas de distribution de dividende. Le portefeuille d'investissements de Chronos Holding se montait à fin 1973 à 31,6 millions de francs, contre 29,8 millions à la fin de l'exercice précédent. L'augmentation est due à la transaction réalisée avec Ogival, opération qui a permis le rachat d'un canal de distribution en Amérique du Sud.

En ce qui concerne Synchron, dont Chronos Holding possède 100 % du capital social, la productivité a continué à s'améliorer et le carnet de commandes est bien garni, correspondant à une réserve de travail de sept mois à compter du 31 décembre 1973. Au cours du premier semestre 1973, Synchron a acquis la fabrique d'horlogerie Auréole, de la Chaux-de-Fonds, entreprise spécialisée dans la fabrication et la vente de montres destinées à la consommation de masse et dont les résultats d'exploitation sont positifs. Synchron S.A., en tant que groupe, a réalisé un chiffre d'affaires consolidé supérieur à 36 millions de francs.

DE LOCARNO A ZOUG

Syndco, de Locarno, a vendu en

1973 pour 14,2 millions de francs de montres et de mouvements contre 9,5 millions en 1972. Cette entreprise, spécialisée dans les articles économiques de qualité et dont Chronos Holding possède 70 % du capital social, avait, au 31 décembre dernier, des commandes en note correspondant à une réserve de travail de l'ordre d'une année. Sa rentabilité est bonne. Un dividende inchangé de 15 % sur le capital social a été distribué en 1973 et compte tenu des résultats, il pourra être augmenté cette année. Syndaco a produit, en 1973, un million de pièces avec un effectif de 154 personnes.

Saphir, à Zoug, contrôle notamment Le Coultre et Cie, manufacture de montres fines et de pendulettes, la Société de vente des produits Jaeger-Le Coultre, la manufacture d'horlogerie Favre-Leuba et des sociétés de distribution à l'étranger. Saphir possède également une participation dans Jaeger, à Paris, spécialiste d'instruments de bord de l'automobile, d'instruments aéronautiques et d'horlogerie.

Pour l'exercice 1972-1973, le chiffre d'affaires consolidé du groupe s'est élevé à 60 millions de francs contre 53,3 en 1971-72. Les sociétés affiliées à Saphir ont poursuivi leurs travaux de rationalisation et de réorganisation. L'usine du Sentier a été agrandie par une aile supplémentaire destinée à la fabrication des pendulettes Atmos. Si la fabrication des ébauches a été concen-

GRACE A LA « SOLID STATE »

C'est notamment grâce à la montre électronique à affichage digital « Teletime » que les ventes de Gruen Industries, Inc. ont rencontré un réel succès. Pour l'exercice 1973-1974, le chiffre d'affaires pourrait s'élever à seize millions de dollars, soit deux millions de plus que pour l'exercice précédent. Chronos Holding détient 19 % du capital social de Gruen Industries, Inc.

Ogival, à la Chaux-de-Fonds, a réalisé en 1973 un chiffre d'affaires de 19,5 millions de francs pour une production de 800.000 pièces, contre 16 millions de francs et 740.000 pièces en 1972. Enfin, la Société des Garde-Temps a fait un nouveau pas en avant dans la direction de la concentration en exploitant une seconde marque américaine, Elgin. La Société des Garde-Temps dispose actuellement d'un capital social de 45,1 millions de francs et a réalisé au cours de l'exercice 1972-1973 un chiffre d'affaires de 189 millions de francs. Chronos Holding détient une créance convertible de sept millions de francs, créance produisant un intérêt de 5 %.

BIENNE - BIENNE

A quand le démarrage de la seconde étape de la colonie pour personnes âgées de Madretschesch?

Les maisons pour personnes âgées rencontrent auprès de la population un succès grandissant. Actuellement, une liste d'attente comptant environ 300 personnes est tenue par l'Office du logement qui s'occupe de la location de ces appartements. Une motion urgente de M. Mario Cortesi, conseiller de l'Entente biennoise, a été déposée sur le bureau du Conseil de ville, motion demandant la construction de la seconde étape de la colonie du chemin de Cerlier (Cristal).

De 1960 à 1970, quatre « colonies » pour personnes âgées comprenant 205 logements au total ont été construites à Bienne. Le Ried est la moins appréciée de toutes, car elle est quelque peu éloignée du centre de la ville et la fréquence des transports publics reste insuffisante. Il y a la « colonie » du chemin de l'Octroi à Boujean, celle de la rue Scholl à Mâche, mais c'est celle du chemin de Cerlier, à Madretschesch qui connaît le plus grand succès. Cette « colonie », terminée en 1970, se compose de deux parties. L'une comprend 79 appartements d'une pièce dont la location revient à 110 fr., au plus 140 fr. par mois selon les étages et 11 appartements de deux pièces pour lesquels est exigé un loyer de 160 à 180 fr. par mois. Une taxe de 77 fr. est perçue pour les appartements d'une pièce, taxe dans laquelle sont inclus les frais de chauffage et de nettoyage des locaux communaux, le service de lavage du

linge et la consommation d'électricité. L'autre partie est un immeuble ne comprenant que des chambres individuelles (32 lits), les repas étant pris en commun au restaurant central. Cette colonie reçoit le plus de demandes. On l'apprécie parce qu'elle est située dans un quartier où se trouvent beaucoup d'enfants. De même, la desserte par les transports publics est bonne et le restaurant exerce une grande attractivité. C'est un libre-service qui propose journalièrement trois menus à des prix équilibrés et relativement modiques.

CONTRIBUTION COMMUNALE

Pour obtenir un de ces appartements, aucune condition n'est fixée concernant une limitation des revenus. Pourtant, dans la mesure du possible, les autorités donnent la priorité à celles des personnes âgées ayant les revenus les plus modestes.

Ces quatre colonies ont été construites par la Fondation de logements pour personnes âgées habitant Bienne, spécialement créée à cette occasion par la commune qui s'occupe également de l'administration. Le capital de la fondation se monte à plus d'un million de francs et la commune a pris part à toutes les constructions, octroyant d'importantes contributions. Dans chaque cas, elle offre également le terrain pour la construction. Le coût total de cette colonie « Cristal » de Madretschesch s'élève à huit millions de francs, la commune et le canton ayant pris à leur charge une somme de 6,2 millions de francs. C'est par une écrasante majorité que le corps électoral avait accepté ce projet en 1967.

TOUT FAIRE OU RIEN...

Selon le motionnaire, lors de la planification de la colonie de Madretschesch deux étapes avaient été prévues, dès le début, pour cette réalisation. Le terrain pour la deuxième étape a été garanti, mais actuellement, des baraquements d'habitation de General Motors y ont été érigés à titre provisoire. Le contrat est renouvelable en 1975. Les dimensions des installations de chauffage, des installations sanitaires, de la buanderie, du restaurant, etc... ont été construits en fonction du projet global, donc des deux étapes. Pour la deuxième étape, des travaux préliminaires ont déjà été entrepris lors de la réalisation de la première étape. De plus, des aménagements ont été exécutés, ainsi pour l'installation d'une deuxième chaudière de chauffage: Ces travaux ne se justifient que si le projet global est réalisé. Le motionnaire termine en priant le Conseil municipal de rappeler au conseil de fondation les tâches que la commune lui a confiées afin qu'il entreprenne immédiatement les travaux pour la réalisation de la seconde étape de la colonie de Madretschesch.

Marlise ETIENNE

Le 24494 ne répond pas

A Cerniaux, d'où l'on domine le lac et l'île de Saint-Pierre, le café-restaurant de l'endroit est à l'enseigne « Aux trois amis ». Celui-ci porte quelques signes qui peuvent paraître cabalistiques au profane: O, racine carrée de 9, A, mi (de la gamme), puis quelques chiffres qui font immédiatement penser à un numéro de téléphone.

24494! Appartient-il à l'un des trois amis? Pas du tout. Au patron du lieu? Moins encore: son numéro, dans la liste des abonnés, c'est le 85 11 44 — et s'il me plaît à le relever, c'est parce qu'en additionnant ces chiffres, on atteint le total de 23, le même total que celui de ce mystérieux 24494!

Je doute que l'abonné 24494 existe, mais le 24 avril 1894, par contre, a bel et bien existé. C'est ce jour-là que trois amis, trois camarades d'études, se retrouvent au café de Cerniaux, lequel arborait alors fièrement le nom de « Coq d'Or ».

Le coq y laissa ses plumes et nos trois amis une enseigne à l'établissement.

Aujourd'hui, 24 avril 1974, il y a exactement 80 ans que le 24494 ne répond plus!...

GASTON

FRANCE VOISINE

Courteline en 220 volts...

A l'électricité de France, une facture est une facture et doit être encaissée. Inutile de discuter! Pourtant, un habitant de Delle a connu quelques sueurs froides en recevant une facture de zéro franc et zéro centime. Ne s'étant pas acquitté de sa dette, il reçut un rappel majoré de 10 %.

Faisant la sourde oreille écrit « L'Est-Républicain », l'administration lui délégua l'huissier de la place pour encaissement de la fameuse facture. Heureusement, l'homme de loi avait bien lu la facture, mais néanmoins effectua le commandement auprès de ce client... pour le rassurer et... réclamer cette fois le montant d'honoraires à l'E.D.F. qui n'ont pas été calculés... sur ordinateur.

Collision

(c) Hier, vers 11 h 30, deux voitures sont entrées en collision au carrefour faubourg du Lac-route de Neuchâtel. Il n'y a pas de blessé et les dégâts s'élevaient à 3000 francs.

Tôles froissées

(c) Hier, vers 16 h 30, deux voitures se sont heurtées devant la gare. Les dégâts s'élevaient à 1000 fr. et il n'y a pas de blessé.

EVILARD

Autobus contre voiture

(c) Hier, peu après midi, un autobus et une voiture sont entrés en collision. Les dégâts s'élevaient à 1800 francs.



Campari Soda... pour une excursion encore plus agréable.

CAMPARI Soda
Le Bitter dosé avec Soda, par Campari.

OFFRES D'EMPLOIS

Pour compléter notre équipe, nous cherchons

un monteur-électricien

qualifié.

Téléphoner au (038) 24 76 78.

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou pour date à convenir :

1 employé pour l'expédition
1 femme pour l'emballage

Les personnes intéressées sont priées de prendre contact avec JOWA S.A., 2072 Saint-Blaise, tél. (038) 33 27 01.



Portescap

Service du Personnel

CH-2300 La Chaux-de-Fonds
165, rue Numa-Droz
Téléphone 039 21 11 41

EMPLOIS ADMINISTRATIFS

cherche pour sa direction de production une

SECRETÉAIRE

pour assurer :

- la réception et le tri du courrier
- des travaux de correspondance
- la rédaction de procès-verbaux de séances diverses
- le classement de la correspondance et des rapports

Il s'agit d'un poste indépendant demandant de savoir organiser son activité et de faire preuve d'entregent et de discrétion.

Profil désiré :

- études secondaires
- diplôme ou CFC d'employée de commerce
- connaissances en allemand nécessaires, notions d'italien souhaitées
- bonne pratique en sténo
- expérience d'une activité similaire

Adresser offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, de copies de certificats, d'une photographie et de prétentions de salaire à Portescap, service du personnel, Numa-Droz 165, 2300 la Chaux-de-Fonds.

et pour sa comptabilité « clients » un

COMPTABLE

pour assumer la responsabilité de la comptabilité « clients », soit :

- libération des commandes
- facturation
- relance des débiteurs

Profil désiré :

- CFC d'employé de commerce avec expérience comptable
- allemand parlé souhaité



ZENITH TIME SA

Usine I - 2400 LE LOCLE
désire engager :

Département Terminaison

un chef d'atelier

pour reprendre la responsabilité de notre centre d'emboitage.
Nous souhaitons que le candidat ait une très bonne formation horlogère et bénéficie de l'expérience d'un chef ;

un horloger décoteur

un visiteur

de posages de cadrans et emboitage ;

personnel féminin

pour travaux d'assemblage ;

Département Contrôle - qualité

un horloger

Qualités requises : connaissance approfondie de la montre et de ses procédés de remontage. Esprit d'analyse poussé ;

Département technique

un dessinateur horloger

Horaire variable.

Prière de faire offres ou de se présenter au Service du personnel, tél. (039) 31 44 22.

ZENITH TIME SA

Confiserie R. Nicole, place Pury, cherche

confiseur-pâtissier

Semaine de 5 1/2 jours.
Congé le dimanche.
Tél. 25 17 70.

Boulangerie-pâtisserie cherche pour date à convenir :

1 boulanger-pâtissier 1 pâtissier

Bons salaires ; libre le dimanche.
Faire offres à Pierre Jeanneret,
fbg de la Gare 13.
Tél. (038) 25 40 46.



NEUCHÂTEL

engage pour

LA CITÉ UNIVERSITAIRE
LA TREILLE RESTAURANT
LA CAFÉTÉRIA Portes-Rouges

COMMIS DE CUISINE

APPRENTI CUISINIER

AIDE DE BUFFET

FILLE OU GARÇON DE BUFFET

Prestations sociales d'avant-garde.

Téléphone (038) 24 68 05.

Hit 74 T 16/f

Coop Hit

prix net
Coop se met en quatre

Sport et confort réunis : pull-shirt pour hommes, merveilleusement moelleux, en 75% dralon/25% lin.

25.-

Pull pour dames, teintes pastel très actuelles, 100% acrilic. Un brillant représentant de la classe des petits prix!

19.-

Hit-parade des pulls

Pull pour fillettes, avec jolie broderie contrastée, 100% acrilic, tailles 104-164, à partir de

13.-

Ravissant pull pour enfants, 50% acrilic/28% coton/22% lin. Tailles 116-164, à partir de

13.-

Dans votre centre Coop et dans les grands magasins Coop

COJO
— des pulls et des prix qui plaisent.



Pour compléter l'équipe attachée à notre service informatique, nous désirons engager, pour entrée immédiate ou à convenir, une

PERFORATRICE

connaissant si possible les machines IBM 029 et 059.

Nous serions également disposés à assurer la formation d'une

BONNE DACTYLO

s'intéressant à cette activité et à la recherche d'un emploi stable.

Les offres de service peuvent être adressées à

LA NEUCHÂTELOISE

Compagnie Suisse d'Assurances Générales
Rue du Bassin 16
2001 Neuchâtel
Tél. 21 11 71, internes 208 et 315

Transport

Accidents

Responsabilité civile

Véhicules à moteur

Bateaux

Incendie

Chômage incendie

Vol

Bris des glaces

Dégâts des eaux

Bagages

Bijoux et fourrures

Machines

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

SUITE Autoroutes: la bataille contre le bruit est engagée

Une protection globale de l'environnement devrait comprendre tout le train des mesures nécessaires, afin de pouvoir garantir les buts visés, déclarait hier le conseiller fédéral Hurlimann à Bâle, à la journée de l'Union suisse des professionnels de la route et de l'Association pour l'aménagement du territoire.

On ne saurait prétendre que rien n'a été fait jusqu'ici pour la protection de l'environnement. Des dispositions nombreuses existent déjà sur les plans fédéral, cantonal et communal. Mais elles ne sauraient prétendre englober l'ensemble des problèmes qui se posent aujourd'hui de manière efficace et sans faille.

Le 6 juin 1971, l'article « 24 septies » de la constitution était accepté par les Chambres. Il stipule que la Confédération édicte des prescriptions sur la protection de l'homme et de son milieu naturel contre les atteintes nuisibles et incommodes. Elle combat essentiellement la pollution atmosphérique et le bruit.

Cet article implique la promulgation de prescriptions exhaustives.

LOI EN PRÉPARATION

Une loi sur la protection de l'environnement est en préparation. Elle se base sur les principes suivants: — la pollution de l'environnement ne doit plus augmenter malgré le développement démographique et économique; — la charge polluante doit être réduite partout où cela est réalisable.

La protection contre les atteintes nuisibles en bordure des routes nationales d'inscris dans ce programme général. Parmi les pollutions qui résultent des autoroutes, le bruit occupe le premier plan estimant les experts. Il faut y ajouter la pollution de l'air et les vibrations ainsi que, ajoutée le rapport, des effets de lumière.

Les valeurs-limites de bruit doivent correspondre à ce que peuvent supporter les habitants concernés. Des normes précises ont été établies. Elles résultent des valeurs-limites adoptées par la commission fédérale d'experts de la lutte contre le bruit. On peut toutefois se poser la question de savoir si ces valeurs tiennent suffisamment compte de la fréquence et du timbre des sons analysés d'une part et de l'adaptation relative des individus à l'environnement bruyant.

Exposé de l'ambassadeur Probst à Bucarest

BUCAREST (ATS). — « Le commerce extérieur est l'un des facteurs majeurs de la croissance économique. Pour un pays tel que la Suisse, au territoire exigu et par ailleurs dépourvu de matières premières, le développement du commerce extérieur constitue un élément déterminant de son existence économique même. C'est par ces mots que l'ambassadeur Raymond Probst, délégué aux accords commerciaux, a entamé son exposé sur « le développement du commerce » présenté lundi devant la commission économique de l'ONU pour l'Europe (CEE) réunie en session annuelle à Bucarest.

La Suisse, a poursuivi M. Probst, s'est constamment inspirée, dans l'élaboration et la mise en œuvre de sa politique de commerce extérieur, d'une conception libérale des échanges avec tous les pays du monde, conception qui est à la base des efforts entrepris tant sur le plan bilatéral que multilatéral. Ainsi, à l'heure où, en Europe occidentale, se développaient de nouvelles formes de relations économiques régionales, la Suisse s'est attachée à trouver un mode de coopération à la mesure de sa situation propre.

Petit commerce et artisanat: situation difficile

LAUSANNE (ATS). — Les mesures prises par la Confédération pour juguler l'inflation et la hausse des prix ne semblent pas avoir eu d'effet perceptible en 1973, et nos petites et moyennes entreprises artisanales et commerciales souffrent de cette situation d'une manière plus marquée que d'autres, plus importantes et mieux assises.

C'est ce que constate dans son rapport annuel l'Office vaudois de cautionnement mutuel pour artisans et commerçants, lequel souligne que les commerces d'alimentation de quartier et les ateliers manquant de main-d'œuvre, en particulier, se liquident, sollicitent des concordats ou font faillite.

L'office a été lui-même touché par cette évolution. Il a enregistré des pertes plus élevées, participé à des arrangements pour éviter le pire, reporté des échéances devenues trop lourdes, donne des conseils de prudence dans la gestion des affaires et accorde moins de cautionnements qu'en 1972. L'année passée, il a reçu 229 demandes pour 8.769.000 francs, mais n'a accordé que 140 cautionnements pour 5.162.000 francs. Depuis sa création en 1936, l'office a octroyé au total 3575 cautionnements pour un montant de plus de 57 millions de francs.

Aigreurs?

Les pastilles Rennie neutralisent l'excès d'acide, soulagent et stimulent la digestion. C'est grâce à ces caractéristiques que ces pastilles préviennent l'hyperacidité. Prenez 2 Rennie après le souper et vous vous sentirez tout de suite à l'aise. En vente dans les pharmacies et drogueries.

Prends deux Rennie PASTILLES

NOUVEAU: EFFERVESCENTS

soulagent encore plus vite.

Les fondements acoustiques et techniques de la propagation du bruit, qui constituent la 2^{me} partie du rapport de la commission du service des routes, établissent l'analyse mathématique de la propagation du bruit et de son amortissement, mais ils ne rendent pas compte de son action physiologique, que d'autres experts devraient encore étudier, pour appréhender l'ensemble du problème.

LUTTE CONTRE LE BRUIT A LA SOURCE

La première mesure à prendre, estime la commission d'experts, est de prendre des dispositions techniques et juridiques propres à réduire le bruit des véhicules. Mais nous sommes dépendants des constructeurs mondiaux, en particulier des fabricants de motos et de poids lourds!

Un mode d'expertise amélioré et l'application de valeurs-limites plus rigoureuses devraient apporter peu à peu cependant des améliorations, estime la commission.

D'autres diminutions du bruit devraient être fournies par la technique de construction des routes (« planéité », rugosité, type de revêtement). La limitation de vitesse peut constituer un moyen de lutte supplémentaire contre le bruit, quoique peu efficace.

L'interdiction de circuler la nuit et le dimanche doit absolument être maintenue pour les poids lourds.

Proposition pour un service civil

BERNE (ATS). — L'association suisse pour le service civil international (SCI-CH) a présenté mardi à Berne, au cours d'une conférence de presse, sa « proposition pour un service civil » en Suisse. Libre choix de la forme de service, mêmes conditions financières pour les civilistes que pour ceux qui servent dans le cadre de la défense totale, internationalité du service civil, conception démocratique de l'organisation du service civil en dehors du département militaire fédéral et droit d'informer librement les citoyens sur les buts d'un service pour la paix, telles sont les principales propositions.

Tandis que pour les promoteurs de l'initiative de Munchenstein l'impunité des objecteurs de conscience constitue le problème essentiel, la SCI-CH considère en revanche que l'essentiel est de contribuer à une « politique de paix constructive », a précisé M. Andreas Schuppli membre du comité du SCI-CH. La branche suisse du service civil international rejette en particulier une instance d'examen telle qu'el-

Pas de surprise de dernière heure avant les Landsgemeinden de Suisse centrale

(c) Les surprises de dernière heure, que l'on attendait avant les Landsgemeinden d'Obwald et de Nidwald, ne se sont pas produites. Les élections dans les deux cantons ne seront donc pas des élections à surprises. Même si un « candidat sauvage » devait encore être désigné en dernière heure, il n'aurait guère de chance de succès. Voilà ce que l'on peut dire à quelques jours des deux Landsgemeinden de Suisse centrale, qui attireront une fois de plus la foule des « Landenberg » et dans le ring de « Wil an der Aa ». Les partis politiques se sont entendus avant les élections. C'est ainsi que les radicaux

Grande « première » à Lucerne du film « Espace de la liberté »

(c) Mardi 23 avril prendra une place d'honneur dans la chronique suisse de l'aviation. Un nouveau film, « Espace de la liberté » a été présenté à Lucerne. De nombreuses personnalités du monde des ailes s'étaient donné rendez-vous à la Maison suisse des transports, où a eu lieu la grande première de ce film, tourné sur le patronage de la fondation « Pro Aero ». Ce film, remarquable, est un panorama de l'aéronautisme suisse. Modélisme, aérostation, vol à moteur, vol à voile et parachutisme sont à l'honneur. Les aspects sociologiques et économiques y sont traités avec leurs influences nombreuses sur la vie de la communauté, sur celle de l'individu, les répercussions sur la protection de l'environnement. Le scénario et la régie sont dus à Stanislav Bor. Pour la réalisation, il a été fait appel à de nouvelles techniques de prises de vue qui, en raison de la complexité et de la difficulté des thèmes, ont nécessité une consommation de pellicule au-dessus de la moyenne. La longueur de la pellicule utilisée corres-

A l'Université de Bâle

(c) Le gouvernement de Bâle-Ville vient de soumettre au Grand conseil un projet de loi visant à limiter les inscriptions à l'Université. Le projet donne au Conseil d'Etat la compétence de fixer les modalités d'application de cette limitation lorsque le nombre des candidats dépasse celui des places disponibles. Il est toutefois certain que l'état des finances cantonales, le montant des subsides accordés par la Confédération et l'éventuel soutien de Bâle-Campagne joueront, en l'occurrence, un rôle important. Le recteur de l'Université a d'ailleurs ramené les choses à leurs justes proportions en déclarant qu'il n'y aurait en aucun cas un refus massif d'étudiants à la rentrée d'automne. Rappelons encore, à ce propos, que les deux tiers des étudiants de l'« alma mater » bâloise sont étrangers au canton ou au pays.

Cependant, estime la commission, la lutte contre le bruit de la circulation à sa source restera toujours probablement insuffisante.

PROPAGATION DU BRUIT

Des mesures contre la propagation du bruit des autoroutes dans les zones habitées requièrent des bases juridiques nouvelles. Elles consistent dans l'aménagement de zones de protection contre le bruit le long des routes à grand débit et la constitution d'écrans anti-bruit (talus, murs, arbres).

Il faut, dès lors, prévoir entre les quartiers d'habitation et les voies de communications des zones inhabitées suffisamment larges (150 à 500 mètres).

Si, à l'intérieur des zones de protection contre le bruit, on veut délimiter de nouveaux terrains à bâtir ou ériger des constructions, il sera nécessaire de fixer des alignements y relatifs à l'intérieur desquels il ne sera pas permis de construire des bâtiments d'habitation à moins que l'on prenne des mesures de protection assurant l'observation des valeurs limitatives de bruit.

Verra-t-on alors, par exemple, le long des autoroutes, des immeubles aux fenêtres isolées phoniquement et que l'on doit toujours tenir fermées comme il en existe déjà du reste.

Les alignements relatifs définissent les distances par rapport à la route nationale au-delà desquelles les valeurs-limites sont respectées (50 décibels de jour, 40 db de nuit).

Dans de nombreux cas, des mesures devront encore être prises auprès des riverains des routes à grand débit, notamment la protection des bâtiments eux-mêmes, ainsi que des dispositions sur la densité de l'utilisation du sol, l'orientation des constructions, la nature et l'étendue des plantations protectrices.

En principe, le train de mesures proposé par la commission d'experts ne devrait pas donner lieu à une obligation d'indemniser de la part de l'entreprise des routes nationales. On peut toutefois se trouver quelquefois en présence d'un état de fait constituant une expropriation matérielle. La jurisprudence du Tribunal fédéral à ce propos sera déterminante pour apprécier les cas qui se présenteront.

Ajoutons que les routes à grand débit des cantons ne pourront vraisemblablement rester à l'écart des dispositions prises pour les routes nationales, dont le coût devrait demeurer d'ailleurs dans des limites raisonnables.

J.-P. G.

Cinq souris noyées dans une bouteille

BALE (ATS). — Le laboratoire cantonal de Bâle-Ville mentionne dans son rapport 1973 une réclamation inhabituelle du public: après avoir bu un tiers environ d'une bouteille de « vino toscano », un couple vit quelque-chose flotter à la surface du vin. Ils éclairèrent la bouteille au moyen d'une lampe de poche et constatèrent qu'il s'agissait d'une souris. Le rapport indique que le couple s'est rendu à la policlinique pour un contrôle médical et l'objet incriminé a été soumis à un examen au laboratoire cantonal. Les inspecteurs trouvèrent cinq souris noyées dans la bouteille. « On se demande comment celles-ci ont pu y entrer » indique enfin le rapport.

Les comptes de Monthey: plus de 11 millions de francs d'impôts

(c) Les recettes d'impôts ont atteint au cours de l'année écoulée 11,3 millions de francs à Monthey. C'est là l'un des chiffres remis à la presse par le président de la cité bas-valaisanne, M. Raymond Deferr en présentant les comptes aux journalistes.

Ces comptes bouclent par un bénéfice de 30.463 fr. 78. Ils viennent d'être acceptés par le Conseil communal et seront soumis prochainement au Conseil général.

Les dépenses ordinaires du ménage communal se sont élevées à 8,2 millions de francs. Les investissements nets approchent les 5 millions. Les principales dépenses se rapportent à la construction du passage sous-voies de Montheolo et des diverses routes appelées à le desservir dans le quartier sous-gare, la participation au coût de réalisation de la route de Choex, la correction des digues de la Vièze et du nant de Choex, la pose de cinq nouveaux collecteurs d'égout.

La dette nette de la commune de Monthey s'élève actuellement à 23 millions de francs. Elle a augmenté de 2,4 millions par rapport à l'année précédente, ce qui représente plus de 2000 francs par habitant. Si l'on y inclut les autres services de la commune autofinancés tels que le service forestier, les abattoirs, le home « Les tilleuls », la dette dépasse les 33 millions soit près de 3000 francs par habitant. Le déficit enregistré au home pour personnes âgées approche des 100.000 francs.

Des fûts de cyanure découverts à temps... Monthey l'échappe belle!

De notre correspondant: Le cyanure est l'un des poisons les plus violents qui soient. On l'utilise d'ailleurs dans l'exécution à mort. Surprise l'autre jour à Monthey lorsque les hommes de la protection civile occupés à démolir un ancien immeuble abritant l'ancienne verrerie de la localité découvrirent toute une série de fûts contenant le dangereux produit. C'est par hasard que la découverte fut faite. Il s'en est fallu de peu que les destructeurs à coups de trax ait chargé le tout sur des camions et l'aient basculé dans la décharge.

Un litre seulement aurait suffi à empoisonner la ville de Monthey, nous

Union des producteurs du canton du Valais Le lourd bilan des nuits de gel

De notre correspondant: A la suite des longues nuits de gel, le comité de l'Union des producteurs valaisans s'est réuni pour faire le point de la situation. Bien que dans les milieux officiels on soit plus prudent que les producteurs dès qu'il s'agit d'évaluer le montant des dégâts, le comité de l'U.P.V. donne des pourcentages des plus inquiétants. Le comité estime faire œuvre d'objectivité relevant le fait que ses membres viennent de diverses régions du canton.

Il souligne d'abord le fait que ce bilan n'est que provisoire.

« Pour le vignoble on peut compter avec la destruction de 40 % d'une récolte moyenne. Pour les abricots c'est à peu près 90 % d'une bonne récolte. Pour les autres fruits, les dégâts sont très importants mais il est trop tôt pour les chiffrer. C'est un sinistre qui laissera pendant de nombreuses années des séquelles très graves dans chaque exploitation touchée. »

Le communiqué de l'Union se poursuit en ces termes: « Des contacts pris avec les exploitants agricoles, il ressort nettement que leur plus grand souci est la survie de leur exploitation. L'argent liquide fait défaut chez le plus grand nombre d'entre eux. Il est urgent que l'Etat s'occupe de venir en aide aux plus touchés. »

Les agriculteurs demandent d'abord des prêts sans intérêt pendant plusieurs années leur soient consentis immédiatement, que les annuités à payer sur leurs emprunts ne soient plus encaissées pendant deux ans au moins et cela avec effet immédiat. L'administration des fonds d'investissements agricoles ainsi que les banques trouveront avec l'Etat et la Confédération les moyens d'y aboutir. Pour que le travail puisse reprendre dans nos campagnes, il faut aussi que la solidarité joue, que des fonds soient mis à disposition des sinistrés.

Les 78 millions de fonds vinicole bloqués par la Confédération doivent servir à cet effet. La Régie fédérale des alcools nous annonce un bénéfice global pour l'année 1974 de 380 millions de francs. Une bonne partie de cet ar-

Une scène de ménage à l'origine de l'horrible crime de Crans-Montana

De notre correspondant: Le crime de Crans-Montana dont nous avons parlé hier brièvement en dernière heure, a suscité hier la plus vive émotion sur le haut-plateau de Crans-Montana. La victime, Mme Ursule Emery, 25 ans, était bien connue dans la région du Pas-de-Ours. Elle était concubine de l'immeuble de « Haute-Roche ». On sait que la malheureuse fut découverte dans les gorges de la Liègne entre Icoigne et Ayt où son mari l'avait jetée d'une hauteur de près de 80 mètres après l'avoir étranglée lors d'une scène de ménage en pleine nuit dans l'appartement à Crans.

Le meurtrier, M. Paul Emery, 29 ans, conducteur de camion et chauffeur de taxi, a été conduit dans les prisons de Sion. Celui-ci n'a opposé aucune résistance à la police venue l'arrêter.

Comment ce drame a-t-il pu éclater? Quelles sont les raisons du crime? Personne hier à Crans-Montana ne pouvait le dire. Le couple donnait l'impression de bien s'entendre. Il avait une fille de 4 ans, Stéphanie, et la jeune mère attendait un second enfant. Le drame éclata en pleine nuit. C'est d'ailleurs en te-

Des fûts de cyanure découverts à temps... Monthey l'échappe belle!

a-t-on déclaré. Si tous ces fûts avaient été versés dans une décharge, c'est le lac Léman peut-être qui aurait été empoisonné dans sa totalité.

Des experts se sont rendus sur place et ont pu prendre les dispositions voulues.

Ces fûts de cyanure servaient à un ancien industriel de la région aujourd'hui décédé.

Tous ces locaux étaient ouverts au public, complètement désaffectés, nous dit un Montheyan. Tout gosse déjà nous allions nous amuser dans ces lieux et nous jouions près de ces récipients du plus violent poison qui soit.

Resolution contre la bretelle d'autoroute Lutry-Pully-Lausanne

De notre correspondant: Environ 700 personnes ont participé lundi soir à la Maison pullérienne à Pully, à une manifestation-débat contre la bretelle de l'autoroute « La Croix-sur-Lutry - La Perraudettaz » aux portes de Lausanne. Cette manifestation était organisée par une association de Pully-Lutry contre la dite bretelle, avec le concours de l'énergie défenseur de l'environnement, M. Franz Weber. Ce dernier a fait une conférence et, au moyen de diapositives, a montré les multiples inconvénients de cette bretelle qui ruinerait le paysage et aboutirait vraisemblablement à occasionner des ravages à Ouchy et au sud de Lausanne. D'autres orateurs ont tous parlé dans le même sens que M. Weber.

Tout s'est passé dans l'ordre et le calme, alors que certains avaient prédit que « ça chaufferait... ».

Irréremédiablement et massivement opposés au projet actuel, aberrant, vieillit et onéreux, les participants à cette manifestation demandent aux autorités vaudoises à l'échelon communal d'abord, cantonal ensuite, de s'employer, avec la plus grande énergie, à empê-

Resolution contre la bretelle d'autoroute Lutry-Pully-Lausanne

cher l'exécution de travaux projetés et, notamment, d'obtenir du Conseil fédéral qu'il ordonne de toute urgence à ses services des autoroutes de suspendre le début des travaux, en attendant le résultat de l'ouverture de l'autoroute de contournement par le Nord lausannois ainsi que de nouvelles études qui doivent permettre d'absorber le trafic de l'est lausannois de façon rationnelle et économique.

M. Franz Weber, qui a pris la parole, a annoncé que l'initiative fédérale pour le droit de référendum sur les autoroutes avait déjà recueilli 17.000 signatures dans le seul canton de Vaud.

L'autoroute Lausanne-Genève à 10 ans

(c) Il y a dix ans que l'autoroute Genève - Lausanne est en service. C'est en effet le 23 avril 1964 que cette première grande route nationale de Suisse fut officiellement inaugurée, après des travaux activement poussés en raison de l'ouverture de l'Exposition nationale de Lausanne.

Schwytz « patrie des bistrotts » mais tout pourrait changer dimanche...

(c) Le canton de Schwytz est depuis 1899 la véritable « patrie des bistrotts ». Dans ce canton on en compte un pour 130 habitants, alors que la moyenne suisse s'élève à un établissement public pour 300 habitants. Dans certaines communes de ce canton — par exemple à Morschach — on compte un établissement avec patente d'alcool pour 45 habitants et à Einsiedeln le nombre de restaurants dépasse la centaine. Mais pourquoi ces établissements poussent-ils comme des champignons dans ce canton? La réponse est fort simple: le canton de Schwytz est le seul du pays à ne pas connaître le système du diplôme pour restaurateurs. En d'autres termes en pays schwytois, chacun peut — s'il en a les moyens financiers — devenir d'un jour à l'autre patron d'un restaurant, café, etc. Les autorités n'ont pas la

moins possibilité de le lui interdire.

Mais tout pourrait changer dimanche. Les Schwytzoises et Schwytzois doivent se rendre aux urnes pour décider du sort du nouveau projet de loi sur les établissements publics; si le projet est accepté, les futurs patrons d'établissements publics devront passer un examen et demander une patente. Dans ce projet de loi le gouvernement se réserve la possibilité de refuser une patente, si le nombre d'établissements publics est déjà assez grand dans une commune.

Quelle sera l'issue de cette votation? Personne ne le sait encore. Si l'on consulte la chronique schwytoise, on constate qu'un projet de loi semblable a déjà été rejeté à quatre reprises au cours des dernières quarante années.

VALAIS - VALAIS

Union des producteurs du canton du Valais Le lourd bilan des nuits de gel

De notre correspondant: A la suite des longues nuits de gel, le comité de l'Union des producteurs valaisans s'est réuni pour faire le point de la situation. Bien que dans les milieux officiels on soit plus prudent que les producteurs dès qu'il s'agit d'évaluer le montant des dégâts, le comité de l'U.P.V. donne des pourcentages des plus inquiétants. Le comité estime faire œuvre d'objectivité relevant le fait que ses membres viennent de diverses régions du canton.

Il souligne d'abord le fait que ce bilan n'est que provisoire.

« Pour le vignoble on peut compter avec la destruction de 40 % d'une récolte moyenne. Pour les abricots c'est à peu près 90 % d'une bonne récolte. Pour les autres fruits, les dégâts sont très importants mais il est trop tôt pour les chiffrer. C'est un sinistre qui laissera pendant de nombreuses années des séquelles très graves dans chaque exploitation touchée. »

Le communiqué de l'Union se poursuit en ces termes: « Des contacts pris avec les exploitants agricoles, il ressort nettement que leur plus grand souci est la survie de leur exploitation. L'argent liquide fait défaut chez le plus grand nombre d'entre eux. Il est urgent que l'Etat s'occupe de venir en aide aux plus touchés. »

Les agriculteurs demandent d'abord des prêts sans intérêt pendant plusieurs années leur soient consentis immédiatement, que les annuités à payer sur leurs emprunts ne soient plus encaissées pendant deux ans au moins et cela avec effet immédiat. L'administration des fonds d'investissements agricoles ainsi que les banques trouveront avec l'Etat et la Confédération les moyens d'y aboutir. Pour que le travail puisse reprendre dans nos campagnes, il faut aussi que la solidarité joue, que des fonds soient mis à disposition des sinistrés.

Les 78 millions de fonds vinicole bloqués par la Confédération doivent servir à cet effet. La Régie fédérale des alcools nous annonce un bénéfice global pour l'année 1974 de 380 millions de francs. Une bonne partie de cet ar-

VALAIS - VALAIS

Union des producteurs du canton du Valais Le lourd bilan des nuits de gel

De notre correspondant: A la suite des longues nuits de gel, le comité de l'Union des producteurs valaisans s'est réuni pour faire le point de la situation. Bien que dans les milieux officiels on soit plus prudent que les producteurs dès qu'il s'agit d'évaluer le montant des dégâts, le comité de l'U.P.V. donne des pourcentages des plus inquiétants. Le comité estime faire œuvre d'objectivité relevant le fait que ses membres viennent de diverses régions du canton.

Il souligne d'abord le fait que ce bilan n'est que provisoire.

« Pour le vignoble on peut compter avec la destruction de 40 % d'une récolte moyenne. Pour les abricots c'est à peu près 90 % d'une bonne récolte. Pour les autres fruits, les dégâts sont très importants mais il est trop tôt pour les chiffrer. C'est un sinistre qui laissera pendant de nombreuses années des séquelles très graves dans chaque exploitation touchée. »

Le communiqué de l'Union se poursuit en ces termes: « Des contacts pris avec les exploitants agricoles, il ressort nettement que leur plus grand souci est la survie de leur exploitation. L'argent liquide fait défaut chez le plus grand nombre d'entre eux. Il est urgent que l'Etat s'occupe de venir en aide aux plus touchés. »

Les agriculteurs demandent d'abord des prêts sans intérêt pendant plusieurs années leur soient consentis immédiatement, que les annuités à payer sur leurs emprunts ne soient plus encaissées pendant deux ans au moins et cela avec effet immédiat. L'administration des fonds d'investissements agricoles ainsi que les banques trouveront avec l'Etat et la Confédération les moyens d'y aboutir. Pour que le travail puisse reprendre dans nos campagnes, il faut aussi que la solidarité joue, que des fonds soient mis à disposition des sinistrés.

Les 78 millions de fonds vinicole bloqués par la Confédération doivent servir à cet effet. La Régie fédérale des alcools nous annonce un bénéfice global pour l'année 1974 de 380 millions de francs. Une bonne partie de cet ar-

Des fûts de cyanure découverts à temps... Monthey l'échappe belle!

De notre correspondant: Le cyanure est l'un des poisons les plus violents qui soient. On l'utilise d'ailleurs dans l'exécution à mort. Surprise l'autre jour à Monthey lorsque les hommes de la protection civile occupés à démolir un ancien immeuble abritant l'ancienne verrerie de la localité découvrirent toute une série de fûts contenant le dangereux produit. C'est par hasard que la découverte fut faite. Il s'en est fallu de peu que les destructeurs à coups de trax ait chargé le tout sur des camions et l'aient basculé dans la décharge.

Un litre seulement aurait suffi à empoisonner la ville de Monthey, nous

Resolution contre la bretelle d'autoroute Lutry-Pully-Lausanne

De notre correspondant: Environ 700 personnes ont participé lundi soir à la Maison pullérienne à Pully, à une manifestation-débat contre la bretelle de l'autoroute « La Croix-sur-Lutry - La Perraudettaz » aux portes de Lausanne. Cette manifestation était organisée par une association de Pully-Lutry contre la dite bretelle, avec le concours de l'énergie défenseur de l'environnement, M. Franz Weber. Ce dernier a fait une conférence et, au moyen de diapositives, a montré les multiples inconvénients de cette bretelle qui ruinerait le paysage et aboutirait vraisemblablement à occasionner des ravages à Ouchy et au sud de Lausanne. D'autres orateurs ont tous parlé dans le même sens que M. Weber.

Tout s'est passé dans l'ordre et le calme, alors que certains avaient prédit que « ça chaufferait... ».

Irréremédiablement et massivement opposés au projet actuel, aberrant, vieillit et onéreux, les participants à cette manifestation demandent aux autorités vaudoises à l'échelon communal d'abord, cantonal ensuite, de s'employer, avec la plus grande énergie, à empê-

L'autoroute Lausanne-Genève à 10 ans

(c) Il y a dix ans que l'autoroute Genève - Lausanne est en service. C'est en effet le 23 avril 1964 que cette première grande route nationale de Suisse fut officiellement inaugurée, après des travaux activement poussés en raison de l'ouverture de l'Exposition nationale de Lausanne.

Schwytz « patrie des bistrotts » mais tout pourrait changer dimanche...

(c) Le canton de Schwytz est depuis 1899 la véritable « patrie des bistrotts ». Dans ce canton on en compte un pour 130 habitants, alors que la moyenne suisse s'élève à un établissement public pour 300 habitants. Dans certaines communes de ce canton — par exemple à Morschach — on compte un établissement avec patente d'alcool pour 45 habitants et à Einsiedeln le nombre de restaurants dépasse la centaine. Mais pourquoi ces établissements poussent-ils comme des champignons dans ce canton? La réponse est fort simple: le canton de Schwytz est le seul du pays à ne pas connaître le système du diplôme pour restaurateurs. En d'autres termes en pays schwytois, chacun peut — s'il en a les moyens financiers — devenir d'un jour à l'autre patron d'un restaurant, café, etc. Les autorités n'ont pas la

moins possibilité de le lui interdire.

Mais tout pourrait changer dimanche. Les Schwytzoises et Schwytzois doivent se rendre aux urnes pour décider du sort du nouveau projet de loi sur les établissements publics; si le projet est accepté, les futurs patrons d'établissements publics devront passer un examen et demander une patente. Dans ce projet de loi le gouvernement se réserve la possibilité de refuser une patente, si le nombre d'établissements publics est déjà assez grand dans une commune.

Quelle sera l'issue de cette votation? Personne ne le sait encore. Si l'on consulte la chronique schwytoise, on constate qu'un projet de loi semblable a déjà été rejeté à quatre reprises au cours des dernières quarante années.

VALAIS - VALAIS

Union des producteurs du canton du Valais Le lourd bilan des nuits de gel

De notre correspondant: A la suite des longues nuits de gel, le comité de l'Union des producteurs valaisans s'est réuni pour faire le point de la situation. Bien que dans les milieux officiels on soit plus prudent que les producteurs dès qu'il s'agit d'évaluer le montant des dégâts, le comité de l'U.P.V. donne des pourcentages des plus inquiétants. Le comité estime faire œuvre d'objectivité relevant le fait que ses membres viennent de diverses régions du canton.

Il souligne d'abord le fait que ce bilan n'est que provisoire.

« Pour le vignoble on peut compter avec la destruction de 40 % d'une récolte moyenne. Pour les abricots c'est à peu près 90 % d'une bonne récolte. Pour les autres fruits, les dégâts sont très importants mais il est trop tôt pour les chiffrer. C'est un sinistre qui laissera pendant de nombreuses années des séquelles très graves dans chaque exploitation touchée. »

Le communiqué de l'Union se poursuit en ces termes: « Des contacts pris avec les exploitants agricoles, il ressort nettement que leur plus grand souci est la survie de leur exploitation. L'argent liquide fait défaut chez le plus grand nombre d'entre eux. Il est urgent que l'Etat s'occupe de venir en aide aux plus touchés. »

Les agriculteurs demandent d'abord des prêts sans intérêt pendant plusieurs années leur soient consentis immédiatement, que les annuités à payer sur leurs emprunts ne soient plus encaissées pendant deux ans au moins et cela avec effet immédiat. L'administration des fonds d'investissements agricoles ainsi que les banques trouveront avec l'Etat et la Confédération les moyens d'y aboutir. Pour que le travail puisse reprendre dans nos campagnes, il faut aussi que la solidarité joue, que des fonds soient mis à disposition des sinistrés.

Les 78 millions de fonds vinicole bloqués par la Confédération doivent servir à cet effet. La Régie fédérale des alcools nous annonce un bénéfice global pour l'année 1974 de 380 millions de francs. Une bonne partie de cet ar-

VALAIS - VALAIS

Union des producteurs du canton du Valais Le lourd bilan des nuits de gel

De notre correspondant: A la suite des longues nuits de gel, le comité de l'Union des producteurs valaisans s'est réuni pour faire le point de la situation. Bien que dans les milieux officiels on soit plus prudent que les producteurs dès qu'il s'agit d'évaluer le montant des dégâts, le comité de l'U.P.V. donne des pourcentages des plus inquiétants. Le comité estime faire œuvre d'objectivité relevant le fait que ses membres viennent de diverses régions du canton.

Il souligne d'abord le fait que ce bilan n'est que provisoire.

« Pour le vignoble on peut compter avec la destruction de 40 % d'une récolte moyenne. Pour les abricots c'est à peu près 90 % d'une bonne récolte. Pour les autres fruits, les dégâts sont très importants mais il est trop tôt pour les chiffrer. C'est un sinistre qui laissera pendant de nombreuses années des séquelles très graves dans chaque exploitation touchée. »

Le communiqué de l'Union se poursuit en ces termes: « Des contacts pris avec les exploitants agricoles, il ressort nettement que leur plus grand souci est la survie de leur exploitation. L'argent liquide fait défaut chez le plus grand nombre d'entre eux. Il est urgent que l'Etat s'occupe de venir en aide aux plus touchés. »

Les agriculteurs demandent d'abord des prêts sans intérêt pendant plusieurs années leur soient consentis immédiatement, que les annuités à payer sur leurs emprunts ne soient plus encaissées pendant deux ans au moins et cela avec effet immédiat. L'administration des fonds d'investissements agricoles ainsi que les banques trouveront avec l'Etat et la Confédération les moyens d'y aboutir. Pour que le travail puisse reprendre dans nos campagnes, il faut aussi que la solidarité joue, que des fonds soient mis à disposition des sinistrés.

Les 78 millions de fonds vinicole bloqués par la Confédération doivent servir à cet effet. La Régie fédérale des alcools nous annonce un bénéfice global pour l'année 1974 de 380 millions de francs. Une bonne partie de cet ar-

Des fûts de cyanure découverts à temps... Monthey l'échappe belle!

De notre correspondant: Le cyanure est l'un des poisons les plus violents qui soient. On l'utilise d'ailleurs dans l'exécution à mort. Surprise l'autre jour à Monthey lorsque les hommes de la protection civile occupés à démolir un ancien immeuble abritant l'ancienne verrerie de la localité découvrirent toute une série de fûts contenant le dangereux produit. C'est par hasard que la découverte fut faite. Il s'en est fallu de peu que les destructeurs à coups de trax ait chargé le tout sur des camions et l'aient basculé dans la décharge.

Un litre seulement aurait suffi à empoisonner la ville de Monthey, nous

Resolution contre la bretelle d'autoroute Lutry-Pully-Lausanne

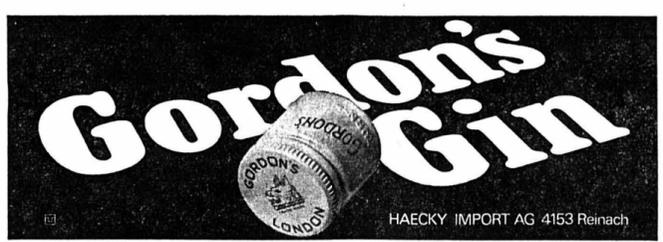
De notre correspondant: Environ 700 personnes ont participé lundi soir à la Maison pullérienne à Pully, à une manifestation-débat contre la bretelle de l'autoroute « La Croix-sur-Lutry - La Perraudettaz » aux portes de Lausanne. Cette manifestation était organisée par une association de Pully-Lutry contre la dite bretelle, avec le concours de l'énergie défenseur de l'environnement, M. Franz Weber. Ce dernier a fait une conférence et, au moyen de diapositives, a montré les multiples inconvénients de cette bretelle qui ruinerait le paysage et aboutirait vraisemblablement à occasionner des ravages à Ouchy et au sud de Lausanne. D'autres orateurs ont tous parlé dans le même sens que M. Weber.

Tout s'est passé dans l'ordre et le calme, alors que certains avaient prédit que « ça chaufferait... ».

Irréremédiablement et massivement opposés au projet actuel, aberrant, vieillit et onéreux, les participants à cette manifestation demandent aux autorités vaudoises à l'échelon communal d'abord, cantonal ensuite, de s'employer, avec la plus grande énergie, à empê-

L'autoroute Lausanne-Genève à 10 ans

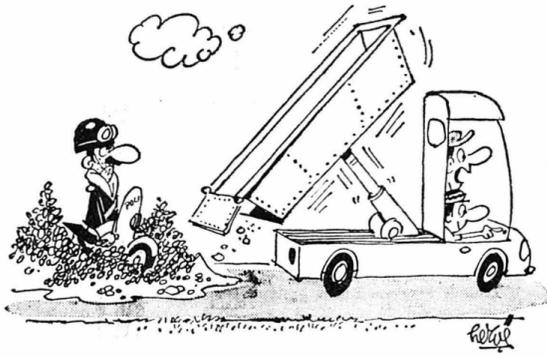
(c) Il y a dix ans que l'autoroute Genève - Lausanne est en service. C'est en effet le 23 avril 1964 que cette première grande route nationale de Suisse fut officiellement inaugurée, après des travaux activement poussés en raison de l'ouverture de l'Exposition nationale de Lausanne.



HAECKY IMPORT AG 4153 Reinach

La page du SOURIRE

HERVÉ

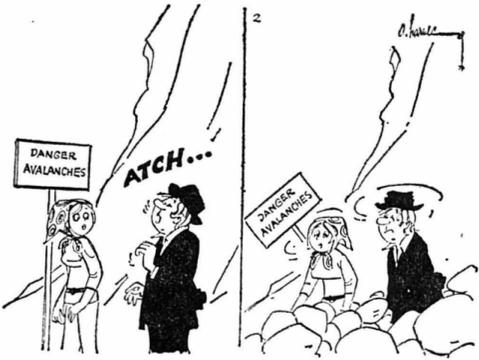


— Arrête, ce n'est pas le bouton de la radio..!

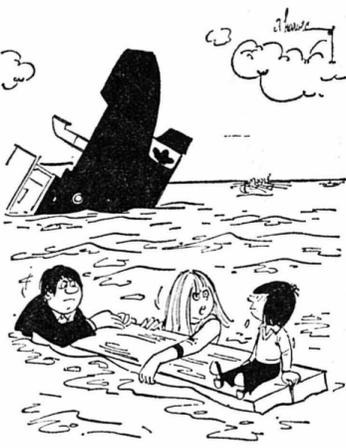


A TABLE TOUT LE MONDE!

H
A
R
V
E
C



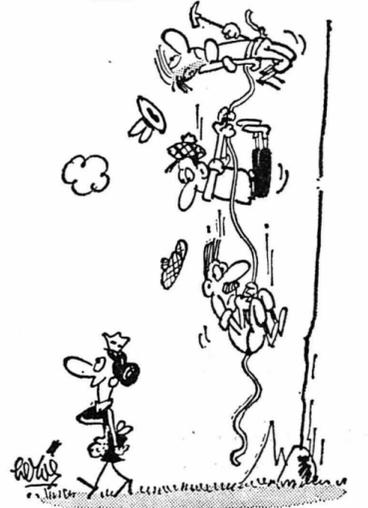
— Sans paroles —



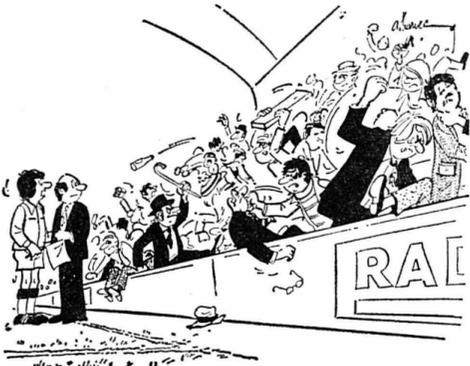
— Où avais-tu trouvé cette chignole ?



— Quelqu'un a dû tirer le signal d'alarme.



— Sans paroles —



— C'est à cause d'un avertissement de l'arbitre pour un jeu dur !

DE CAUSE A EFFET...

RAYNAUD

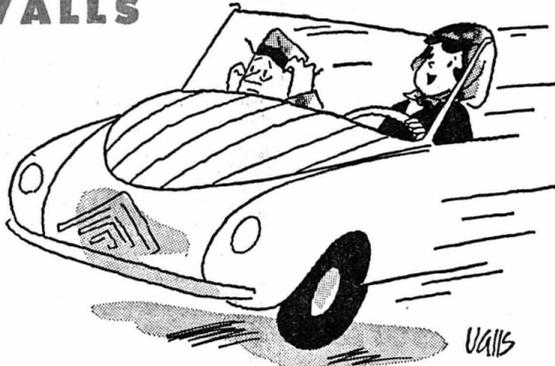


— ...et avec ça d'une timidité - Dès qu'il m'aperçoit il rentre sous terre !



— Quelle bourrasque, mon parapluie s'est retourné...

VALLS



— Non, ce n'est pas le moteur qui cliquette, ce sont tes dents !



— Sans légende —

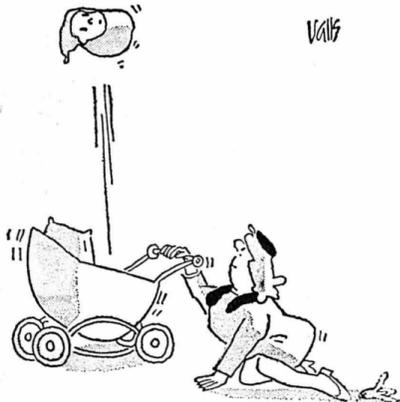
MOALLIC



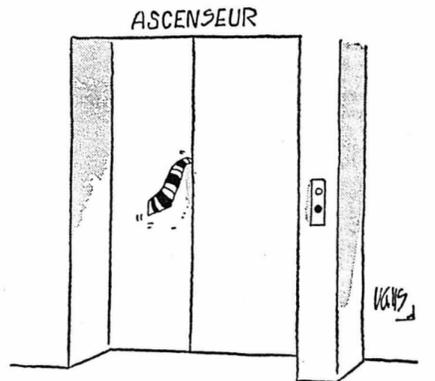
— Vous verrez les gars qu'on va avoir les félicitations de l'adjudant pour avoir lavé la chambre.



— Tu es contente, à présent, d'avoir traité le commandant d'abruti ?



— La peau de banane



— Sans légende —

Tourisme

60 chambres confortables
Salles de bains - W.-C.
Téléphone - TV
Pension et 1/2 pension
Chambre dès Fr. 40.—

Affaires

Séminaires - Réunions
Expositions
Banquets
Défilés de mode
Demandez-nous
une offre



Novotel Neuchâtel-est Novotel pour tous

Restauration chaude
tous les jours
jusqu'à minuit
Route de Berne

2075 THIELLE
Tél. (038) 33 57 57
Service compris



Restauration - Divers

Restaurant - Bar - Gril
Buffet campagnard
Mariages
Place de jeux
pour enfants
Piscine - Terrasse
Une visite s'impose

Un grand succès

Notre buffet campagnard
Apéritif, buffet, vin à dis-
crétion. Café.
Par personne : Fr. 30.—
Service compris.
Dès 10 personnes.



football

Retour des demi-finales des coupes d'Europe

MILAN ET TOTTENHAM PRESQUE CERTAINS D'ÊTRE FINALISTES

Les finalistes des Coupes européennes 1974 seront connus ce soir. Deux sont virtuellement qualifiés : L.A.C. Milan en Coupe des vainqueurs de coupe et Tottenham Hotspur en Coupe de l'UEFA. Les autres sont loin de l'être, encore que certains aient pris une option le 10 avril dernier.

L'ATOUT DE BAYERN
Ainsi, en Coupe d'Europe des champions (finale le 15 mai à Bruxelles), Bayern Munich, qui a obtenu le match nul (1-1) à Budapest devant Ujpest, paraît devoir confirmer les pronostics. L'atout de Beckenbauer et de ses coéquipiers est de pouvoir opérer à domicile où, depuis plusieurs saisons, il n'ont pas été battus en Coupes européennes. Et puis, les Munichois sont grandement motivés. Jamais, ils n'ont bénéficié d'une telle occasion de pouvoir participer à la finale et de prétendre à un titre qui constitue un couronnement pour un club. Les Hongrois d'Ujpest, même s'ils récupèrent les Dubaï, Nagy et Kolar, ne paraissent pas en mesure de causer la surprise.

LA « FURIA » ESPAGNOLE
La seconde confrontation, entre Atletico de Madrid et Celtic Glasgow, sera

beaucoup plus incertaine. Le match aller avait donné lieu à de multiples incidents dont la conséquence la plus sérieuse est, au premier chef, de priver le club madrilène de six joueurs : Ayala, Diaz et Quique, expulsés en Ecosse, Overjero, Alberto et Mello, qui ont écopé, à Glasgow, de leur deuxième avertissement de la saison en compétition européenne.

Si les données avaient été normales, la ligne aurait été en faveur d'Atletico mais, compte tenu des sanctions infligées aux joueurs du club espagnol, Celtic Glasgow paraît avantagé. Toutefois, les Ecossois devront craindre l'ambiance, qui leur sera nettement hostile. La « furia » espagnole devra, toutefois, rester dans des normes régulières car, indépendamment des consignes qui auront été données à l'arbitre suisse, M. Scheurer, les responsables européens auront l'œil sur cette rencontre.

MILAN CONFIAIT
En Coupe des vainqueurs de coupe (finale le 8 mai à Rotterdam), le tenant, l'A.C. Milan, se rend à Dusseldorf pour affronter Borussia Mönchengladbach, dont il avait triomphé, à l'aller, par 2-0. Depuis quelques semaines, les Milanais missent tout sur la Coupe des vainqueurs

de coupe. Avec deux buts d'avance, leur qualification semble assurée, d'autant plus que Borussia paraît être en perte de vitesse.

La seconde équipe présente le 8 mai à Rotterdam sera sans doute une formation « inédite ». En effet, tout laisse à penser que, pour la première fois, un club d'Allemagne de l'Est, Magdebourg, sera partie prenante. Couronné la semaine passée champion national, Magdebourg devrait, chez lui, prendre le pas sur Sporting Lisbonne, qu'il a contraint au partage des points il y a deux semaines au Portugal (1-1).

FEYENOORD RÉUSSIRA-T-IL ?
Enfin, en Coupe de l'UEFA, Tottenham Hotspur paraît devoir succéder à Liverpool, le vainqueur de 1973. Les Anglais ont triomphé à l'aller, à Leipzig, de Lokomotive, par 2-1. Chez eux, ils sont intraitables : 16 buts à 3 en quatre rencontres lors des tours précédents. L'adversaire de Tottenham risque fort d'être hollandais. En effet, Feyenoord Rotterdam, qui a supplanté Ajax dans l'actuel championnat de Hollande, partira à Stuttgart, devant le V.F.B., avec un sérieux avantage : une victoire acquise à l'aller (2-1).



REVENONS À UNE SITUATION LOGIQUE À L'OCCASION DU 50^{ME} ANNIVERSAIRE

LES MATCHES ALLER ET RETOUR NUISENT VRAIMENT À LA COUPE

La quarante-neuvième finale ayant rendu l'âme dans les souffrances ou les joies que vous savez, ne reste plus qu'à préparer celle du jubilé, des discours, des regards en arrière. Elle vaudra la peine d'être vécue et gageons qu'aucun préparatif ne sera négligé pour y arriver.

LE PARADIS OU L'ENFER
La finale du dernier lundi de Pâques a crûment révélé, une fois encore, combien ces matches sont hors du commun. Ils n'offrent aucune bouée de sauvetage, aucune chance de salut au malheureux jeté par-dessus bord. Toutes fausses manœuvres sont interdites ou, alors, les conséquences sont sans pitié. Un pénalty en finale, c'est presque la guillotine, car la finale exige sa victime. Le vainqueur, lui, importe moins que sa victime et, à celle-ci, elle y tient !

Le caractère de la coupe, c'est ça : le tout ou rien. Quitte ou double. Le paradis ou l'enfer. C'est pourquoi, une fois encore, apparaît comme monstrueuse, antinaturelle, la mesure de jouer quarts et demi-finales en matches aller et retour ; elle ouvre la porte à tous les bas calculs d'arrière-épicerie, allant jusqu'à obscurcir

l'optique des joueurs. Celui qui s'est qualifié match après match, dans un quitte ou double renouvelé, acquiert une certaine routine, s'installe dans un état d'esprit autre que celui du championnat ; bref, il est mieux préparé pour la finale.

A l'aube de la cinquantième, formons le vœu que soient rendus à la coupe ses attributs spécifiques.

IL N'Y A PAS DE REVANCHE
L'appétit des clubs est une chose, la coupe, une autre. Le public des équipes vaincues en demi-finales reste chez lui lors de la finale. Il a vu ce qu'il voulait voir. Combien y avait-il de Lausannois ou de Zuricois, à Berne ? Une poignée. La finale souligne, d'ailleurs, l'absurdité des matches aller et retour, car, pourquoi doit-elle se dérouler en une seule fois, elle ? Chaque Mohamed Cassius Clay du premier coin venu vous expliquera que le b-a-ba du « business », c'est d'offrir une revanche au vaincu. Mais ici, pas touche. Les flonflons, la queue de pie, le protocole, la consécration, tout s'écroulerait. La fête ne serait plus la fête. Elle doit être pure et belle, suprêmement ignorante ou dédaigneuse des micmacs préparatoires. Ça vous la coupe ?
A. EDELMANN-MONTY



boxe

DES RENCONTRES D'UN BON NIVEAU

Les éliminatoires nationales à Berne

Les éliminatoires nationales des champions suisses amateurs ont réuni 7 concurrents, à Berne. Il s'agissait de désigner les demi-finalistes de la compétition. Dans l'ensemble, les combats furent d'un bon niveau.

On assiste à une véritable relève. Seul parmi les tenants du titre, le poids welter Buttiger monta sur le ring et acquit, d'ailleurs, brillamment sa qualification. Le champion des poids moyens, Corpataux, n'eut pas besoin de combattre pour accéder aux demi-finales. Tous les autres tenants étaient absents, soit qu'ils aient pris leur retraite, comme Rudi Meier, soit que leur qualité d'étranger leur ait fermé les portes d'un championnat réservé, désormais, uniquement aux pugilistes de nationalité suisse.

RESULTATS
Poids welters : Freddy Tellenbach (Winterthour) bat Antoine Brantschen (Sion) aux points. Heinz Buttiger (Soleure) bat Yves Rœthli (Sion), abandon 2me round. G. Moura (Berne) bat Edi Müller (Zurich) aux points. Anton Buser (Sisach) bat Beat Grossenbacher (Berne) aux points. Reynold Iten (Martigny) bat Werner Saner (Bâle) arrêté 3me round. **Mi-moyens** : Walter Vögeli (Berne) bat

Ernst Koller (Winterthour) arrêté 3me round. Armin Bracher (Brugg) bat Bernard Joye (Genève) aux points. Heiri Hug (Soleure) bat Richard Marti (Brugg) arrêté 2me round. Daniel Sautebin (Bienne) bat Thomas Krahl (Uster) abandon 3me round. **Moyens** : Karl Schupbach (Brugg) bat Rolli Strelbel (Gebenstorf) abandon 1er round. **Lourds** : Jean-Claude Cudry (Fribourg) bat Uli Killer (Gebenstorf) aux points. **Plume** : Gay (Genève) bat Hodel (Neuchâtel) par disqualification au 3me round. Zimmermann (Berne) bat Roth (Berne) par w.o. **Légers** : Schiess (Berne) bat Courtine (Sion) par abandon au 2me round. Schwab (Tramelan) bat Berweger (Saint-Gall) aux points. **Surlégers** : Feldmann (Glaris) bat Huber (Frauenfeld) aux points. **Welters** : Jaquier (Sion) bat Tellenbach (Winterthour) aux points. H. Buttiger (Soleure) bat Mourra (Berne) par abandon au 3me round. **Surwelers** : Vögeli (Berne) bat Aegerter (Berne) aux points. **Mi-lourds** : Nater (Genève) bat Bagenstoss (Berne) par w.o. Anghern (Schaffouse) bat Strub (Colombier) par abandon au 2me round. **Lourds** : Pencherek (Morges) bat Müller (Bâle) par abandon au 2me round.

Trois Neuchâtelois en demi-finales

C'est dimanche prochain, à Uster, qu'auront lieu les demi-finales. Voici l'ordre des combats :

Coq : Hausammann (Berne) contre Cajochen (Uster). Mahlstein (Lucerne) contre Rœthli (Sion). **Plume** : Engler (Saint-Gall) contre Vicini (Colombier). Gay (Genève) contre Zimmermann (Berne). **Légers** : Mouglin (Colombier) contre Rittershofer (Bâle), Schiess (Berne) contre Schwab (Tramelan). **Mi-welters** : Butiger (Soleure) contre Etter (La Chaux-de-Fonds). Emery (Sion) contre Feldmann (Glaris). **Welters** : Buser (Sisach) contre Iten (Martigny). Jaquier (Sion) contre Buttiger (Soleure). **Mi-moyens** : Bracher (Brugg) contre Hug (Soleure). Sautebin (Bienne) contre Vögeli (Berne). **Moyens** : Nydegger (Bulle) contre Maillard (Morges). Corpataux (Berne) contre Schupbach (Brugg). **Mi-lourds** : Fahrni (Thoune) contre Fischbacher (Schaffouse). Nater (Genève) contre Angehrn (Schaffouse). **Lourds** : Tissot (Martigny) contre Pini (Lucerne). Pencherek (Morges) contre Cudry (Fribourg).

Les championnats à l'étranger • Les championnats à l'étranger

France: Saint-Etienne est près du but

La ligne d'arrivée est proche. Un échappé, Saint-Etienne, veut conserver son avance (4 points) pour éviter le sprint. Ses poursuivants, Nantes, Angers et Lyon espèrent... une crevasion ou une chute. Pour d'autres, c'est la roue libre. Mais il y a les lâchés : Sedan, qui ne rejoindra plus, et puis, une demi-douzaine d'attardés, parmi lesquels Paris, bien sûr, et Marseille.

La dernière journée de championnat avait un match-phare : Saint-Etienne - Lyon. Trente-cinq mille spectateurs avaient préféré ce derby opposant les deux premiers aux émissions télévisées des

des élections présidentielles. Le premier a tenu ses promesses et, à la fin du match, gagné avec beaucoup de sérieux par leur équipe (2-0), les Stéphanois, certains de leur qualité, s'écriaient : « Nous serons champions. »

Lyon a quelque peu déçu. Au jeu pensé, scientifique, stéréotypé même des Stéphanois, les Lyonnais ont opposé un individualisme de mauvais aloi facilement contré par le jeu défensif individuel de leurs adversaires.

Pour une fois, ni Lacombe, ni Di Nallo ne réussirent le moindre but. Le public stéphanois, moqueur, accompagna

la sortie de Di Nallo en chantant : « Di Nallo, une chanson ! » Pas gentil !

PAUVRES PARISIENS
Nantes, malgré son bonus contre Lens (4-0), est à quatre longueurs mais avec un match en moins (à Monaco). Tout aussi intéressante sera la coupe, puisque Nantes et Stéphanois se retrouveront en quart de finale. C'est dire que les deux équipes courent après le doublé. Une formation parisienne disparaîtra probablement de l'élite (Paris F.-C.), une autre y reviendra certainement (Red Star). Pauvre public parisien ; on comprend mieux pourquoi il s'intéresse au rugby.
Jean-Marie THEUBET

Lazio n'est pas encore champion d'Italie...

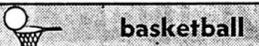
JUVENTUS TIENT À SON TITRE

Lazio sait désormais d'où peut venir le danger. Il n'a plus qu'un seul ennemi : le tenant du titre, Juventus, qui poursuit la lutte pour tenter de conserver son bien. L'obstination du champion sera peut-être payante puisque, à l'issue des rencontres du dernier week-end, Juventus a réduit à trois points (soit un de moins) la distance qui le sépare du chef de file. Or, à ce rythme, et si l'on sait qu'il reste quatre matches à jouer, le calcul est vite fait. Evidemment, il ne s'agit là que d'une supposition qui pourrait, d'ailleurs, être infirmée dimanche prochain déjà, lors de la confrontation Lazio-Juventus. Mais, pour sa part, Lazio, qui accueillera Gènes, aurait tort de ne pas se souvenir que Sampdoria lui avait fait mordre la poussière, au début du second tour, et cela au Stade olympique de Rome !

équipes en danger n'ont également pas ménagé leur peine ; c'est ainsi que l'on a vu Rome remonter un résultat déficitaire de deux buts pour partager l'enjeu avec son visiteur, Inter. Solution qu'avaient également choisie Cesena et Cagliari, ce qui leur permet de se hisser à la cote 24, qui correspond à celle de la sécurité.

ÉCARTÉS
Quoi qu'il en soit, la course au titre s'arrête à ces deux candidats, car tant Naples que Fiorentina, qui auraient encore pu croire à la possibilité de s'imposer lors du sprint final, ont été décollés. Il est vrai que tous deux rencontraient des formations qui avaient d'excellents raisons de se surpasser puisqu'il s'agissait de Vicence et Vérone, encore menacés par la relégation. Si le premier peut, désormais, dormir sur ses deux oreilles, il n'en va pas de même pour le second nommé, qui conserve l'antépénultième place, soit une de celles qui conduisent en série B. Les autres

GÉNOIS MAL LOTIS
Puisque nous parlons de rétrocession, relevons que les équipes de Turin (Juventus et Turin) ont contribué dans une large mesure à creuser la tombe de celles de Gènes. En effet, alors que la « Vieille Dame » battait Sampdoria, Turin s'imposait (grâce à deux pénalités transformées par Pulicci) sur le même résultat, face à Gènes (2-0). Une victoire qui n'eût pas l'heur de plaire à tout le monde puisque des incidents, sans trop de gravité heureusement, eurent lieu après le match ; arbitre et joueurs furent contraints d'attendre la tombée de la nuit avant de pouvoir quitter le stade !
Cet « enthousiasme » des partisans liguriens suffira-t-il à donner à leur équipe la foi qui permet de renverser les montagnes ? Nous en doutons car, avec quatre, respectivement cinq points de retard sur Foggia, il n'apparaît plus guère possible à Gènes et Sampdoria d'échapper à la culbute. Quant au troisième malheureux, le match Foggia - Vérone qui aura lieu dans dix jours pourrait nous le révéler.
Ca.



basketball

Responsables et programme sont connus

L'équipe nationale repart d'un bon pied

Sous la présidence de M. Robert Girard (Genève), le comité central de la Fédération suisse de basketball, en compagnie des présidents des dix associations régionales, a tenu une séance commune à Genève.

A cette occasion, la nomination du comité des équipes nationales a été ratifiée. Il est formé de MM. Fred Liebich

(Genève), président, Emy Gaillard (Nyon), Michel Rouiller (Fribourg) et Fabio Amado (Lugano). Ont également été ratifiées les nominations du directeur technique des équipes nationales, Monsieur Maurice Monnier (Genève) et des entraîneurs fédéraux, MM. Céslein Mrazek (Fribourg) et Igor Tocijig (Lugano).

Le programme futur des cadres fédéraux est le suivant : 4-5 mai stage de préparation. 12-13 mai rencontres officielles Suisse - Argentine à Monthey et Lugano. 17-22 mai stage de préparation pour les espoirs à Ovornnaz. 30 mai-2 juin tournoi quadrangulaire espoirs à Salzbourg avec l'Autriche, le Luxembourg et la RFA. Le programme de la prochaine saison est en préparation avec, comme but, une participation aux championnats d'Europe du groupe B (12-28 mai 1975 en RFA). Plusieurs matches sont prévus et des stages durant 158 heures.

Par ailleurs, le vote par correspondance pour la création d'une première ligue à l'échelon national (4 groupes dans l'ensemble du pays dès la prochaine saison) a été déposé. Il a donné un résultat positif, par 123 voix contre 31. Un tour d'horizon sur ce qui se fait au sein des différentes régions a démontré qu'un excellent travail en profondeur est accompli et que l'on cherche

partout à diffuser le basketball. Dans plusieurs régions, la collaboration du mouvement « Jeunesse et Sport » est très active.

Les tournois interassociations auront lieu comme suit : minimes masculins à Lausanne, le 5 mai (Genève, Neuchâtel, Valais, Vaud). — Juniors féminins à Neuchâtel les 11-12 mai (Berne, Genève, Neuchâtel, Valais, Vaud, Zurich). — Juniors masculins à Berne, les 18-19 mai (Vaud, Zurich, Valais, Berne, Genève, Neuchâtel). Enfin, il a été pris note de diverses propositions formulées en vue de l'assemblée représentative fédérale (15 juin à Neuchâtel) et qui concerne spécialement les compétitions fédérales et la qualification des joueurs y prenant part.

Association cantonale neuchâteloise de football

Résultats complémentaires
Ive ligue. — Lignières Ib - Audax II 0-5. Juniors C : Ticino - Le Parc 3-7 et non 7-3 ; Béroche - Saint-Blaise 3-0 ; Audax II - Auvernier 4-2. Vétérans. — Etoile - Le Parc 4-1. Juniors E. — Colombier - Neuchâtel Xamax 3-3 ; Comète - Hauterive 0-3.

En Belgique : Anderlecht tremble

Anderlecht n'a pas encore le titre en poche ! La situation a même évolué d'une façon très défavorable au chef de file du championnat de Belgique, au cours du dernier week-end. A Anvers, Anderlecht a été battu (2-1) par une formation qui ne se trouve plus, ainsi, qu'à deux points de lui. Et il reste deux matches seulement à jouer. Etant donné le manque de régularité dont les Bruxellois font preuve depuis quelques semaines, le pire peut être entrevu pour eux. Mais ils parviendront peut-être à se ressaisir au tout dernier moment.

Molenbeek, qui accueillait Saint-Trond, n'a pas raté l'occasion d'empocher deux points qui le placent aussi à deux longueurs du « leader ». Vraiment, Anderlecht a affaire à de redoutables poursuivants.

Quatre équipes sont encore menacées par la relégation : Beerschot avec 24 points, Beringen, Saint-Trond et Lierse, qui en ont 22. Dans ce secteur aussi, le sprint s'annonce donc très serré. Deux clubs devront retourner en deuxième division. A l'heure qu'il est, il n'est pas possible de les désigner.
R. N.

L'horaire de la prochaine journée en ligue nationale

Samedi, 27 avril : 16 h 30 : Chiaso - Winterthour ; 17 h : Toessfeld - Granges ; 17 h 30 : La Chaux-de-Fonds - Lugano ; 18 h : Servette - Sion ; 20 h : Wettingen - Fribourg ; 20 h 15 : Saint-Gall - Neuchâtel X et Bienne - Aarau ; 20 h 30 : Lausanne - Chênois ; 20 h 45 : Bellinzona - Lucerne.
Dimanche, 28 avril : 13 h 30, Young Fellows - Vevey ; 14 h 30, Young Boys - Grasshoppers ; 15 h : Martigny - Mendrisiostar et Nordstern - Carouge ; 15 h 15 : Zurich - Bâle.



A VOIX BASSE
La connaissez-vous ? Deux ouvriers se rencontrent.
— Viens boire un verre. — Non, je n'ai pas le temps, il faut que je rende, deux patrons doivent venir se présenter.
Juste pour dire que les choses vont joyeusement à rebours et que ce que vous avez appris à l'école n'est plus forcément juste aujourd'hui ; sans même parler de la géographie. Le football n'échappe pas à cette

règle, ou, plutôt, à ce dérèglement, victime qu'il est de son propre succès. Comme me le disait l'ancien entraîneur Hermann Jucker, « ce n'est pas de sa faute si tant d'imbéciles s'intéressent à lui ».
En effet, le dernier des minus, celui que rien ne touche et à qui rien n'importe trouve refuge dans le dernier salon où l'on cause : le football. Aussi, ne faut-il pas s'étonner si, autour des terrains, l'intelligence traîne à la hauteur des pissenlits, si les ivrognes s'imaginent mieux voir en voyant double. Si tables et chaises de bistros pouvaient rougir aux âneries débitées, tous les cafés seraient rouges. A la fin du match du Wankdorf, plusieurs gardes furent malmenés par des gars en furie. Est-ce bien nécessaire ? Le vrai enthousiasme consiste-t-il à taper sur son prochain ? La joie rendrait-elle fou ? Ou bien, les fous de nature trouvent-ils dans le football un merveilleux tremplin pour leurs tristes exhibitions ? Stremment. Vive les treillis !
DEDEL

MOTO-CROSS PAYERNE
27-28 AVRIL 1974
CHAMPIONNAT D'EUROPE
CIRCUIT DE GOMBREMONT

Guerre des nerfs en Allemagne

En Allemagne, c'est la guerre des nerfs entre Bayern Munich et Borussia Mönchengladbach. Les joueurs, soumis à rude épreuve, sont tendus à l'extrême, ce qui engendre réclamaions et mauvaise humeur. C'est ainsi que Gerd Müller a écopé d'un avertissement, tout comme Beckenbauer, qui ne parvient plus à conserver son flegme et sa courtoisie. Samedi, à Stuttgart, Beckenbauer a failli être expulsé à la suite de ses démêlés avec l'arbitre au sujet de l'endroit exact où devait être tiré un coup franc. Une question de centimètres...

point au chef de file pour obtenir le titre. Seulement, ce point, il faudra le gagner à Londres, sur le terrain de Queens'Park Rangers, qui n'est pas le premier venu. En cas de défaite, Leeds pourrait être rejoint par Liverpool, dans la mesure où ce dernier gagnerait ses trois dernières rencontres.

En fin de classement, Norwich est relégué en deuxième division. Son compagnon d'infortune portera le nom de Manchester United, Birmingham ou Southampton.
Réveil de Real
En Espagne, Atletico Madrid, on s'en doute bien, ne pense qu'au match retour de coupe d'Europe qui l'opposera, ce soir à Madrid, à Celtic de Glasgow.
Dimanche dernier, une équipe de remplaçants a perdu par 4-0 face à Saragosse. Real Madrid, qui enregistrait le retour de Netzer, Mas et Velasquez, a retrouvé la joie de vivre. Les Madrilènes ont battu Celta Vigo par 6-1 ! On se console comme on peut. Barcelone n'a pas fait de cadeaux à la lanterne rouge, Oviedo, qui a encaissé six buts dont trois de Sotil. Barcelone compte, désormais, douze points d'avance sur Atletico Madrid et Saragosse.
G. MATTHEY

En Angleterre, Leeds est de nouveau sur des charbons ardents. Il faut un

OFFRES D'EMPLOIS

On cherche

JEUNE FILLE

pour aider au magasin et à l'office. Nourrie, logée. Semaine de 5 jours.

Boulangerie-pâtisserie Knecht, place du Marché, Neuchâtel. Tél. 25 13 21.

EMARAND S.A.

Laboratoire de recherches, développement et application cherche, pour son secrétariat de réception :

UNE AIDE DE BUREAU

Il lui sera confié divers travaux tels que dactylographie, téléphone, tenue à jour de fichiers, etc.

Entrée immédiate ou date à convenir.

Prendre contact en téléphonant au (038) 24 66 41.

Carrosserie de la place cherche peintre-autos

pour entrée immédiate ou date à convenir. Travail indépendant, ambiance agréable, salaire élevé, semaine de 5 jours, prestations sociales. Faire offres sous chiffres SX 981 au bureau du journal.

Bureau d'exportation à Auvornier cherche

employée de bureau

à mi-temps, ayant des connaissances d'allemand, pour facturation et travaux variés.

Ambiance de travail agréable.

Faire offres sous chiffres BS 1114 au bureau du journal.

Entreprise du secteur boissons cherche un

MAGASINIER

conscientieux. Préférence sera donnée à personne robuste, de contact facile, et pouvant assumer des responsabilités. Adresser offres écrites à EU 1117 au bureau du journal.

Employée de maison

(éventuellement couple) est cherchée par dame âgée, appartement séparé à disposition.

Mme Du Pasquier, Saint-Nicolas 5, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25 21 19.

Pour compléter notre équipe, nous cherchons

UN MENUISIER

qualifié.

Téléphoner au (038) 24 76 78.

EBAUCHES S.A. cherche

DAME OU DEMOISELLE

pour la préparation et la distribution du thé dans les bureaux.

Environ 2 heures le matin et 2 heures l'après-midi.

Tél. 25 74 01, Ebauches S.A., faubourg de l'Hôpital 1, 2001 Neuchâtel.

Nous cherchons

JEUNE FILLE

pour prendre soin de notre fils (4 ans), et pour de petits travaux de ménage.

Nous offrons :
— vie de famille, bonne occasion d'apprendre la langue allemande.
M. Hächler, restaurant Central, 5034 Suhr.
Tél. (064) 31 44 73.

Fabrique d'horlogerie, à Corcelles, cherche

dame ou demoiselle

aimant les chiffres, pour son département de contrôle.

Tél. (038) 31 48 78.

FABRIQUE D'EBAUCHES, en pleine expansion, cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir, une

employée de stock

et une

aide-fournituriste

Places stables pour personnes consciencieuses et faisant preuve d'initiative.

Tél. (038) 25 88 41, Interne 71.

Entreprise de papiers et papeterie en gros cherche un

CHEF DE SERVICE

pour son bureau d'achats et de ventes.

Notre nouveau collaborateur devra aussi s'occuper de la gérance du stock par ordinateur et du département magasin. Nous demandons de parfaites connaissances de français et d'allemand. Adresser offres écrites à FW 1118 au bureau du journal.

Nous cherchons

SOMMELIÈRE

(débutante acceptée) sympathique et alerte. Travail par équipes. Sur désir, la semaine de 5 jours.

Restaurant Linde, Kappelen, près Aarberg. Tél. (032) 82 12 42.

Agence Volvo cherche

MÉCANICIEN

Place stable et bien rétribuée.

Se présenter au Garage Schenker, Hauterive. Tél. 33 13 45.

Société en cosmétiques suédoise cherche

DAMES

Travail à temps perdu, pas de réunion, pas de porte-à-porte. Tél. (038) 33 12 91, heures de bureau.

A. ORTLIEB,

ferblanterie -

Installations sanitaires,

CORTAILLOD - COLOMBIER

cherche :

ferblantier

installateur sanitaire

Tél. (038) 42 15 55.

La sclerie de Colombier

cherche un

BON OUVRIER

Calise de retraite. Maison confortable avec jardin à disposition. Téléphoner au (038) 41 22 32, heures des repas.

On cherche

pour entrée immédiate

aide-mécanicien

Faire offres au garage des Jordils, 2017 Boudry. Tél. (038) 42 13 95.

La maison Droz & Perrin,

2108 Couvet, tél. 63 13 59,

agencements de cuisine sur mesure, spécialiste en ventilation de cuisine, hôtel, magasin, etc.,

cherche ouvrier

menuisier ou ébéniste

Entrée immédiate ou à convenir.

SOMECA SA
FABRIQUE DE CADRANS
en face de la gare de Corcelles

engage

personnel

pour travaux variés dans département de galvanoplastie.
HORAIRE LIBRE.
Prière de téléphoner au (038) 31 23 31.

MIGROS

cherche

pour sa centrale de distribution à MARIN

BOUCHER-DÉSOSSEUR

Nous offrons :

- semaine de 44 heures
- salaire intéressant
- de très nombreux avantages sociaux



M-PARTICIPATION

Si ce poste vous intéresse, veuillez téléphoner au 33 31 41 ou écrire à :

Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel.

Movomatic S.A.

Fabrique d'appareils de mesure électroniques - mécaniques, à Cormondrèche (NE),

désire engager :

1 fraiseur

1 mécanicien de précision

pour différents travaux de petite mécanique.

Conditions de travail agréables.

Salaire au mois.

Horaire libre.

Prière de faire offres écrites à : Movomatic S.A., case postale 50, 2034 Peseux, ou de téléphoner au (038) 31 44 33 (M. Eggmann).

Pour compléter notre équipe, nous cherchons

UN SERRURIER

qualifié.

Téléphoner au (038) 24 76 78.

RESTAURANT DU CERF, ORBE
cherche pour entrée immédiate

JEUNE CUISINIER

Place à l'année. Bon salaire. P. Grivat, tél. (024) 41 22 80.

Nous engageons tout de suite

chefs d'équipes

maçons manœuvres

Entreprise A. Socchi, Neuchâtel. Tél. 24 44 66.

Nous cherchons pour notre petit bureau

1 employée

bilingue

Tél. 24 47 67.

L'hôtel Terminus,

à Neuchâtel,

tél. (038) 25 20 21,

engagerait pour la TAVERNE

1 sommelière

Horaire

en alternance :

9 h à 17 h

et 17 h à 1 heure.

1 1/2 jour de congé par semaine.

Salaire fixe.

Date d'entrée à convenir.

Commerce de papier

cherche une dame

à la demi-journée

pour s'occuper

de travaux de bureau.

Atmosphère agréable

dans un bureau occupé par

deux personnes.

Tél. (038) 25 44 70.

On demande une

sommelière

connaissant

si possible les 2 services.

Entrée à convenir.

Place stable ou pour la saison.

(Bon gain).

Vie de famille.

Faire offres au

Restaurant du Lac,

1462 Yvonand.

Tél. (024) 31 14 51.

J'engage

manœuvre

de garage

pour le démontage

et le classement de pièces.

S'adresser à

B. Borer,

démolition d'autos,

2006 Neuchâtel.

Tél. (038) 31 66 66.

Seulement

35 c. le mot !

C'est le prix

d'une

petite annonce

au tarif réduit

dans la

« Feuille d'avis

de Neuchâtel »

Entreprise de mécanique de précision située dans le Jura neuchâtelois

cherche

secrétaire de direction

Nous demandons :

connaissance parfaite des langues française et allemande, langue anglaise souhaitée mais non indispensable.

Nous offrons :

- Situation stable et bien rétribuée
- Ambiance de travail agréable
- Semaine de 5 jours
- Avantages sociaux
- Possibilités de logement à proximité immédiate de l'usine.

Faire offres sous chiffres P 28-950038 à Publicitas, 51, av. Léopold-Robert, 2300 la Chaux-de-Fonds.

CIR

Maison jeune et dynamique, occupant une place de choix dans les domaines électronique et mécanique — laboratoires de langues — équipements électroniques pour la recherche spatiale et la météorologie, etc., cherche, pour son service d'exploitation, un

employé de fabrication

avec expérience, qui sera chargé

- des lancements de fabrication
- de la planification
- du contrôle des plannings et des charges
- de la surveillance des coûts.

Travail varié et intéressant, demandant une certaine indépendance.

Les intéressés sont priés d'adresser leurs offres de service à la Direction de la COMPAGNIE INDUSTRIELLE RADIOÉLECTRIQUE, 2076 Gals, tél. (032) 83 13 33.

ZENITH TIME SA

Usine IV - 2316 les Ponts-de-Martel

Nous désirons engager

un mécanicien outilleur

Fonction :

Fabrication et entretien des outillages d'usinage et d'assemblage.

Qualités requises :

Formation de mécanicien CFC ou équivalent. Bonne connaissance de la mécanique horlogère et des étampes.

Horaire variable.

Prière de faire offres ou de se présenter à M. J.-P. Sunier, tél. (039) 37 12 68.

ZENITH TIME SA

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune

technicien constructeur en mécanique

ayant terminé études cherche emploi dans bureau technique ou études.

Adresser offres écrites à 244-368 au bureau du journal.

Jeune fille

15 ans, cherche occupation, du 15 juillet au 10 août, dans famille de médecin parlant français, pour garder les enfants et aider au ménage. S'adresser à : Famille H. Brugger, Saint-Antoine (FR). Tél. (037) 35 11 92.

Agent de méthodes

diplômé B.T.E., 5 ans d'expérience, cherche emploi pour date à convenir.

Adresser offres écrites à CT 1115 au bureau du journal.

Architecte diplômé

cherche collaboration à temps partiel.

M. Ith, avenue de Lonay 19, 1110 Morges.

Contrôleur de gestion

35 ans, expérimenté, organisation administrative, comptabilité générale et industrielle, prix de revient, gestion budgétaire, informatique, cherche situation de niveau élevé.

Faire offres sous chiffres P 28-460103 à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

Jeune homme

23 ans, études commerciales, 3 1/2 ans de pratique, connaissances d'anglais, cherche place à responsabilités.

Faire offres sous chiffres HY 1120 au bureau du journal.

APPRENTISSAGES

Chaussures Diana

Devenez vendeur ou vendeuse !

Ce métier procure du plaisir, de la variation et offre des possibilités d'avancement.

Nous cherchons

apprenti ou apprentie

qui désire se familiariser avec la vente de chaussures.

Formation théorique et pratique complète au magasin, aux cours internes et à l'école professionnelle.

UNE PLACE EST VACANTE !

Adresser-vous, sans obligation aux magasins :

Chaussures DIANA
Rue du Concert 2
Tél. (038) 25 29 54
NEUCHÂTEL

Chaussures DIANA
Avenue Léopold-Robert 51
Tél. (039) 23 73 44
LA CHAUX-DE-FONDS

Garage-carrosserie de la ville engage pour l'automne 1974 :

1 apprenti tôlier
1 apprenti peintre en carrosserie
1 apprenti mécanicien auto

Tél. (038) 24 18 42.

Prof. médicales

DE RETOUR
Dr Herbert-R. Schnurr

PESEUX.
médecin dentiste.
Tél. 31 45 88.

ERIC LANDRY MÉDECIN DENTISTE

diplômé de la Faculté de médecine de l'Université de Genève

ouvrira son cabinet

le lundi 6 mai 1974,

16, rue des Bourguillards,
2072 Saint-Blaise.
Tél. 33 36 35

football

LA FORMATION DE HUSSY DÉÇOIT À NOUVEAU

MUNICH 1860 - SUISSE 1-1 (1-1)
MARQUEURS: Metzger 32me; Risi 35me.
MUNICH 1860: Dautbegovic; Seelmann; Sohnle, Kohlhaufl, Patzke; Geyer, Weiler, Mrosko; Metzger, Keller, Schuberth.
SUISSE: Burgener; Ducret, Bollmann, Guyot, Demarmels; Hasler, Schild, Schneeberger; Risi, Mathez, Jeandupeux.
ARBITRE: M. Betz (R.F.A.).
NOTES: Stade olympique de Munich. 3000 spectateurs. Changements chez les Suisses: à la 46me minute, Deck entre pour Burgener. A la 46me Wegmann pour Demarmels. A la 46me, Demarmels pour Ducret. A la 46me Balmer pour Mathez. A la 53me Ducret pour Hasler. A la 62me Mathez pour Schild.

L'équipe suisse n'a pas confirmé, à Munich, sa bonne performance de Nice, où elle s'était imposée par 6-2. Elle a dû se contenter du match nul (1-1) comme lors de son premier match d'entraînement à Graz, au début de mars. Le jeu volontaire des Bavarois a considérablement gêné les Suisses, qui eurent à déplorer plusieurs blessés en deuxième mi-temps. Pour une équipe de deuxième division, Munich 1860 a fait montre d'une maîtrise technique étonnante, en première mi-temps surtout. Dans ce match de qualité très moyenne, les satisfactions furent vraiment rares pour René Hussy. Dans les buts, Burgener a eu du travail plein les bras en première mi-temps et il l'a bien fait. Deck, qui lui a succédé en deuxième mi-temps, ne fut pratiquement pas inquiété. En défense, Guyot fut le plus autoritaire et ses interventions furent les plus nettes. L'expérience tentée avec Demarmels comme arrière latéral n'a rien donné. Au milieu du terrain, Schneeberger a fait preuve d'une imprécision inhabituelle.

le qui explique peut-être le mauvais rendement général de l'équipe. A ses côtés, Hasler a fait un bon match, sans plus. En attaque enfin, Jeandupeux a manqué de ressort. Risi a profité de la seule occasion qui lui fut offerte. Mathez fut plus à l'aise lorsqu'il put évoluer comme quatrième attaquant. Enfin, le retour de Balmer a été bénéfique. On ne peut que regretter qu'il n'ait pas joué dès le début.
LE FILM DU MATCH
D'emblée, Munich 1860 se montrait menaçant. A la 16me minute, Burgener intervenait victorieusement sur une première action dangereuse de Keller. Il s'interposait encore à deux reprises devant l'avant-centre bavarois aux 18me et 25me minutes. A la 27me minute, sur un coup franc, la balle frôla son montant et sortit. Les Suisses réagirent par Schild qui, sur une ouverture de Hasler, tira sur la base du montant des buts de Dautbegovic. A la 32me minute, les Munichois trouvaient une récompense à leurs efforts en ouvrant la marque par Metzger. Trois minutes plus tard cependant, Risi égalisait en reprenant un centre de Mathez.

La première mi-temps se terminait sur le résultat flatteur pour la Suisse de 1-1. A la reprise, Hasler se blessait après quelques minutes de jeu, ce qui permettait à Ducret de revenir sur le terrain. Schild à son tour devait céder sa place à Mathez. Risi, qui boillait, ne pouvait en revanche pas être remplacé car Hussy ne disposait plus d'aucun joueur de réserve.
RHYTHME LENT
Le rythme baissait rapidement. Les Allemands subissaient cette fois la pression des Suisses mais leur défense, très rugueuse, se tirait fort bien d'affaire. La sélection helvétique se créait deux occasions mais toutes deux étaient ratées, la première par Demarmels, sur centre de Mathez (32me), la deuxième par Jeandupeux, qui manquait sa reprise sur un nouveau débordement de Mathez.



DÉCEVANT. — A l'image de ses partenaires, le capitaine de l'équipe suisse, Jeandupeux, s'est montré dans une petite forme... (Téléphoto AP)

Deux matches à la TV

Le service des sports de la Télévision suisse romande communique qu'il retransmettra en direct ce soir, à partir de 20 h 15 (le match commence toutefois à 20 h), la rencontre Atletico Madrid - Celtic Glasgow comptant pour les demi-finales de la Coupe d'Europe des clubs champions. Aussitôt après le coup de sifflet final, l'autre demi-finale, Bayern Munich - Ujpest-Dosza Budapest, sera diffusée en différé.

Résultat honorable pour la France

FRANCE - AJAX AMSTERDAM 1-0 (0-0)
En vue de son match international de samedi contre la Tchécoslovaquie à Prague, l'équipe de France a joué au Parc des Princes, une rencontre d'entraînement contre Ajax Amsterdam. Elle s'est imposée par 1-0 grâce à un but réussi à quatre minutes de la fin par son capitaine Michel.

Communiqué de l'A.S.F. : Chervet - Chionoi ou la concurrence...

L'Association suisse de football a publié mardi un communiqué selon lequel elle laisse la liberté aux clubs de ligue nationale A de modifier l'heure du début de leur match du prochain week-end. Les clubs ont la possibilité de jouer samedi après-midi ou dimanche après-midi. Cette décision a été prise en raison de la retransmission télévisée, samedi soir, du championnat du monde de boxe entre Fritz Chervet et Chatchai Chionoi. « Les sportifs suisses, indique le communiqué, auront ainsi la possibilité de suivre cet événement exceptionnel sans pour autant délaisser les matches du championnat suisse ».

BADE DU SUD - ESPOIRS SUISSES 0-1 (0-1)

MARQUEUR: Cornioley 14me (penalty).
BADE DU SUD: Frick; Kothmann, Kraus, Hollasch, Hauke, Lammer, Bente, Schmider, Baumann, Wagner, Meier.
ESPOIRS SUISSES: Kueng; H. Niggli, Valentini, Schnyder, T. Niggli; Tanner, Castella; Botteron, Cornioley, Rub, Trauber.
ARBITRE: Haselberger (RFA).
NOTES: Stade de Constance. 800 spectateurs. A la 46me minute, Castella cède son poste à Preisig. Dès ce moment, Traber évoluera au milieu du terrain et Preisig à l'aile gauche. Les Espoirs suisses ont péniblement remporté, sur un penalty transformé par Cornioley, le match de la Coupe du lac de Constance qui les opposait à la sélection de Bade du Sud. Contre une sélection d'amateurs allemands courageux mais limités, les jeunes suisses ont souvent donné l'impression de se désintéresser totalement de l'issue de la rencontre. En deuxième mi-temps, ils laissèrent l'initiative à leurs adversaires qui, faute d'un minimum d'homogénéité, ne parvinrent cependant pas à profiter de leur suprématie territoriale. Au sein de la sélection dirigée par Bruno Michaud, les plus en vue (on devrait dire les moins mauvais) furent le gardien Kueng, le vétéran de la sélection avec ses 25 ans, Valentini en défense et Botteron en attaque. Hans Niggli, qui remplaçait Trincherer, a fait preuve d'un manque total de combativité, mais il ne fut certes pas le seul.

ski

Alfred Kaelin se distingue en Suède

Pour les skieurs nordiques, la saison ne semble pas avoir de fin. A Malmberget, en Suède, Alfred Kaelin a toutefois prouvé qu'il avait su conserver son excellente forme en prenant la deuxième place d'une épreuve courte, sur 18 kilomètres. Le Schwytzais a concédé 39 secondes à l'Allemand de l'Est Gert-Dietmar Klause. Il n'empêche qu'il a relégué derrière lui des concurrents aussi redoutables que Gerd Hessler, Juha Mieto, Gerhard Grimmer, Sergei Saveliev, Vassili Rochev et Thomas Magnusson.

Angleterre: première division: Birmingham - Queens Park Rangers 4-0; Everton - Manchester United 1-0; Wolverhampton Wanderers - Leicester City 1-0.

Allemagne: première division: Schalke - Eintracht Frankfurt 3-1; Hertha Berlin - MSV Duisbourg 2-4.

hockey sur glace

Le Canada réintégré?

Le Canada pourrait faire sa rentrée sur le plan international d'ici à la fin de l'année 1974, a indiqué à Ottawa M. Gordon Jukes, le directeur exécutif de l'Association canadienne de Hockey sur glace. M. Jukes, qui rentrerait d'un séjour à Helsinki où il a eu des entretiens avec les dirigeants du hockey mondial, a expliqué qu'un arrangement similaire à celui qui existe pour la coupe du monde de football pourrait être envisagé. Le Canada s'était retiré des compétitions amateurs en 1969 après s'être vu refuser l'autorisation d'engager des joueurs professionnels dans son équipe nationale. Un vote aura lieu au plus haut niveau l'été prochain sur l'opportunité d'organiser des rencontres « open » au cours desquelles le Canada pourrait alors aligner des professionnels. Si les résultats devaient en être positifs, il n'y aurait alors plus aucun obstacle à sa réintégration dans le concert international.

boxe

Victoire d'Ahumada

L'habile poids mi-lourd argentin Jorge Ahumada a remporté sa 13me victoire consécutive — la 9me à New-York — aux dépens du coriace portoricain Angel Oquendo. Il s'est imposé aux points en 10 reprises au Felt Forum de New-York devant 3500 spectateurs. Ce nouveau succès d'Ahumada (classe 3me mi-lourd mondial par l'Association mondiale de la Boxe) lui vaudra probablement d'affronter prochainement pour le titre le noir américain Bob Foster.

lutte

Suisse en Turquie

Afin de préparer les championnats d'Europe de Madrid (20-30 juillet), une délégation suisse de 8 lutteurs se rendra, le week-end prochain, à Samsun (Turquie) pour participer à un tournoi international de lutte libre. Les 8 concurrents qui feront le voyage sous la direction du Lausannois Denis Perret sont Otmar Luchinger (Montlingen), Hans Schenk (Berne), Uli Fankhauser (Bâle), Hans Zbinden (Berne), Jean-Marie Chardonnes (Domdidier), Peter Haeussler (Dotikon), Bruno Jutzeler (Littau) et Karl Bachmann (Bienne).

tennis

Le troisième tour de la Coupe Davis

Les équipes qualifiées pour le 3me tour de la zone européenne de la Coupe Davis (3, 4, 5 mai) sont presque toutes connues: France, Nouvelle-Zélande, Suède, Hollande, Grande-Bretagne, Yougoslavie, Allemagne de l'Ouest et Espagne, en tant que têtes de série, ont obtenu leur qualification d'office. Dans le groupe A, la Roumanie et l'Italie ont accédé directement aux demi-finales, de même que la Tchécoslovaquie et l'URSS dans le groupe B. Voici l'ordre des matches du 3me tour, dont les lieux seront désignés ultérieurement: Groupe A: Portugal - France (à Porto), Autriche - Nouvelle-Zélande (à Vienne), Suède - Pologne ou Hongrie, Hollande - Finlande, Groupe B: Egypte - Bulgarie ou Grande-Bretagne, Belgique - Yougoslavie, Allemagne de l'Ouest - Danemark, Espagne - Norvège.

hockey sur terre

Le championnat de ligue B

Résultats du dernier weekend: Groupe ouest: Neuchâtel - Berne 3-5 (1-2); Stade Lausanne II - Yverdon 3-1 (1-0). Groupe est: Olten II - Wettingen 1-0 (1-1).

athlétisme

Sanction réduite contre Puttemans

Le comité exécutif de la ligue belge d'athlétisme a décidé dans un geste d'apaisement de réduire d'un mois la sanction frappant le recordman du monde Emile Puttemans. Celui-ci pourra donc participer à des compétitions à partir du 30 juin au lieu du 31 juillet. Puttemans avait été suspendu pour avoir participé au Cross des Cinq Moulins sans l'accord de sa Fédération.

cyclisme

Le Tour de Hollande pour amateurs

Le 23me Tour de Hollande, réservé aux amateurs (cat. A) débutera mercredi à la Haye. Il se prolongera jusqu'au 2 mai (distance totale: 1174 km.). L'épreuve traversera en grande partie la moitié sud du pays. Cinq formations étrangères — Pologne, Angleterre, Suisse, URSS et Tchécoslovaquie — et onze équipes néerlandaises seront au départ. Voici le détail du parcours: 24 avril: prologue à la Haye (contre la montre). — 25 avril: 1re étape Amsterdam - Zoetermeer. — 26 avril: 2me étape, Zoetermeer - Arceen. — 27 avril: 3me étape, Arceen-Arcen et course contre la montre par équipes de Siebengewald à Arceen. — 28 avril: 4me étape, Ulestraten - Ulestraten. — 29 avril: 5me étape, Ulestraten - Schijndel. — 30 avril: 6me étape, Schijndel - Oss et course contre la montre individuelle à Oss. — 1er mai: 7me étape, Didam - Nijverdal. — 2 mai: 8me étape, Nijverdal - Amsterdam.

course d'orientation

Près de 300 concurrents étaient dimanche à Hauterive

PEU DE SURPRISES AUX CHAMPIONNATS NEUCHÂTELOIS

Le 18me championnat cantonal neuchâtelois de course d'orientation s'est déroulé dans des conditions presque estivales, au-dessus d'Hauterive. Finalement, 280 coureurs (on en attendait 300) venant des quatre coins du pays et même de France ont pris le départ de cette compétition comptant pour le classement national aux points. Il s'agit là d'un nouveau record de participation et c'est la meilleure des récompenses pour le Club d'orientation Laïta de Neuchâtel, qui avait travaillé de façon remarquable afin de présenter à tout le monde, coureurs et spectateurs, une organisation exemplaire.

Près de 300 concurrents étaient dimanche à Hauterive

PEU DE SURPRISES AUX CHAMPIONNATS NEUCHÂTELOIS

ve nationale, plusieurs membres des cadres nationaux, hommes et dames, se sont livrés de dures batailles au pied de la côte de Chaumont. A tel point que certains, en prenant trop de risques, s'en sont sortis avec un nombre considérable de minutes perdues et des éraflures non moins nombreuses aux jambes. En effet, les petits foyards, les jeunes plantations de sapins et même parfois les ronces entravaient régulièrement la progression des coureurs. De plus, la pente très raide qu'il fallait tantôt monter, tantôt descendre ou longer à flanc de coteau, a éprouvé très sérieusement tous les participants. 36 postes, posés entre le funiculaire de Chaumont et Voëns, avaient permis de tracer 13 parcours différents allant de 2,7 km et 7 postes pour les écoliers jusqu'à 8,7 km et 19 postes pour l'élite. La « finesse » de certains de ces postes exigeait une concentration totale tout au long de la course et une lecture de carte extrêmement précise.

PEU DE SURPRISES

En élite, on pouvait s'attendre à une lutte serrée entre quelques-uns des meilleurs spécialistes du pays, mais il était difficile de donner un net favori. C'est finalement le Thounois Reichenbach (21 ans) qui a devancé le champion neuchâtelois en titre, Henri Cuche, de 14 secondes seulement. L'instituteur du Val-de-Ruz a donc manqué la victoire de peu, d'autant plus qu'il a perdu, lors d'une faute importante, plusieurs minutes. Derrière, on trouve le Bernois Marti, Léon Cuche, Gerber (Lucerne) et Jean-Luc Cuche. Malgré la relative contre-performance de Jean-Luc, le trio Cuche s'est donc de nouveau distingué en occupant trois des six premières places. Doris Marti (dames) a, comme prévu, relégué ses principales rivales, U. Imhof et Ch. Hirter, à près de 7 minutes. Du côté neuchâtelois, la Boudryssanne Anni Weber a facilement conservé son titre. Nos juniors ont fait beaucoup mieux que de se défendre face à la forte cohorte suisse alémanique puisque trois d'entre eux se sont classés parmi les six premiers. Dominique Méan (Neuchâtel) a acquis son premier titre junior pour une petite seconde d'avance sur Denis Cuche (le Pâquier). Olivier Fatton (Fenin) a été le seul cadet neuchâtelois en vue: en prenant la 4me place, il a obtenu un titre mérité.

DE NOUVEAU PASCAL
Nos écoliers se sont très bien comportés. Ch. Chiffelle et J.-Fr. Gaffner, en écoliers I, se classent respectivement 2me et 3me, très près du premier. Mais c'est en écoliers II que Pascal Junod (Dombresson) nous a valu la plus belle performance de la journée. Pascal a non seulement obtenu la victoire dans sa catégorie, mais il a encore été le coureur le plus rapide au kilomètre de ce championnat neuchâtelois et s'est vu, ainsi, attribuer le prix spécial de la «FAN». Voilà un garçon qui mérite d'être suivi au même titre que toute l'équipe du CO Chenau. Il convient encore de relever les titres de W. Steiner en seniors II et III, la victoire d'A.-C. Mathez en écoliers I et la 3me place de C. Diacon en écoliers II.
A.J.

rugby

Championnat suisse

Championnat suisse de ligue nationale A: Stade Lausanne - Nyon 27-0 (11-0). — Classement: 1. Stade Lausanne 9-23; 2. Cern 8-22; 3. IOS Genève 7-17; 4. Zurich 7-13; 5. Nyon 8-12; 6. Genève 9-9.
Ligue nationale B2: Uni Lausanne - Ticino 44-7 (25-3). — Classement: 1. Hermance 12-36; 2. Albaladejo Lausanne 12-32; 3. Monthey 13-31; 4. Neuchâtel 13-28; 5. Uni Lausanne 12-26; 6. Riviera 12-19; 7. Ticino 11-16; 8. La Côte 10-12; 9. Berne 12-12.

SPORTS dernière

CYCLISME
● Le Belge Roger Swerts prendra mercredi le départ de la première étape du Tour d'Espagne avec le maillot de «leader». Il a en effet remporté le prologue couru à Almeria contre la montre sur 4 km 220.

TERRAIN DIFFICILE

Une semaine avant la première épreuve nationale, plusieurs membres des cadres nationaux, hommes et dames, se sont livrés de dures batailles au pied de la côte de Chaumont. A tel point que certains, en prenant trop de risques, s'en sont sortis avec un nombre considérable de minutes perdues et des éraflures non moins nombreuses aux jambes. En effet, les petits foyards, les jeunes plantations de sapins et même parfois les ronces entravaient régulièrement la progression des coureurs. De plus, la pente très raide qu'il fallait tantôt monter, tantôt descendre ou longer à flanc de coteau, a éprouvé très sérieusement tous les participants.



DE LA VOLONTÉ. — Il en fallait beaucoup, dimanche, aux concurrents pour éviter d'être trop distancés. (Avispress - J.-P. Baillod)

«FRANCE» revient sur l'Atlantique
La Compagnie Générale Transatlantique communique:
Au terme de ses croisières de printemps en Méditerranée, le paquebot «FRANCE» reprendra son service régulier sur la ligne transatlantique Le Havre/Southampton/New-York.
Les traversées auront lieu au départ du Havre un vendredi sur deux à partir du 24 mai à 11 heures. Départs suivants:
7 et 21 juin, 5 et 19 juillet, 2, 16 et 30 août, 13 et 27 septembre, 11 et 25 octobre.
Consultez votre Agent de Voyages
Il n'est pas trop tard! Faites un voyage sur «FRANCE». C'est une vraie croisière!

PRINCIPAUX RESULTATS

Elite B (8,7 km, 19 postes): 1. N. Reichenbach (Thoune); 2. H. Cuche (champion cantonal, le Pâquier); 3. B. Marti (Krauchthal); 4. L. Cuche (le Pâquier); 5. H. Gerber (Lucerne); 6. J.-L. Cuche (le Pâquier). Puis: 11. H. Moesch (Colombier); 23. M. Halaba (Fontainemelon); 24. B. Cuche (le Pâquier); 33. R. Grandjean (Fontainemelon).
Elite C (6,1 km, 13 postes): 1. H. Brey (Zurich); 4. M. Duruz (Neuchâtel); 5. K. Frey (Boudrevillers). Puis: 17. F. Duruz (Bevaix); 19. J.-B. Aellen (le Locle); 20. J.-R. Berger (Colombier).
Seniors I (6,8 km, 15 postes): 1. W. Keller (Rorbas); 2. R. Hitz (Oberentfelden); 3. M. Allemann (Fribourg). Puis: 9. R. Junod (Dombresson); 10. J.-F. Mathez (Fenin); 13. W. Junod (Dombresson).
Seniors II (5,6 km, 13 postes): 1. G. Richter (Berne); 5. W. Steiner (champion cantonal, la Chaux-de-Fonds).
Seniors III (5,6 km, 13 postes): 1. M. Sollberger (Bienne). Puis: 6. E. Gaffner (Neuchâtel); 8. P. Bard (Neuchâtel); 10. E. Rahm (le Locle).
Juniors A (7,2 km, 15 postes): 1. Th. Brogli (Pratteln); 2. R. Raeber (Baeriswil); 3. D. Méan (champion cantonal Neuchâtel); 4. D. Cuche (le Pâquier); 5. M. Lienhard (Berne); 6. B. Monnier (Fontainemelon).
Cadets A (5,6 km, 13 postes): 1. Th. Nissile (Berne); 2. H. Brogli (Pratteln); 3. K. Buttikofer (Kernenried); 4. O. Fatton (champion cantonal Fenin). Puis: 18. C. Marina (Dombresson); 26. J. Dubois (Coffrane); 28. D. Jeanraud (Coffrane); 30. S. Bonardo (Dombresson); 31. R. Grimm (Dombresson).
Dames (5,3 km, 13 postes): 1. D. Marti (Pratteln); 2. U. Imhof (Berne); 3. Ch. Hirter (Berne). Puis: 8. Annie Weber (championne cantonale Boudry); 12. J. Prébandler (Neuchâtel); 15. F. Clottu (Gorgier).
Dames juniors (5,3 km, 13 postes): 1. A. Stauffer (Bienne); 3. M. Steiner (les Hauts-Geneveys).
Ecoliers I (3,7 km, 9 postes): 1. H. Burri (Berne); 2. C. Chiffelle (Boudrevillers); 3. J.-F. Gaffner (Neuchâtel). Puis: 7. C. Boss (Dombresson); 9. A. Junod (Dombresson); 10. C. Ruttimann (Dombresson); 13. P.-A. Matthey (Boudrevillers).
Ecoliers II (3,2 km, 8 postes): 1. P. Junod (Dombresson) meilleur temps au kilomètre toutes catégories; prix de la FAN; 2. T. Zahnd (Bolligen); 3. R. Hitz (Argus). Puis: 7. P. Matile (Dombresson); 8. P. Bedoy (Dombresson); 9. P. Cavalier (Dombresson).
Ecoliers I (3,2 km, 8 postes): 1. A.-C. Mathez (Fenin); 2. G. Steiner (la Chaux-de-Fonds); 3. Brandscher (Nordska).
Ecoliers II (2,6 km, 7 postes): 1. C. Stauffer (Bienne); 2. M. Schwarz (Schwarzsee); 3. C. Diacon (Pesieux).



Vacances en vue

... dans la verdoyante Roumanie, pays de vacances

Si vous désirez passer des vacances sur les plages sablonneuses de la mer Noire, choisissez airtour suisse, le label des vacances heureuses. Un large éventail d'offres intéressantes et avantageuses figure dans le nouveau programme de vacances richement illustré. Par exemple:

Village de vacances de Neptune

8 jours à partir de Zurich dès Fr. 395.—

Cure de Gérovital

La célèbre cure de rajeunissement du Dr Aslan.

2 semaines de cure Fr. 407.—

3 semaines de cure Fr. 470.—

(Prix de la cure uniquement, sans vol ni hôtel)

Mer Noire

Tous nos hôtels sont à deux pas des ravissantes plages sablonneuses, dans la merveilleuse station balnéaire de Neptune.

Pas de supplément pour carburant

Le programme de vacances d'airtour suisse vous présente encore d'autres suggestions pour passer des vacances inoubliables en Roumanie. Informez-vous auprès de votre agence de voyages.

Neuchâtel: Wagons-Lits/Cook ■
Voyages Marti SA ■
Voyages Wittwer & Cie ■
AVY-Voyages ■
Popularis Tours ■

La Chaux-de-Fonds: Voyages Marti SA ■

Porrentruy: Voyages Stucky ■

300 agences de voyages sont à votre disposition en Suisse, portant la marque

airtour suisse
LE LABEL DES VACANCES HEUREUSES

CANTON DE VAUD

ÉMISSION D'UN EMPRUNT

7 1/2 %

1974-85 de Fr. 25 000 000

destiné au financement de travaux d'utilité publique en cours d'exécution

Conditions de l'emprunt

Durée : 11 ans maximum

Titres : Fr. 1000, Fr. 5000 et Fr. 100 000

Cotation : aux principales bourses suisses

Libération : 15 mai 1974

99,40 %

Prix d'émission

plus 0,60 % timbre fédéral sur titres

Délai de souscription

du 24 au 30 avril 1974, à midi

auprès des banques en Suisse, qui tiennent à disposition des prospectus et des bulletins de souscription.

BANQUE CANTONALE VAUDOISE
UNION DES BANQUES CANTONALES SUISSES
CARTEL DE BANQUES SUISSES

Beau choix de CARTES DE VISITE
à l'imprimerie de ce journal

mini
HASSLER prix

Miniprix Hassler
6, place d'Armes
Neuchâtel
038/25 21 21

Nouvel arrivage de
tapis d'Orient
très avantageux

Nous venons de recevoir un riche choix de superbes tapis d'Orient de toutes provenances (Hamadan, Afghan, Chiraz, Pakistan, Bachtiar).

La raison de nos prix bon marché:
tapis choisis à l'emporter

Tapis de fond sur rouleaux — quelque 500 coupons de tapis — milieux — entourages de lit — plaques de tapis — tapis d'Orient — coupons de rideaux — articles do it yourself

RESTAURANT-BAR-SALOON LE LANDERON

En dégustant nos spécialités, passez un moment agréable en compagnie de l'ensemble de

folklore sud-américain
de TITO CORONA

Du 5 au 28 avril.

Réservation : tél. 51 39 98.

Prêts

immédiatement
remboursement par
petits acomptes
plus avantageux

Depuis 1912
une seule adresse:
Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
ouvert 8.00-12.15 et 13.45-18.00
Tél. 038-24'63'63

Je désire Fr.

Nom

Prénom

Rue

Localité

VÉHICULES A MOTEUR ET ACCESSOIRES

A vendre

Toyota Carina 1600 DL

modèle 1973. Expertisée.

Garage du Val-de-Ruz, Boudevilliers, Tél. (038) 36 15 15, (038) 41 37 03, privé.

A vendre

FIAT 850

1967, 83.000 km. Fr. 300.—, Tél. 25 37 29.

A vendre

Ford Transit 130

modèle 1971, 6 places, 54.000 km, rouge ;

Sunbeam Imp

1972, 12.000 km, rouge ;

Alfa Romeo 2000

limousine, 1971, 31.000 km, blanche ;

Ford Capri 1600 XL

1974, 3000 km, rouge. Facilités de paiement. Tél. (038) 31 16 31.

A vendre

Lancia 1300 S

coupé, 1970, jantes spéciales, Fr. 8800.— ;

NSU 1200 TT

1968, rouge et noir, Fr. 2800.— ;

Peugeot 204

1968, toit ouvrant. Ces voitures sont en parfait état et expertisées. Garage du Pré, FLEURIER, François Sausser, Tél. (038) 61 34 24.

URGENT

Volvo 122 S

parfait état, modèle 1966, 3000 fr. Tél. (038) 51 34 82, heures des repas.

A vendre

VOILIER JAGUAR 22

Version Lac, construction Plastic 1972, 4-5 couchettes, quille relevable, remorque de route, moteur 6 CV, 6 voiles, navigué 2 saisons Léman. Documentation et prix sur demande. Tél. (022) 44 48 78, heures repas.

A vendre

BATEAU

Saphyr, magnifique occasion :

état de neuf, moteur 33 CV, Evinrude, impôts payés pour 1974.

Prix 6200 fr. Facilités de paiement. Tél. 31 58 87.

A vendre

cyclomoteur

Condor-Puch. Tél. 46 10 14, dès 19 heures.

service de
dépannage
trois lacs

OCCASIONS

Moteurs hors-bord :

Mercury

6 CV, 1150 fr. ;

Johnson

4 CV, 700 fr. ;

Benta

5 CV, 750 fr. ;

Evinrude

1 1/2 CV, 620 fr. Garanties. Agence Johnson, F. Fatton

2034 Pesoux. Tél. (038) 31 72 50.

A vendre,

de particulier

FIAT 125 S

5 vitesses, modèle 1970. Excellent état, 4300 fr. Paiement comptant. Tél. (038) 31 33 82, après 18 heures.



Vente
achat
échange

Reprenez au plus haut prix de
pour voitures neuves de
toutes marques

Occasions bon marché expertisées

2 CV 4

1973, 20.000 km ;

R 4

1970, 4000 fr. ;

R 4 Break

1971, 40.000 km ;

Mini 1000

1969, 55.000 km ;

Escort 1300 L

1970 ;

Viva 6 CV

1900 fr. ;

Fiat 850

40.000 km ;

12 M

1900 fr. ;

R 8

1900 fr. ;

R 16

2900 fr. ;

404

2800 fr. ;

404

3200 fr. ;

404 commerciale

1000 kg charge utile, 1970, 4500 fr. ;

VW 1600

2900 fr. ;

Mercedes 220 S

1968, 5500 fr. ;

Ford 2300

commerciale, 5 portes, 1973, 16.000 km ;

prix à discuter ;

Porsche 911 S

révisée. Tél. 25 29 50

Garage de la Cuvette
H. Beyer
Vauseyon
Rue des Tunnels 9
2008 Neuchâtel
Tél. (038) 25 29 50

Tél. 25 29 50
privé, tél. 31 25 81.

A vendre

Honda CB 500

1972, 26.000 km, refaite à neuf, expertisée, nombreux accessoires ;

crédit possible. Tél. (038) 21 11 45, interne 361, heures de bureau.

GARAGE WASER NEUCHÂTEL

De première main

Triumph 1200

Herald Modèle 1969. Limousine, 2 portes. Expertisée. Prix : Fr. 1950.—. Grandes facilités de paiement.

Rue du Seyon 34-38
Tél. 038 25 16 28
25 00 98

PRINTEMPS MUSICAL DE NEUCHÂTEL

8 - 19 mai 1974

8 mai Aula du Mail, 20 h 30 : Œuvres de Benary et Schubert, par l'ENSEMBLE «CAMERATA» de Lucerne

10 mai Château de Boudry, 20 h 30 : Œuvres de J.-M. Haydn et Paul Arma, par le QUATUOR D'ANCHES FRANÇAIS

12 mai Salle des conférences, 20 h 30 : Œuvres de Purcell, J.-S. Bach, Stamitz et Paul Arma, par l'ORCHESTRE DE CHAMBRE DE NEUCHÂTEL et BRIGITTE BUXTOFF, flûte

14 mai Aula du Mail, 20 h 30 : Œuvres de Purcell, Beethoven, Brahms et Dvorak, par Henry RUFFIN, baryton, et Christiane BUCHS, piano

17 mai Hôtel DuPeyrou, 20 h 30 : Œuvres de Simpson, Leclair, Semini, Devienne, J.-Ch. Bach, par l'ENSEMBLE BAROQUE DE WINTERTHOUR

19 mai Collégiale, 20 h : Œuvres de Händel, J. Haydn, Barlow, Reys et Schubert, par l'ORCHESTRE DE CHAMBRE et l'ENSEMBLE VOCAL «LE MADRIGAL» DE COLMAR

Location : Hug Musique S.A., en face de la poste, Neuchâtel. Tél. 25 72 12.

Bons de réduction Migros. Prix spéciaux pour étudiants et apprentis. Réduction de 2 fr. pour les personnes du 3me âge.

NOTRE FEUILLETON

3

UN JOUR MON PRINCE VIENDRA

par ALIX ANDRÉ

Il souriait. Et Jérôme, comme il le faisait souvent, se demanda si le jeune homme exprimait ses véritables sentiments, ou essayait de lui donner le change en affectant une fausse placidité.

Pas plus cette fois que les autres, d'ailleurs, Crozier ne se donna une réponse. L'une des employées, appelée par la sonnerie qui reliait le bureau voisin à celui du directeur, apporta le chapeau de Marchal et ses gants. Celui-ci les prit. Puis il tendit la main à son ami.

— A huit heures, à la maison, mon cher Patrice, recommanda Crozier. Nous attendrons Flora en buvant un excellent whisky, que vous ne connaissez pas encore, car il est entré tout récemment dans ma cave, mais dont vous me direz grand bien, j'en suis certain.

La porte refermée, le directeur de la Société industrielle Crozier et Cie revint lentement vers son bureau. Mais son visage était soucieux. Jérôme était irrité contre sa sœur et se promettait de le lui dire. Comme il n'avait pu se retenir tout à l'heure de le remarquer, la jeune fille en usait vraiment, vis-à-vis de Marchal, avec un sans-gêne et une absence d'égards qui dépassait parfois la mesure. Grâce au Ciel, ce dernier était si passionnément amoureux que rien n'eût pu le décourager. N'importe. Il serait bon de rappeler à l'indépendante Flora, que Patrice n'était pas seulement — à peu de chose près — son fiancé, mais encore et surtout l'homme qui allait, d'ici peu de jours, donner à la firme Crozier et Cie, une preuve éclatante de son dévouement.

CHAPITRE II

Patrice, une fois de plus, regarda autour de lui. Mais cet examen ne lui livra rien qu'il n'eût déjà découvert. De quel côté c'était se portait son attention, c'était la plaine. La plaine vaste, nue, stérile, avec ses touffes de saladelles et de salicornes rougies par l'approche de l'hiver, ses affluements de sel, la plaine de sables déserts, où quelques points d'eau miroitaient dans le noir.

— Passer la nuit ici manquera de charme, constata ironiquement le jeune homme.

Il fit une nouvelle tentative, aussi infructueuse que les précédentes, pour remettre sa voiture en marche. Après quoi, allumant le plus tranquillement qu'il put une cigarette, Patrice Marchal se mit à fumer, tout en réfléchissant à la situation dans laquelle il se trouvait.

Cette situation n'était pas enviable. La nuit allait venir, et Marchal se trouvait immobilisé, avec sa voiture en panne, sur la route caillouteuse de l'une des parties les plus sauvages de la Camargue ! Il n'avait en vue nulle cabane, nul mas, et point même de ces enclos, dans lesquels s'abritaient parfois les manades (1). En somme, dans les environs, ni bêtes, ni gens, ni rien de ce qui indique leur existence.

Patrice regretta vivement de ne s'être pas arrêté à Arles jusqu'au lendemain, comme, d'abord, il en avait eu l'intention. Mais sa hâte d'arriver était grande. Et la nuit, au moment où il passait le pont sur le Rhône, se trouvait encore éloignée.

Du reste, elle n'était pas imminente. Le jeune homme avait devant lui une heure au moins de clarté. Une heure, durant laquelle, après tout, le secours pouvait venir !

Comme si cette pensée optimiste influençait favorablement le destin, un point bougea à l'horizon. Ce point grossit assez vite et prit bientôt la double forme d'un cheval et d'un cavalier. La bête galopait de tous ses jarrets nerveux. L'homme à demi couché sur son encolure afin d'offrir moins de résistance au vent, prenait sans doute un vif plaisir à cette course, et ne regardait guère autour de lui. Aussi arriva-t-il à quelques mètres de la voiture sans l'avoir remarquée. Et, sou-

dain, il l'aperçut, et arrêta si brusquement son cheval que celui-ci se cabra.

Lorsque l'animal fut retombé sur ses jambes, le cavalier parut hésiter. Et on put le croire prêt à tourner bride. Marchal, alors, quitta vivement l'auto et héla l'homme, qui demeura encore de longues secondes immobile, le considérant sans répondre à son appel. Ce fut Patrice, qui s'approcha de lui. Le voyageur vit alors qu'il ne s'agissait pas d'un homme, mais d'un enfant. Tout au plus d'un adolescent.

— Pouvez-vous m'aider ? interrogea-t-il. C'est-à-dire aller chercher, quelque part, une voiture pour prendre celle-ci en remorque ?... Il y a plus d'une heure que je suis en panne, et je crains fort de ne pouvoir repartir.

Le jeune garçon ne répondit pas encore. Il regardait toujours fixement cet étranger, et paraissait réfléchir. Son visage était beau, de forme allongée, avec une peau claire, des yeux noirs et des cheveux sombres. Il portait des pantalons de gardien (1), évasés du bas, taillés dans ce tissu brun et résistant appelé peau de taupe, et, par-dessus, une vieille veste. Son petit cheval blanc était un vrai Camargue hirsute, à longue queue.

— Où allez-vous ? interrogea enfin le cavalier.

— Au mas Saint-Loup. Est-ce loin ?

Il y eut un silence. L'adolescent considérait Marchal avec plus d'insistance encore. Enfin, il répondit :

— Assez loin.

— Je n'y puis aller à pied, n'est-ce pas ?

— Tout peut se faire, en y mettant le temps.

Patrice s'impatienta.

— Je n'ai pas l'intention de marcher toute la nuit. Le plus simple sera que vous alliez prévenir au mas M. de Richmond, en le priant de me faire chercher.

— A condition que je le veuille bien.

— Vous le voudrez, certainement.

L'irritation commençait à gagner Marchal. Le jeune homme se rendait compte que ce secours inespéré pouvait fort bien n'en pas être un. Malveillance, sottise, ou toute autre raison, empêchaient le cavalier de lui rendre le service demandé.

Et soudain Patrice se moqua de son propre embarras. crut avoir trouvé l'argument cherché en vain. Comment n'avait-il pas songé plus tôt à l'employer ! Retirant son portefeuille de sa poche, il l'ouvrit, y prit un billet qu'il tendit à l'inconnu.

— Puisque je vous demande de retourner, dit-il, il est tout naturel que je vous dédommage de votre peine. Prenez ceci.

L'autre n'étendit pas la main. Mais, se renversant en arrière, il partit d'un bruyant éclat de rire. Tout aussi brusquement, il se redressa, regardant ironiquement Patrice, qui, frappé de stupeur, n'avait pas encore baissé le bras, et, d'un prompt mouvement de sa cravache, il fit sauter, de la main du jeune homme, le billet qui tomba à terre. Presque dans la même seconde le petit cheval tournait sur lui-même, et s'élançait vers la plaine, où le bruit d'averse de ses sabots frappant le sol décrivait rapidement.

Trop saisi, d'abord, pour faire un mouvement, Marchal regarda s'éloigner le cavalier. Puis, libéré par une exclamation de colère, il ramassa le billet dédaigné, et regagna sa voiture, plus occupé, à vrai dire, de ce qui venait de se passer, que de son propre sort.

Par acquit de conscience, cependant, et parce qu'il fallait bien qu'il tentât quelque chose encore, il souleva le capot, interrogea le moteur, dévissa, vérifia, remit en place différentes pièces, après les avoir examinées. Mais tout en accomplissant ces gestes, qu'il avait, d'ailleurs, répétés plusieurs fois

République et Canton de Neuchâtel

Emprunt 7 1/2 % 1974-86 de 30 000 000

selon l'arrêté du Conseil d'Etat du 22 mars 1974.

Prix d'émission 99,40 % + 0,60 % timbre fédéral sur titres = 100 %.

Souscription du 24 au 30 avril 1974, à midi.

But Conversion ou remboursement de l'emprunt 3 % 1959-1974 de Fr. 25 000 000, échéant le 15 mai 1974, et financement de divers travaux.

Coupsures Obligations au porteur de Fr. 1000, Fr. 5000 et Fr. 100 000 nominal.

Taux d'intérêt 7 1/2 %, jouissance 15 mai 1974. Coupons annuels au 15 mai. Le premier coupon viendra à échéance le 15 mai 1975.

Durée de l'emprunt Le remboursement de l'emprunt s'effectuera au pair le 15 mai 1986, sans dénonciation préalable. Le canton de Neuchâtel se réserve toutefois la faculté de rembourser l'emprunt au pair le 15 mai 1984, moyennant un préavis de trois mois, ou ultérieurement à chaque échéance de coupons.

Domiciles de paiement pour coupons et titres Banque Cantonale Neuchâteloise
Membres de l'Union des banques cantonales suisses
Membres du Cartel de banques suisses.
Les coupons échus, sous déduction de l'impôt fédéral anticipé, ainsi que les obligations seront payables sans frais.

Organes de publication Feuille officielle suisse du commerce
Feuille officielle du Canton de Neuchâtel ainsi qu'un quotidien paraissant à Bâle, Berne, Genève, Lausanne, Neuchâtel, Saint-Gall et Zurich.

Cotation Bourses de Bâle, Berne, Genève, Lausanne, Neuchâtel et Zurich.

La situation financière de l'Etat de Neuchâtel se présente comme suit :

A. Bilan au 31 décembre 1973

ACTIF		
Actif réalisable		
Avoirs en banque, caisse et chèques postaux	28.920.926.01	
Capitaux (titres, prêts, capital de dotation de la Banque Cantonale)	133.527.443.35	
Débiteurs divers	74.938.699.87	
Approvisionnements	1.704.060.07	
Actifs transitoires	1.376.844.30	
Immeubles (bâtiments, forêts, domaines, terrains)	17.573.537.80	258.041.511.40
Actif non réalisable		
Immeubles (bâtiments administratifs, scolaires, hôpital, terrains)	39.639.486.—	
Mobilier et machines	1.—	39.639.487.—
Comptes à amortir		141.539.351.26
		439.220.349.66
	Total de l'actif	
PASSIF		
Dette consolidée	311.465.900.—	
Dette flottante	56.972.539.95	
Créanciers divers	39.147.485.18	
Passifs transitoires	4.773.682.40	
Provisions et réserves	24.896.690.22	
Compte des variations de la fortune	1.964.051.91	
	439.220.349.66	
Fonds spéciaux appartenant à l'Etat, gérés séparément	91.123.618.69	

B. Compte d'administration pour 1973

a) Compte ordinaire

RECETTES		
Revenus de l'actif productif et des régales	8.613.000.—	
Recettes fiscales	197.498.000.—	
Autres recettes administratives	42.459.000.—	
	Total des recettes	248.570.000.—
DÉPENSES		
Service financier (intérêts des dettes)	15.681.000.—	
Amortissements des investissements	22.012.000.—	
Autres dépenses administratives	208.913.000.—	
	Total des dépenses	246.606.000.—
Excédent de recettes		1.964.000.—

b) Compte extraordinaire

	Recettes	Dépenses	Dépenses d'investissements
Constructions de bâtiments et équipements	2.712.000.—	1.380.000.—	1.332.000.— CR
Réseau routier	11.884.000.—	21.155.000.—	9.271.000.—
Régulation des eaux et pollution	—	6.576.000.—	6.576.000.—
Améliorations foncières	—	2.470.000.—	2.470.000.—
Subventions pour bâtiments scolaires communaux	—	97.000.—	97.000.—
	Totaux	31.678.000.—	17.082.000.—

C. Budgets pour

	1973	1974
a) Budget ordinaire		
Recettes	223.430.780.—	250.833.000.—
Dépenses	227.160.717.—	256.105.000.—
Excédent de dépenses	3.729.937.—	5.272.000.—
Dans les dépenses figurent les amortissements des investissements pour un montant de		
	18.559.500.—	20.953.000.—
b) Budget extraordinaire		
	1973	1974
Recettes	9.400.000.—	8.663.500.—
Dépenses	40.754.000.—	40.525.000.—
Dépenses d'investissements nettes	31.354.000.—	31.861.500.—

D. Fortune et revenu imposable en

	1973	1974
Fortune	6.114.435.000.—	6.645.890.000.—
Revenu	1.668.536.600.—	1.846.308.600.—

Neuchâtel, mars 1974

Au nom de la République et Canton de Neuchâtel
le chef du Département des finances,
Schlappé

Conditions d'émission

Les banques soussignées ont pris ferme l'emprunt de Fr. 30 000 000 et offrent ce montant en conversion et souscription publique du 24 au 30 avril 1974, à midi

A. Conversion

pour les porteurs d'obligations 3 % 1959-1974 échéant le 15 mai 1974
Titres à remettre **SANS COUPONS**.

- Prix de conversion**
99,40 % + 0,60 % timbre fédéral sur titres = 100 %.
- Souite de conversion**
Le prix d'émission étant de 100 % net, aucune souite de conversion n'est calculée.
- Les titres** du nouvel emprunt seront délivrés dès que possible. Aucun bon de livraison ne sera remis.

B. Souscription contre espèces

- pour le montant non absorbé par les demandes de conversion.
- Prix d'émission**
99,40 % + 0,60 % timbre fédéral sur titres = 100 %.
 - Attribution**
Si les demandes dépassent le montant disponible, les banques se réservent le droit d'attribuer des montants inférieurs à ceux souscrits.
 - Libération**
du 15 au 31 mai 1974, avec décompte d'intérêt à partir du 15 mai 1974.
 - Les titres** du nouvel emprunt seront délivrés dès que possible. Aucun bon de livraison ne sera remis.
- 23 avril 1974.

BANQUE CANTONALE NEUCHATELOISE UNION DES BANQUES CANTONALES SUISSES

- | | |
|---|--|
| Banque Cantonale d'Argovie | Banque Cantonale de Saint-Gall |
| Banque Cantonale d'Appenzell Rh.-Ext. | Banque Cantonale de Schaffhouse |
| Banque Cantonale d'Appenzell Rh.-Int. | Banque Cantonale de Soleure |
| Banca dello Stato del Cantone Ticino | Banque Cantonale de Thurgovie |
| Banque Cantonale de Bâle-Campagne | Banque Cantonale d'Uri |
| Banque Cantonale de Bâle | Banque Cantonale Vaudoise |
| Banque de l'Etat de Fribourg | Banque Cantonale du Valais |
| Caisse d'Epargne de la République et Canton de Genève | Banque Cantonale de Zurich |
| Caisse Hypothécaire du Canton de Genève | Banque Cantonale Zougnoise |
| Banque Cantonale de Glaris | CARTEL DE BANQUES SUISSES |
| Banque Cantonale des Grisons | Banque Cantonale de Berne |
| Banque Cantonale de Schwyz | Crédit Suisse |
| Banque Cantonale Lucernoise | Société de Banque Suisse |
| Banque Cantonale Neuchâteloise | Union de Banques Suisses |
| Banque Cantonale de Nidwald | Banque Leu S.A. |
| Banque Cantonale d'Obwald | Banque Populaire Suisse |
| | Groupement des Banquiers Privés Genevois |

Les demandes de conversion et les souscriptions contre espèces sont reçues sans frais par tous les sièges, succursales, agences et bureaux auxiliaires en Suisse des établissements susindiqués, ainsi qu'aux guichets des banques et banquiers ci-après désignés :

- Banque Hypothécaire et Commerciale Suisse
Crédit Foncier Neuchâtelois
Bonhôte & Cie

Numéros de valeur :		
Emprunt 3 %	1959-1974	16 690
Emprunt 7 1/2 %	1974-1986	16 702

PEWE les éléments de rangement les plus appréciés de Suisse — nulle part ailleurs aussi avantageux!

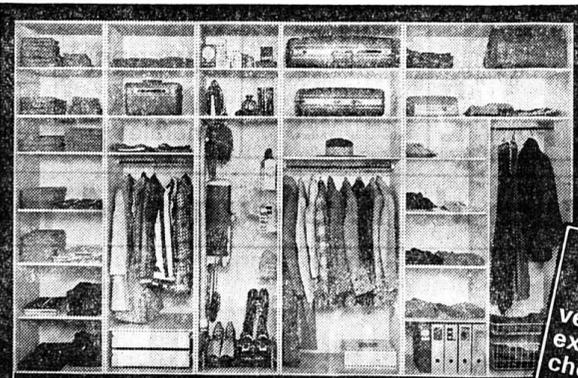
Exemples de prix, exécution brute, livrée et montée gratuitement:

Elément pour vêtements

198.—

hauteur 210 cm, largeur 55 cm dès
hauteur 210 cm, largeur 80 cm dès 320.—
hauteur 210 cm, largeur 110 cm dès 335.—
hauteur 235 cm, largeur 55 cm dès 255.—
hauteur 235 cm, largeur 80 cm dès 360.—
hauteur 235 cm, largeur 110 cm dès 375.—

Eléments intérieurs supplémentaires: 8.— à 45.—



- PEWE existent dans les dimensions suivantes
- Largeur: à une porte 55 cm, à deux portes 80 et 110 cm
 - Hauteur: 210 ou 235 cm
 - Profondeur: dimension extérieure 57 cm pour tous les éléments
 - Armoire à une porte: ouverture à gauche ou à droite

- PEWE existent en 4 exécutions différentes
- exécution brute, à peindre ou à tapisser
 - corps de l'armoire et portes en blanc mat d'aspect neutre
 - corps de l'armoire blanc, portes noyer structuré

- corps de l'armoire blanc, portes chêne structuré
- PEWE Standard de 210 cm de haut
- 4 rayons ou 1 rayon et 1 tringle pour les vêtements (ou aménagement pour le matériel de nettoyage dans les éléments de 55 cm de large)
- les éléments de 110 cm de large ont aussi des séparations pour le linge et les vêtements
- 1 rayon de plus dans les armoires hautes de 235 cm
- autres éléments intérieurs selon vos besoins personnels: tiroirs, corbeille à linge, dispositif pour les chaussures, rayons, supplémentaires

PEWE vente exclusive chez

Pfister ameublements sa

- Avry-Centre Avry près Fribourg ● MA-VE 9-20 h ● SA 8-17, LU fermé

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal



PORTUGAL

Départs hebdomadaires Séjours de 1, 2 ou 3 semaines avec avion dès Genève

à partir de Fr. **596.—**

Neuchâtel 9, rue des Moulins



NEUCHÂTEL Terreaux 7 Tél. 038-257914

BIENNE Place du Marché-Neuf Tél. 032-42 28 62

LU à p. de 13.30 h ● JEUDI jusqu'à 21 h

De grandes tendances se partagent la vedette

Avec des armes nouvelles: carreaux, losanges, rayures, volutes... voici les pulls, chemises et tricotés de l'été. Même à la saison chaude, laines légères et fils aérés sont indispensables à votre confort. Pour rajeunir vos pantalons classiques, Gonset a réuni une belle collection de tenues masculines.

Décontractées, seyantes. Si pratiques qu'elles seront de toutes les «party» (c'est la mode); et si sportives qu'elles mettront de l'entrain partout. Venez choisir, nous avons votre taille et votre coloris préféré...

Gonset, votre magasin, c'est l'assurance de la qualité, c'est aussi le style résolument mode.

Quant aux prix... des prix Gonset c'est tout dire.



MAGASINS Gonset

Yverdon
Neuchâtel
La Chaux-de-Fonds
Delémont
Laulon
Fleurier
Sainte-Croix
Orbe
Vallorbe
Le Sentier
Nyon
Estavayer-le-Lac
Château-d'Oex
Monthey
Martigny
Siège
Sion
Saxion
Siège

fresh count

un nouveau type de discount s'introduit à Neuchâtel

Route de Champréveyres 3

► dans le quartier de MONRUZ

► OUVERTURE: AUJOURD'HUI ◀

Rabais permanents entre 10 et 45 % !!!

POTAGES Knorr — .85 -.50	CORNETTES Wenger 3.35 1.90	SPAGHETTI Wenger 3.35 1.90	PARFAIT tube 180 g 2.70 1.70	SUCHARD Express 1 kg 9.60 5.90	NESCAFÉ pur 200 g 11.90 7.90	SUCHARD Express 500 g 5.20 3.20	INCAROM 550 g 11.35 7.50
MAGA jumbo 17.90	FLORIS jumbo 16.90	NIAXA jumbo 15.90	OMO lambour 14.50	CONTESSA 3 sortes 7.80 3.90	ASO vitres spray 3.50 2.20	CYNAR le litre 11.95	SIROP orange 1 litre 3.40 2.40
RAVIOLI Hero 2.50 1.80	HARICOTS fins Hero 3.20 2.20	BRICELETS Kambly 3.50 2.30	YOGHOURTS 3 pour 2	CERVELAS 3 pour 2	FRUITS LÉGUMES	VINS LIQUEURS EUX minérales	PRODUITS — laitiers — surgelés — congelés — frais

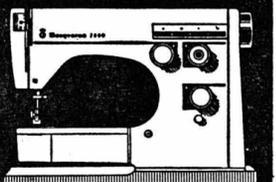
La valse des prix

● Une ambiance de fête durant 4 jours ●

fresh count

La formule toute fraîche du discount

La nouvelle
TURISSA
Husqvarna



ne doit plus
jamais être huilée!

Le secret de sa réussite
Husqvarna le doit à sa
qualité suédoise
et à son prix, modèle zigzag
BRAS LIBRE Fr. 795.—

Agence A. Grezet

NEUCHÂTEL
Rue du Seyon 24-24a
Tél. 25 50 31

Tous vos problèmes de liaison sont
résolus par nos

RADIO - TÉLÉPHONE

BBC et Zodiac

Renseignements, vente et démonstration
par le spécialiste

**CLAUDE
DUCOMMUN**

ELECTRICITÉ - INGÉNIEUR EPZ
Orangerie 4 ☎ 25 28 00 Neuchâtel

ONS 117 préfère les rousses

RÉSUMÉ : Au moment où Butler va transmettre le message rédigé par Ellis, quelqu'un l'appelle.

UNE AFFAIRE SÉRIEUSE



« Excusez-moi, M. Butler, dit l'homme. Comme je n'ai pas vu de sonnette, je me suis permis d'entrer. — « Que voulez-vous ? » demanda Butler. « Je voudrais vous montrer cette nouvelle édition de la Bible, » dit l'homme en sortant un volume de sa poche. « Ça ne m'intéresse pas, » déclara Butler. « Oh, M. Butler, croyez-vous qu'il puisse exister au monde un homme qui ne soit pas intéressé par la Bible ? » — « Oui, moi, quand je me mets à table. »



L'homme huma l'air. « Ah ! dit-il. Poulet au four, hein ? » — « Exactement, et un poulet qui va brûler par votre faute, » Butler, saisissant son visiteur par le bras, l'entraîna vers la porte. « Je reviendrai vous voir à une heure plus favorable, » déclara celui-ci. « C'est ça. A une autre fois, » dit Butler en le conduisant jusqu'au portillon. « Qu'est-ce que c'est qu'un poulet qui brûle à côté du feu de l'Enfer ! » s'exclama l'homme avant de s'éloigner.



Butler ne répondit pas. Revenant à la villa, il tira la porte sur lui et poussa le verrou. « Vous devenez négligent, fit remarquer Ellis. Que cette alerte vous serve de leçon. Deux minutes de plus et ce type vous surprenait en plein travail. » Il regarda sa montre. « Au travail, tout de suite ! dit-il. C'est l'heure. » Butler s'assit devant la table de la cuisine, ôta le torchon qui recouvrait le poste, se coiffa du casque d'écoute, et émit son indicatif.



« Eh bien ? » demanda William Seymour en rentrant le lendemain soir dans le bureau de Colin Arbuckle. « Well ! déclara l'homme de l'Intelligence Service, il est heureux que cette femme ait un peu trop bu l'autre soir. — « C'est sérieux ? » murmura l'attaché naval américain. « Très, » affirma Arbuckle, qui invita son visiteur à s'asseoir, puis lui offrit une cigarette. Ayant pris son temps, il ajouta : « Je crois que nous avons mis la main sur un réseau de renseignements soviétiques. »

Demain : Une demande d'emploi

CARNET DU JOUR

- NEUCHÂTEL**
Carnet du jour du mercredi 24 avril
Grand auditorium des Terreaux : 20 h, L'Expédition Taziéf au Niracongo par M. Vaucher.
Cénire culturelle neuchâteloise : 20 h 30, Le Fauteuil de René Quellot.
EXPOSITIONS. — Musée des beaux-arts.
Musée d'ethnographie.
Musée cantonal d'archéologie.
Musée d'histoire naturelle.
Musée d'art et d'histoire : Cartes à jouer et tarots + exposition Manesier.
Galerie des Amis des arts : Marcus Campbell, peintures.
Galerie Contact : Images saintes du siècle passé.
Galerie Ditesheim : Alfred Manessier, lithographies et livres illustrés.
Centre culturel neuchâtelois : Suzanne Pellaton, aquarelles, gravures et dessins.
TOURISME. — Bureau officiel de renseignements : place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.
CINÉMAS. — Rex : 15 h et 20 h 45, La Veuve tue en silence. 16 ans.
Studio : 15 h et 20 h 30, Lucky Luciano. 16 ans.
Bla : 18 h 40, La Joyeuse Parade. 16 ans. 20 h 45, Le Charme discret de la bourgeoisie. 16 ans.
Apollo : 15 h et 20 h 30, Lacombe Lucien. 16 ans. 2me semaine. 17 h 45, Viridiana. 18 ans.
Palace : 15 h et 20 h 30, Les Négriers. 16 ans. 2me semaine.
- Arcades : 15 h et 20 h 30, Les Charlots : A nous 4 Cardinal. 12 ans.
DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h)
L'ABC, L'Escalot, La Rotonde.
DANCINGS (jusqu'à 2 h)
Le Corsaire, Spot bar, Big Ben bar, Red club, La Prairie, Bar du Dauphin.
Pharmacie d'office : Pharmacie des Beaux-Arts (Favez). La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.
Service d'urgence des pharmacies : Région Boudry - la Côte. S. Marx, Cortaillod, tél. 42 16 44.
- AUVERNIER**
Galerie Numaga I : Weinbaum, USA, peintures.
Galerie Numaga II : Pagowska, Pologne, peintures.
BEVAIX
Galerie des arts anciens : dessins et estampes japonais.
Galerie Pro Arte : François Gall, peinture.
COLOMBIER
Cinéma Lux : 20 h 15, Un prêtre à marier.
PESEUX
Cinéma de la Côte : 20 h 30, Le Passager de la pluie.

HOROSCOPE

Journée placée sous le signe de la détente et de la bonne humeur. Les démarches importantes seront assurées de succès.

- NAISSANCES :** Les enfants de ce jour seront très optimistes, ardents, mais peu attirés par les études.
- BÉLIER (21/3 - 19/4)**
Santé : Vous êtes trop nerveux, reposez-vous. Amour : Consacrez plus de temps à vos enfants. Affaires : Tout n'ira pas comme sur des roulettes.
- TAUREAU (20/4 - 20/5)**
Santé : Vous vous nourrissez n'importe comment. Amour : La rupture n'est pas définitive. Affaires : Très bonne initiative d'un collaborateur.
- GÉMEAUX (21/5 - 21/6)**
Santé : Vos intestins sont fragiles. Amour : Votre légèreté entraîne des disputes. Affaires : Rendez votre travail moins routinier.
- CANCER (22/6 - 22/7)**
Santé : Partez plus tôt en vacances. Amour : Ne vous laissez pas influencer. Affaires : Des perspectives encourageantes s'offriront.
- LION (23/7 - 23/8)**
Santé : Vos réflexes sont moins bons. Amour : Vous êtes trop sûr de vous. Affaires : Vos affaires vous donneront du fil à retordre.
- VIERGE (24/8 - 23/9)**
Santé : Gorge très fragile. Amour : Corrigez votre jalousie maladroite. Affaires : N'entreprenez pas trop de choses.
- BALANCE (24/9 - 23/10)**
Santé : Etat général assez médiocre. Amour : Excellente entente sentimentale. Affaires : Faites admettre vos idées.
- SCORPION (24/10 - 22/11)**
Santé : Ne prenez pas n'importe quel médicament. Amour : Exposez vos plans à votre entourage. Affaires : Faites preuve d'ingéniosité.
- SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)**
Santé : Compensez les efforts par un long repos. Amour : Acceptez les invitations de vos amis. Affaires : Sollicitez des appuis, revoyez vos relations.
- CAPRICORNE (22/12 - 19/1)**
Santé : Ne vous fatiguez pas au volant. Amour : Ne vous laissez pas emporter par la passion. Affaires : Sachez tirer parti des événements.
- VERSEAU (20/1 - 18/2)**
Santé : Des exercices physiques vous maintiendront en forme. Amour : Vous avez tendance à être « rouspéteur ». Affaires : Mettez un peu d'ordre dans vos affaires.
- POISSONS (19/2 - 20/3)**
Santé : Reprenez votre régime sans attendre. Amour : La confiance est la base de l'entente. Affaires : Vous avez bien des choses à revoir.

POUR VOUS MADAME

Un menu
Viandes froides
Salade
Omelette aux fines herbes
Fromage
Tarte aux pommes

LE PLAT DU JOUR : Omelette aux fines herbes

Proportions pour 2 personnes : 2 cuillères à café environ de fines herbes (persil, cerfeuil, estragon), 4 œufs, 20 g de beurre, sel et poivre.
Recette : laver et hacher les fines herbes. Battre rapidement les œufs dans un saladier. Incorporer les fines herbes, saler et poivrer.
Chauffer le beurre dans la poêle, à feu vif, jusqu'à ce qu'il fume légèrement. Verser les œufs battus dans la poêle. Avec une cuiller en fer, remuer lentement le mélange.
Cuite à point, hors du feu, détacher les bords de l'omelette. Secouer la poêle pour la décoller complètement. La plier en deux. Pour sa beauté, passer un morceau de beurre à sa surface, elle sera brillante. La servir dans un plat bien chaud.

Conseils : pour réussir une omelette fondante et dorée, baveuse à point, il ne faut pas utiliser plus de quatre œufs. Il vaut mieux faire deux petites omelettes parfaites qu'une grosse. Le secret d'une bonne omelette, la faire cuire à feu très doux, donc très lentement. Choisir une poêle épaisse à fond bien plat et qui ne servira qu'aux omelettes de préférence. La poêle ne doit pas être lavée, mais essuyée fortement et graissée ensuite légèrement.

Compresse de carottes

Pour effacer les poches sous les yeux, et lisser les paupières gonflées, rien ne vaut une compresse de carottes. Pendant 10 minutes, faites bouillir dans 1 litre d'eau d'Evian, 250 g de carottes fraîchement râpées. Laissez reposer 10 minutes, puis filtrez.
Le matin pendant votre toilette, faites tiédir un peu de cette préparation, juste de quoi mouiller 2 compresses de gaze stérile que vous appliquez sur vos yeux fermés et que vous garderez 15

minutes en appuyant légèrement avec vos doigts. Rincez-vous ensuite avec de l'eau d'Evian.
La décoction de carottes et d'eau d'Evian peut se conserver plusieurs jours si vous la placez dans votre réfrigérateur.

Echos de partout

C'est avec un hélicoptère qu'on enlève, à New-York, les voitures mal garées. On vend aux Etats-Unis des caravanes amphibies qui peuvent être remorquées sur terre par une voiture, et sur l'eau par un bateau.

Le persil pour maigrir

Le persil en stimulant vos reins est excellent pour la ligne. Il suffit d'en consommer très peu : une pincée hachée sur vos crudités à chaque repas.
Cette simple précaution vous empêchera de gonfler.

Un teint frais

Pour donner de l'éclat à votre teint, essayez le truc de l'abbé Kneipp, qui a consacré des volumes aux mille emplois de l'eau. Vous plongez le visage (protégé ou non par une crème isolante) au réveil, dans une cuvette d'eau fraîche. Vous le baignez pendant une ou deux minutes, puis vous séchez soigneusement. Vous deviendrez toute rose.

Des jambes lisses

Pour que vos jambes soient parfaitement lisses, faites vous-même votre dépilatoire : mélangez quelques gouttes de glycérine avec trois morceaux de sucre et un peu d'eau, puis faites tiédir jusqu'à ce que votre lotion soit élastique. Il ne vous reste plus, alors, qu'à l'étaler sur vos jambes en faisant un massage circulaire. En roulant sous vos doigts cette pâte débarrassera votre épiderme de ses duvets superflus.

A méditer

En France, le premier jour est pour l'engouement, le second pour la critique et le troisième pour l'indifférence.
LA HARPE

De tout pour faire un monde

L'Angleterre à l'heure du troc
La crise économique qui sévit en Grande-Bretagne bouscule quelque peu les habitudes des Anglais. De nombreuses firmes préfèrent à présent échanger directement leurs produits contre des matières premières ou des pièces détachées. Ces opérations de troc, assez surprenantes dans un pays moderne, sont facilitées par une « bourse d'affaires » aussiit organisée par la Chambre de Commerce de Londres. Décidément, on n'arrête pas le progrès. Même quand il remonte allégrement les millénaires... (ACI)

Pas de bonne vache sans foin

Les vaches laitières se portent mieux et vivent plus longtemps si elles reçoivent leur ration quotidienne de foin, assure un professeur de l'Université du Tennessee (Etats-Unis). Un test a montré que sur dix vaches exclusivement nourries au fourrage ensilé et au grain, neuf sont mortes ou ont dû être abattues avant leur troisième lactation. Celles dont la ration alimentaire comprenait du foin à volonté, en plus de l'ensilage et du grain, se sont fort bien portées : neuf sur dix donnaient encore du lait après leur troisième lactation. (CRIA)

Un réservoir gigantesque : la mer

L'accroissement extraordinaire des populations laisse craindre que la production des denrées alimentaires sur les continents n'atteigne bientôt ses limites : « En moins de trente ans, nous signalent « L'Homme et la mer » publié par Larousse, la population du globe passera des 3 milliards actuels à 7 milliards, et 5% seulement de la terre sont cultivées ou cultivables. »
C'est dans ce cadre pessimiste que la

mer apporte un rayon d'espoir. En effet, les statisticiens ont réussi à évaluer la production des océans à deux milliards de tonnes de poissons comestibles par an !
« L'équation paraît simple : de 100 grammes de poisson on peut théoriquement extraire 20 grammes de protéines. Autrement dit, chaque poisson pêché peut fournir un cinquième de son poids en protéines. En extrapolant, les savants trouvent que les 2 milliards de tonnes de poissons utilisables, produits chaque année par l'océan, devraient pouvoir fournir 400 millions de tonnes de protéines animales.
Or, 24 millions de tonnes de protéines par an suffiraient largement, en théorie, pour subvenir aux besoins de 3 milliards d'habitants. Six milliards d'hommes demanderaient 48 millions de tonnes de protéines, 96 millions de tonnes suffiraient pour 12 milliards d'hommes, et ainsi de suite. Avec ses 400 millions de tonnes de protéines en réserve chaque année, l'océan peut donc espérer nourrir une population d'environ 60 milliards d'habitants. »

A LA TV AUJOURD'HUI

- SUISSE ROMANDE**
20.35 (C) Les Géants de l'Ouest
22.25 (C) Match sur la 2
22.55 (C) I.N.F. 2 dernière
- FRANCE III**
18.30 (C) Inter 3
18.35 (C) La courte échelle (21)
18.50 (C) Gil Blas de Santillane
19.20 (C) Actualités régionales
19.40 (C) Cannon
20.40 (C) Grandes batailles du passé
21.35 (C) Promenades américaines
21.55 (C) Inter 3 dernière
- SUISSE ALÉMANIQUE**
17.30 L'heure des enfants
18.10 TV culturelle pour adultes
18.40 Fin de Journée
18.50 Téléjournal
19.00 Cher oncle Bill
19.30 L'antenne
20.00 Téléjournal
20.20 Magazine politique
21.05 Hondo
21.50 Téléjournal
- FRANCE I**
9.00 TV scolaire
11.30 TV scolaire
12.30 Midi trente
13.30 Cours de la Bourse
13.35 Fin
16.10 Émissions pour les jeunes
18.20 Au-delà des faits
18.40 Pour petits et grands
19.20 Actualités régionales
19.45 24 heures sur la une
20.15 La Folle des bêtes
20.30 Les trois vérités
22.10 Musique sur la Une
22.40 24 heures dernière
- ALLEMAGNE I**
16.15, téléjournal. 16.20, expéditions dans le règne animal. 17.05, pour les enfants. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, portrait de Reinhard Mohn. 21 h, à chacun sa vérité. 21.45, Les Illusions perdues. 22.30, téléjournal, météo. 22.50, TV débat. 23.50, téléjournal.
- ALLEMAGNE II**
16.20, jeux d'enfants. 16.30, pour les petits. 17 h, téléjournal. 17.10, Lassie. 17.45, plaque tournante. 18.25, Le Sergent Berry. 19 h, téléjournal. 19.30, les faucons pèlerins. 20.15, bilan. 21 h, téléjournal. 21.15, magazine culturel. 22 h, Mariage d'amour. 22.50, téléjournal.
- FRANCE II**
14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
15.15 (C) Dakari
16.05 Fin
19.00 (C) Des chiffres et des lettres
19.20 (C) Actualités régionales
19.45 (C) Adieu mes quinze ans
20.00 (C) I.N.F. 2

RADIO

- Sottens et télédiffusion**
6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55, Informations. 6 h, bonjour à tous, miroir-première. 6.35, 8.10, la route ce matin. 6.59, horloge parlante. 7 h, le journal du matin. 8.05, revue de la presse romande. 8.15, M.V. 9.05, à votre service. 10.05, la ménagère apprivoisée. 11.05, M.V. 12 h, le journal de midi, midi-mystère. 12.25, communiqués, météo. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 14.05, réalités. 15.05, l'économie, c'est vous. 15.30, chemin faisant. 15.50, à tire-d'aile.
16.05, La Jangada. 16.15, concert chez soi. 17.05, en questions. 18 h, le journal du soir, revue de la presse suisse alémanique. le miro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 74. 20 h, discomatic. 20.20, ce soir nous écouterons. 20.30, les concerts de Genève, l'Orchestre de la Suisse romande. 22.40, club de nuit. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.
- Beromunster et télédiffusion**
6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations. 6.05, pélemêle musical. 6.50, méditation. 7.10, auto-radio. 8.30, pages de Haendel et Gluck. 9 h, entracte. 10.05, In a summer garden. Delius. 10.20, radiocolaire. 10.50, polka et valse de Joh. Strauss. 11.05, musique et bonne humeur. 12 h, palette sonore. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, magazine féminin. 14.30, jeunes musiciens. 15.05, chants, danses.
16.05, pop polyglotte. 17.30, l'heure des enfants. 18.15, folk et country. 19 h, sport, communiqués. 19.15, actualités. 20 h, radiophil-parade. 20.30, Chi Coltrane et David Essex. 21.50, Oscar Peterson, Herbie Mann et Hank Crawford. 22.20, revue de presse. 22.30, music-box. 24 h, non-stop.
- Second programme**
8 h, Informations et revue de la presse romande. 8.15, la revue des livres. 8.30, rencontres. 9 h, portrait sans paroles. 10 h, panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15, récréation. 74. 10.45, sterling to speak. 11 h, entretiens avec Pierre Hirsch. 11.30, prélude au mercredi symphonique. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, jazz-contact. 18.30, rhythm'n pop. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations. 20.10, la semaine littéraire. 20.30, playtime. 20.45, vivre ensemble sur la planète. 21 h, sport, musique, information. 22.30, activités internationales. 23 h, hymne national.
- L'annonce reflète vivant du marché l'annonce dans la Feuille d'avis de Neuchâtel**

MOTS CROISÉS

Problème No 288

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

VERTICALEMENT
1. Plaisanterie. — Cavalier. 2. Traitements. — Adverbe. 3. Ses feuilles sont jaunes. — Vaste cible. — Objectif. 4. A son chevet. — Ville de Belgique. 5. Pronom. — Volcan. 6. Doués pour le vol. — L'accord du tommy. 7. Elle a fait monter le moutarde au nez. — Bons pour le service. 8. Liquide des adèmes. 9. Anonyme. — Mauvaises odeurs. 10. Ville d'Allemagne. — Monts bretons.

Solution du No 287

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	S	A	R	C	O	P	H	A	G
2	A	M	E		R	O	U	G	E
3	C	O	U	P	T	R	I	S	
4	U	S	E	R	E	L	I	T	
5	O	R	R	A	S	I	R	A	
6	B	E	T	E	M	E	N	T	V
7	L	U	I	A	R	I	E	G	E
8	A	S	T	I	F	O	A	L	
9	T	E	R	N	I	B	A	I	E
10	E	E	O	L	I	E	N	N	E

HORIZONTELEMENT
1. Le feuillage. 2. Dans le Cher. — Pronom féminin. 3. Abréviation. — Aller vite. 4. Livre. — Article. — Essayiste et critique d'art espagnol. 5. Certaines sont des étoiles. 6. Blessa. — Dans le nom d'une matière colorante jaune. 7. Préposition. — Pronom. — En outre. 8. Hydrocarbure. 9. Raclée. — Linguales. 10. Acquit. — Sainte Claire y est née.



Carrefour c'est moins cher



Nos 35 000 articles de marque ont des prix cassés toute l'année. La preuve? Comparez: à quantité et qualité d'achats identiques, Carrefour c'est moins cher!

Potages assortis MAGGI le sachet **-.50**

Raviolis ROCO, 1,160 kg net **2.30**

Spaghettis aux œufs frais WENGER, 500 g **1.80**

Pain croustillant WASA «Roggi» ou «Wete», 200 g **1.-**

Bretzels ROLAND, 2 x 100 g **1.70**

Biscuits «Japonais» WERNLI 190 g **3.20**

Corn flakes KELLOG'S 2 x 170 g **1.40**

NESCAFÉ standard bocal opaline 100 g **3.20**

Cigarettes MARY LONG PARISIENNE super GAULOISES BRUNETTE double filtre SELECT, etc., la cartouche au lieu de Fr. 14.— **11.20**

Carrefour
Romanel
Lausanne
route Blécherette-Yverdon
Parking gratuit 1200 places

Heures d'ouverture		Fermeture des portes		Vente jusqu'à	
Jour	Ouverture	Jour	Ouverture	Jour	Ouverture
lundi	09.00	lundi	19.00	lundi	20.00
mardi	09.00	mardi	19.30	mardi	20.00
mercredi	09.00	mercredi	17.00	mercredi	18.00
jeudi	09.00	jeudi	17.00	jeudi	18.00
vendredi	09.00	vendredi	17.00	vendredi	18.00
samedi	09.00	samedi	17.00	samedi	18.00

ALLEMAGNE
Cours de vacances
organisés par nos écoles de Cologne et Düsseldorf.
Séjour dans des familles.
Demandez nos prospectus.
Ecole Benedict Tél. 25 29 81

Pour cause de décès, la clientèle de la

Fiduciaire
Alfred Balmer
à Valangin, est priée de téléphoner aux heures suivantes, **exclusivement**: le samedi entre 8 h et 12 h au (037) 71 44 39.
Elle pourra ainsi atteindre le responsable de la liquidation des affaires courantes et comprendra sans doute qu'il est inutile de téléphoner au numéro habituel.

Big Ben
Big Ben

POUR BARS, CAFÉS, RESTAURANTS

- 3 lave-verres inox** (1000 verres à l'heure)
- 2 lave-vaisselle inox** (programmes de 2 minutes)
- 3 fours à micro-ondes** (2 assiettes)
- 2 machines à faire les cubes de glace** 25 et 55 kg par jour.

Modèles d'exposition à des **PRIX INCROYABLES**

Garanties d'une année, plus 10 ans par abonnement.
Facilités de paiement LEASING
LIVRAISONS ET MISES EN SERVICES GRATUITES.
TILUX - F. Schüpbach, Gare 6, 1033 Cheseaux Tél. (021) 91 21 54.

mode
l'été

pour des vêtements propres!

LA SALAMANDRE

Morris West
Par un des plus grands écrivains contemporains, une intrigue policière brûlante et subtile.
Un livre relié, jaquette couleurs, 420 pages.
No 100170 Fr. 14.80 (1 bon)

ex libris

BUFFET DE SERVICE ocumé, table à rallonges, 4 chaises, chaises pour salle d'attente, 2 chaises anciennes. Tél. 63 22 30, le soir.

VELOMOTEUR ALLEGRO, 2 vitesses, moteur Sachs, état de neuf. Tél. 42 26 20, heures des repas.

POUSSETTE, bleu marine et blanche. Téléphone (038) 53 22 42.

VIELLES TUILES plates, prises sur toit. Tél. 53 31 52 ou 42 18 04.

CUISINIÈRE A GAZ à 3 feux + four, 80 fr.; poussette 90 fr.; le tout en bon état. Téléphone 41 32 37.

BIBLE DE L'AN 1746; au plus offrant. Téléphone (038) 51 36 95.

TRES BELLE CHAMBRE A COUCHER, état de neuf. Tél. 42 31 53.

BLAZER pour garçon, 8-9 ans, bleu marine. Tél. 41 12 10.

CAUSE DEPART: objets rustiques, antiques. Tél. (032) 88 17 66.

SUPERBES CHIOTS bergers allemands sans pedigree, garantis pure race. Ferdinand Robert, 2093 Brot-Dessus. Tél. (039) 37 17 48.

SALON LOUIS XV comprenant: 3 fauteuils, 1 canapé et 1 table ronde, en parfait état; prix très intéressant. Tél. 25 50 12, après 20 h.

Demandes à acheter

J'ACHÈTE LOTS DE CARTES POSTALES. Tél. 25 27 19.

J'ACHÈTE LOTS D'ENVELOPPES oblitérées de Suisse. Tél. 25 27 19.

J'ACHÈTE TIMBRES oblitérés de Suisse (par grande quantité). Tél. 25 27 19.

RUCHER est cherché. Tél. 51 36 95.

REMORQUE DEPLIABLE genre Campifix 5-6 places et vélo dame, 3 vitesses. Téléphone (038) 42 10 05.

ANCIENNE MAISON DE POUPEE même partielle ou en mauvais état, et ancien petit potager. Tél. 24 03 24.

A louer

AU LANDERON, immédiatement, appartement 2 pièces, confort, 1 mois de loyer gratuit. Tél. (038) 51 24 10, dès 19 heures.

STUDIO MEUBLE à Comondrèche. Téléphone 31 15 57.

QUARTIER UNIVERSITE, grande chambre indépendante à deux lits, part à la cuisine. Tél. 24 21 01.

CHAMBRE indépendante meublée, mi-confort, à Colombier. Tél. 41 24 33.

LOGEMENT 1 chambre, cuisine, W.-C., chauffage central, meublé, à Colombier. Tél. 41 24 33.

NEUCHÂTEL (Vauseyon - Draizes), dès le 24 juin, appartement 2 pièces, cuisine, salle de bains. Tél. 24 22 64, heures des repas.

BELLE GRANDE CHAMBRE, avenue du 1er-Mars. Tél. 25 63 89.

APARTEMENT 2 PIÈCES, cuisine, salle de bains et W.-C., cave, rez-de-chaussée donnant sur jardin, situation tranquille, quartier Vauseyon, pour le 24 juin; loyer 287 fr. + charges 40 fr. Adresser offres écrites à GX 1119 au bureau du journal.

LIBRE TOUT DE SUITE, studio. Tél. 25 35 31, après 19 heures.

APARTEMENT 3 1/2 pièces à la Coudrè, confort, vue, pour le 31 mai, 440 fr. + charges. Tél. 33-8542, heures des repas.

CHAMBRE meublée, rue de l'Hôpital 20, 3me étage.

BOUDRY, appartement trois pièces, confort. Tél. 42 28 62, heures des repas.

QUARTIER DES DRAIZES, appartement tout confort, 4 pièces, balcon, chauffage mazout, loyer: 379 fr. 50 + charges, libre le 24 mai. Tél. 31 37 21.

STUDIO MEUBLE, chambre + cuisine + douche. Tél. 41 28 15.

GARAGE, rue Bachelin 2a, 85 fr. par mois. Tél. 25 20 41.

CHAMBRE MEUBLEE, vue, bains, cuisine, à demoiseille. Tél. 24 34 40.

BOUDEVILLIERS, appartement 1 cuisine, hall, 2 chambres, dépendances. Tél. 53 21 06.

Demandes à louer

DEMOISELLE CHERCHE CHAMBRE indépendante éventuellement mansarde, centre ville. Tél. (024) 21 12 51.

STUDIO ou petit appartement, loyer modéré. Téléphoner le soir au (032) 92 93 56.

APARTEMENT 3-4 pièces, mi-confort, pour couple avec enfants, à Neuchâtel ou environs, loyer maximal 400 fr. Tél. 31 56 68.

URGENT. PRES DU PORT DE NEUCHÂTEL, pour jeune couple suisse (cuisinier) 1 ou 2 pièces ou studio meublé avec cuisinette, W.-C., bain ou douche. Téléphoner au 24 42 42 dès 14 h 30 à Mme Prod'hom.

Offres d'emplois

LE LANDERON, personne trouverait emploi comme dame de compagnie + éventuellement petits travaux de ménage, chez personne âgée, 2 après-midi par semaine. Téléphone 51 21 85.

PEINTRE éventuellement retraité pour quelques jours par semaine. Tél. 42 18 04.

COUPLE cherche travail à domicile. Adresser offres écrites à HW 1094 au bureau du journal.

Demandes d'emplois

2 JEUNES FILLES de 15 ans, étudiantes, cherchent emploi pour juillet et août. S'adresser à Mme Noëlle Volery, rue de l'Hôtel-de-Ville, 1470 Estavayer-le-Lac.

JEUNE HOMME, 22 ans, cherche place d'employé de bureau. Adresser offres à GV 1093 au bureau du journal.

2 JEUNES ETUDIANTES cherchent places à la demi-journée, le matin dans bureau ou magasin. Adresser offres écrites à IZ 1121 au bureau du journal.

Divers

LE SERVICE D'AIDE FAMILIALE, av. du 1er-Mars 2, cherche enfants pour la vente des coccinelles en chocolat, dès aujourd'hui. Tél. 25 25 40.

VEUVE, 40 ANS, 172 cm, blonde, yeux bleus, avec deux enfants, cherche pour amitié monsieur sérieux, bonne présentation, pour rompre solitude. Ecrire à AR 1113 au bureau du journal.

J'ENLEVE LES TACHES de calcaire de vos baignoires, sans ponçage: succès garanti. Adresser offres écrites à GR 1059 au bureau du journal.

Perdus-Trouvés

PERDU PASSEPORT espagnol en début d'année, au nom de Marino Jisdro y Garcia. Rapporter à Rondinière 1, Cortaillod.

UBS G
Union de Banques Suisses

Emprunt 7 1/2 % 1974-84 de Fr. 50 000 000

Modalités de l'emprunt:

Titres et coupons: Obligations au porteur de Fr. 1000, Fr. 5000 et Fr. 100 000 valeur nominale, munies de coupons annuels au 10 mai. Le premier coupon viendra à échéance le 10 mai 1975.

Durée: 10 ans au maximum

Cotation: aux bourses de Zurich, Bâle, Berne, Genève, Lausanne, St-Gall et Neuchâtel

Prix d'émission: 99,40% + 0,60% moitié du timbre fédéral sur titres = 100%

Délai de souscription: du 24 au 30 avril 1974, à midi

Libération: le 10 mai 1974

Les prospectus d'émission détaillés et les bulletins de souscriptions sont à disposition au siège à toutes les succursales et agences de notre institut en Suisse.

NOUVEAU

Kitty
- le séchoir ménageant vos cheveux

Dorloitez vos cheveux avec ces séchoirs KITTY

KITTY 400 confort
silencieux comme un soupire pour sécher les cheveux en douceur. Fr. 39.-

KITTY 700 Professional
chez votre coiffeur ou chez vous, maniable, fort, silencieux, sèche rapidement. Fr. 59.-

En vente au magasin spécialisé

Williomenet
S.A.
ÉLECTRICITÉ TÉLÉPHONES
NEUCHÂTEL

Grand-Rue 4 Tél. 25 17 12

Venez déguster une bonne bière

CARDINAL "AU RIO"
M. Béguin
Cassarde 34

PAVILLON
Tél. 25 84 98

Palée
Perches
Friture
Entrecôte
Assiette du jour

A vendre
1 orgue
Farfisa
VIP 255
pour orchestre, à l'état de neuf. Prix intéressant.
Téléphoner au (039) 41 45 75, aux heures des repas.

PETITES ANNONCES
au tarif réduit de 35 c. le mot (minimum dix mots)
à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une «Petite annonce», il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A vendre

A VENDRE A DOMBRESSON, un bon Granu bois et charbon. Tél. (039) 23 07 19 ou (038) 53 37 29.

5 JANTES GOTTI alu 7 x 13, démontables, dont 4 montées avec pneus racing, pour Simca, Fiat, Autobianchi; excellent état. Tél. (038) 61 10 48.

PASSE avec cage en bois, 66 x 47, pouliie et contrepoids, pour liaison entre étages. Téléphone 31 48 76.

CHAMBRE A COUCHER, salle à manger, salon, 1 lit français. Tél. (038) 31 35 96, heures des repas.

NICHE pour chien, grandeur 70 x 55 x 65 cm, 240 fr. Tél. 61 38 61.

Informations de toute la Suisse

« Journal de caserne » saisi à Lausanne

LAUSANNE (ATS). — Le « comité de soldats » (antimilitariste) de Lausanne s'est élevé mardi, dans un communiqué, contre la « saisie illégale » d'un journal de caserne par la police municipale de Lausanne.

EXERCICE « CATASTROPHE » DE GRAND STYLE À BERNE

De notre correspondant de Berne : Conjointement avec les autorités militaires le canton de Berne organise du 6 au 9 mai un important exercice de catastrophe ayant pour cadre la ville et l'agglomération de Berne.

EXERCICE DE GRAND STYLE Il y a quelques années encore nous ne disposions d'aucune conception te-

nant compte des forces de dissuasion du combat défensif et des moyens propres à assurer la survie de la population a déclaré notamment hier le conseiller d'Etat Bauder directeur militaire du canton de Berne lors d'une conférence de presse donnée au Rathaus et destinée à annoncer un exercice combiné de grand style de défense générale associant les états-majors civil et militaire du 6 au 9 mai.

Les états-majors civils de catastrophe concernent les autorités exécutives. Le canton de Berne a mis sur pied un état-major de catastrophe, commandé par une délégation du Conseil exécutif et il est le seul canton encore à disposer d'un service cantonal des secours, en cas de catastrophe ou de guerre.

L'état-major de catastrophe ne remplace ni concurrence la collaboration existante entre la police, les corps de sapeurs-pompiers et d'autres services. Le canton de Berne participe de son gré, avec son état-major de catastrophe, aux exercices du service territorial de l'armée, chargé d'aider militairement les autorités civiles et la population conjointement avec l'armée de campagne.

L'organisation territoriale comprend un service d'alerte couvrant l'ensemble du pays et six zones territoriales. La zone territoriale 1 comprend outre le canton de Berne, ceux de Genève, Vaud, Neuchâtel et Fribourg. Chaque canton forme un arrondissement territorial. Celui du canton de Berne est subdivisé en trois régions territoriales.

Depuis quelques années des exercices « catastrophe » permettent ainsi aux civils et militaires de s'habituer à travailler ensemble pour faire face, le cas échéant, à des catastrophes naturelles ou des conflits. Dans le canton de Berne, un important exercice a eu lieu il y a deux ans à Burgdorf. Celui de Berne sera plus complexe étant donné l'étendue de l'agglomération bernoise.

Le colonel brigadier Dessibourg, qui a présenté hier les exercices « catastrophe », s'est déclaré conscient de l'étendue des problèmes à résoudre dans le cadre du thème proposé et de leur difficulté.

VIGNOBLE

Hauterive : deux blessés

Au guidon de son vélo, le jeune Thierry Morel, 12 ans, domicilié à Hauterive, circulait hier vers 19 h, dans cette localité rurale des Fins. A l'intersection avec le chemin de l'Abbaye, il ne respecta pas le signal « stop » et son véhicule entra en collision avec le cyclomoteur piloté par M. Jean-Louis Bolle, 22 ans, domicilié à Neuchâtel. Les deux conducteurs chutèrent. Blessés, ils ont été hospitalisés aux Cadolles.

Le lieutenant-colonel EMG de Muelinen a indiqué pour sa part les phases de l'exercice prévu. Il se déroulera dans un premier temps au niveau des états-majors, dans une situation de guerre, alors que la région de Berne subira, par hypothèse, des dommages progressifs et graves. Dans un second temps, après épuisement supposé des moyens civils, notamment ceux de la protection civile, seront engagés le régiment PA 14, des troupes du génie qui assureront le franchissement de l'Aar, des formations de service sanitaire et de l'assistance. Des compagnies d'infanterie et de police auxiliaire recevront la mission de veiller à l'ordre public et d'assurer la liberté de mouvements sur les axes essentiels de communication. Au total, du côté militaire, les effectifs engagés seront de l'ordre de 2000 hommes. J.-P. G.

JURA

Six mois de prison pour homicide par négligence

(c) Le 8 décembre 1973, un automobiliste pris de boisson accrochait, à la sortie d'un lot, une mère de six enfants et la blessait grièvement. Cette dernière, Mme Comment, de Courgenay, devait décéder quelques jours plus tard des suites de ses graves blessures. Le conducteur, un ouvrier français originaire d'Algérie et domicilié à Sochaux, a comparu hier devant le tribunal de district de Porrentruy qui présidait M. Hublard. Il a été reconnu coupable d'homicide par négligence, de conduite en état d'ébriété, de perte de maîtrise de son véhicule et condamné à six mois de prison, sans sursis, moins la préventive.

Dernière minute

Mort du président autrichien Franz Jonas

VIENNE (AFP). — M. Franz Jonas, président fédéral d'Autriche est décédé mardi dans la soirée, dans une clinique de Vienne où il était hospitalisé depuis le 23 mars. M. Jonas était âgé de 75 ans.

Successivement maire d'arrondissement à Vienne, président du conseil municipal puis maire de la capitale, M. Jonas avait accédé à la présidence de la République en 1965 pour être réélu en 1971, aux dépens de M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies.

Les rumeurs sur une éventuelle démission de M. Jonas pour raisons de santé circulaient en Autriche depuis plus de six mois.

Le président était, semble-t-il, atteint d'une affection de nature cancéreuse.

Taux spécial d'accroissement des crédits

La Banque nationale suisse communique : Durant ces derniers mois, les quotas d'accroissement des crédits, fixés pour la période allant du 1er août 1973 au 31 juillet 1974 ont été dépassés, parfois de manière importante, par de nombreuses banques. De tels dépassements ont résulté dans une large mesure, du fait que les besoins de l'économie en crédits se sont fortement accrus sous l'effet du fort renchérissement des importations de pétrole et de la plupart des matières premières.

Afin de tenir compte de cette évolution, la direction générale de la Banque nationale suisse a décidé de fixer un taux spécial d'accroissement des crédits de l'ordre de 1%. Ce taux sera pris en considération lors du calcul des dépassements de quotas.

Conformément à l'arrêté sur le crédit, les banques, qui à fin février avaient dépassé leur quota de crédit calculé selon la méthode précitée, devront verser jusqu'au 10 mai 1974 30% du dépassement sur un compte spécial ouvert à la Banque nationale. La réduction des liquidités qui en résultera sera compen-

sée, pour autant que cela paraisse indiqué, par des mesures appropriées, comme des « swaps » dollars contre francs ou des crédits de l'institut d'émission.

MAJORATION DES TAUX POUR LES BONS DE CAISSE

Après un échange de vues avec des représentants des banques, la direction générale de la Banque nationale suisse a décidé, étant donné la hausse générale des taux qui est intervenue, de donner son accord, dans les limites suivantes, aux demandes visant à une majoration des taux servis sur les bons de caisse : en ce qui concerne les grandes banques et les banques cantonales, les nouveaux taux ne devront pas dépasser 6 1/2% pour les bons d'une durée de 3 à 4 ans et 7% pour les bons d'une durée de 5 à 8 ans.

La banque nationale recommande aux autres banques de n'user qu'avec beaucoup de réserve de la faculté qui leur est traditionnellement reconnue de fixer des taux de 1/4% plus élevés. Les nouvelles conditions d'émission peuvent être appliquées à partir du 6 mai 1974.

AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES

Le déminage du canal de Suez

PORT-SAÏD (AP). — Les Egyptiens ont regardé mardi des hélicoptères militaires américains survoler à plusieurs reprises Port-Saïd : l'opération de déminage du canal de Suez venait de commencer.

Des soldats égyptiens gardaient un terrain de football utilisé comme aire d'atterrissage par les hélicoptères de l'US Navy, et des marines amenés pour transporter des journalistes soviétiques, chinois, japonais, américains, arabe, etc., jusqu'au porte-avions « Iwo Jima » pour assister au début des opérations.

Celles-ci mettent en jeu près d'un millier de militaires américains, et quelque 20 millions de dollars pour enlever les mines sur les 164 km de canal, pour

marquer les autres épaves non identifiées, et pour former les plongeurs égyptiens qui participeront aux travaux.

Le déminage devrait être terminé vers la fin juin. Mais il restera les autres obstacles sous l'eau. Dégager complètement le canal prendra peut-être un an, disent les experts.

La marine britannique participe à l'opération qui vient de commencer. « Des bombes aux tanks, il y a énormément de choses au fond du canal », a déclaré le commandant du détachement naval britannique. « Sur un kilomètre au début du canal, nous avons dénombré 180 objets. Chacun doit être identifié par un plongeur, qui déterminera s'il ne présente pas de danger... ».

Manne américaine en faveur du Caire ?

WASHINGTON (AFP-AP). — L'administration américaine s'apprête à compléter l'amélioration spectaculaire des relations diplomatiques américano-égyptiennes par un programme massif d'assistance économique. La Maison-Blanche vient de procéder à un remaniement de dernière minute de son plan d'ensemble pour l'aide économique à l'étranger pour l'année fiscale commençant le 1er juillet afin d'y inclure en faveur de l'Egypte une somme qui, selon un membre de l'administration, s'élève à 250 millions de dollars.

Ces fonds seraient destinés à financer des livraisons de céréales, des programmes de reconstructions de routes et d'agglomérations comme les villes de la zone du canal, Suez et Port-Saïd, des plans d'industrialisation, ainsi que 25 millions pour les travaux de réouverture du canal de Suez.

Depuis la rupture des relations le Caire-Washington à l'époque de la guerre israélo-arabe de 1967, l'Egypte ne rece-

vait des Etats-Unis qu'une aide technique dont le montant s'élevait à peine à 800.000 dollars par an.

M. Nixon doit s'entretenir de ce programme ce matin avec les leaders du Congrès à la Maison-Blanche. Sa demande de crédits pour l'aide à l'Egypte, l'Inde, le Viet-nam du Sud, le Cambodge et le Laos pourrait être présentée au Congrès aujourd'hui même.

Le sénateur Frank Church, membre de la commission des affaires étrangères, a eu immédiatement une réaction négative :

« Je suis opposé à un retour à la vieille habitude qui consiste à tenter de surenchériser sur l'Union soviétique pour s'assurer l'amitié de l'Egypte », a-t-il dit. Par contre le sénateur Jacob Javits, autre membre de la commission, s'est déclaré plutôt favorable.

Une délégation américaine de trois membres s'est livrée en Egypte, au cours des neuf derniers jours, à un inventaire des projets d'aide américains.

VAL-DE-RUZ

Collision ou rupture d'attelage ?



Au volant d'une jeep militaire accouplée d'une remorque, le soldat M. D. circulait, hier vers 13 h 40, sur la route Fontainemelon-Fontaines. A l'intersection avec la route de Cernier, son véhicule est entré en collision avec une voiture pilotée par M. A. P., de la Corbatière. Dégâts. (Réd. - Ce communiqué de la gendarmerie ne précise pas si c'est à la suite d'une rupture d'attelage de la remorque que l'accident s'est produit, cette explication nous ayant été communiquée par la suite. Qu'en est-il exactement ?) (Avipress - G.C.)

ECONOMIE ET FINANCES

CHRONIQUE DES MARCHÉS Paris toujours en grève

EN SUISSE, le marché principal, celui de Zurich, a commencé la semaine avec un jour de retard en raison du Sechse-läuten, cette fête d'adieu à l'hiver. Ainsi, l'activité de lundi s'est concentrée sur les autres places en particulier sur Bâle où les cotations ont été marquées par une petite tendance à l'effrètement. Hier, la moindre orientation globale s'est poursuivie avec l'apparition de quelques positions meilleures aux industrielles et aux grands magasins. Aux actions de nos établissements de crédit, le titre de la

Société de banque suisse se traite splité à raison de cinq actions nouvelles pour une ancienne; il est échangé à 600 qui correspond aux 3000 de vendredi dernier. Le groupe de la chimie paraît avoir digéré les ventes de la veille.

Parmi les titres étrangers traités en Suisse, les valeurs françaises subissent une pression des vendeurs, bien naturelle devant l'inquiétante évolution de la campagne de l'élection présidentielle; il s'agit là d'un test intéressant au moment où la Bourse de Paris demeure close en raison d'une grève qui s'étend. En revanche, les actions allemandes suivent les indications favorables de leurs marchés d'origine.

MILAN opère un très timide glissement des valeurs principales provoqué par une retenue plus manifeste des acheteurs. Les fonds publics italiens s'inscrivent en retrait.

FRANCFORT, tout en marquant une certaine crainte pour l'avenir des fabricants d'automobiles, enregistre un mouvement global favorable, la demande se faisant plus pressante au secteur de la chimie en particulier. Là aussi, les emprunts publics connaissent des dégagements qui affectent les positions précédentes. En résumé, les places allemandes sont les mieux orientées du jour.

LONDRES demeure en veilleuse avec une prédominance des titres en baisse. Les replis concernent aussi bien les valeurs britanniques que les actions des minières africaines et australiennes, si bien que les ventes de titres à revenu variable de la métropole ne sont pas provoquées par une volonté de les troquer contre des papiers plus résistants à l'érosion du pouvoir d'achat de la livre sterling.

TOKIO n'échappe pas à ce mouvement assez international d'effrètement des actions, si l'on excepte les aciéries et les sociétés de constructions navales.

NEW-YORK continue à souffrir des conditions toujours très onéreuses d'octroi de crédit qui mettent les actions dans une position comparative défavorable. Toutefois, le rendement croissant des actions américaines devrait à la longue encourager les achats.

E. D. B.

UBS communique:

Le Fonds de Placement en Actions Canadiennes

CANAC

a clos son 19me exercice à fin mars. Durant cette période, l'économie canadienne a suivi un cours favorable. Mais l'évolution conjoncturelle dans les principaux pays clients du Canada ayant donné lieu à certaines inquiétudes, la bourse s'est effritée. Cette orientation du marché, liée à la faiblesse du dollar canadien, a provoqué une baisse de quelque 8% à Fr. 138.— du prix d'émission de la part CANAC. De son côté, la fortune du fonds, en raison d'une augmentation du nombre de parts en circulation, n'a reculé que de 6% à Fr. 141,3 millions. Vu l'évolution hésitante des bourses des valeurs, la direction a porté les liquidités à un niveau élevé pour les investir à terme et sous forme de papiers monétaires offrant une rémunération attrayante.

La capacité bénéficiaire du fonds a été favorablement influencée par l'accroissement des recettes d'intérêts ainsi que par les augmentations de dividendes de nombre de sociétés. Par conséquent, la répartition du revenu a pu être portée de Fr. 3.20 à Fr. 3.60 par part. De plus, un montant de Fr. 1.—, exonéré de l'impôt anticipé (Fr. 1.20 en 1973) est distribué à titre de bénéfices de cours réalisés.



IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel Direction générale: Marc Wolftrath Rédacteur en chef: Jean Hostettler

bulletin boursier

Table with columns for NEUCHÂTEL, 22 avril, 23 avril. Lists various banks and financial institutions with their stock prices.

Table with columns for LAUSANNE, 22 avril, 23 avril. Lists various banks and financial institutions with their stock prices.

Table with columns for GENÈVE, 22 avril, 23 avril. Lists various banks and financial institutions with their stock prices.

Table with columns for BALE, 22 avril, 23 avril. Lists various banks and financial institutions with their stock prices.

Table with columns for ZURICH (act. étrang.), 22 avril, 23 avril. Lists various international banks and financial institutions with their stock prices.

Table with columns for ZURICH (act. suisses), 22 avril, 23 avril. Lists various Swiss banks and financial institutions with their stock prices.

Table with columns for ZURICH (act. étrang.), 22 avril, 23 avril. Lists various international banks and financial institutions with their stock prices.

Table with columns for AMSTERDAM, 22 avril, 23 avril. Lists various banks and financial institutions with their stock prices.

Table with columns for LONDRES, 22 avril, 23 avril. Lists various banks and financial institutions with their stock prices.

Table with columns for FRANCFORT, 22 avril, 23 avril. Lists various banks and financial institutions with their stock prices.

Table with columns for TOKYO, 22 avril, 23 avril. Lists various banks and financial institutions with their stock prices.

Table with columns for PARIS, 22 avril, 23 avril. Lists various banks and financial institutions with their stock prices.

Table with columns for NEW-YORK, 22 avril, 23 avril. Lists various banks and financial institutions with their stock prices.

Table with columns for KENNECOTT, 22 avril, 23 avril. Lists various banks and financial institutions with their stock prices.

Table with columns for INDICE DOW JONES, 22 avril, 23 avril. Lists various indices and their values.

Table with columns for COURS COMMUNIQUÉS par « Reynolds Securities S.A., Lausanne ». Lists various financial data.

La tendance

La bourse a accusé mardi un net repli, sans doute encouragé par la décision de la « Consolidated Edison » de suspendre le versement de dividendes.

Table with columns for COURS DES BILLETTS DE BANQUE, Achat, Vente. Lists various bank bill rates.

Table with columns for MARCHÉ LIBRE DE L'OR, Achat, Vente. Lists various gold market rates.

Table with columns for COURS DES DEVISES, Achat, Vente. Lists various exchange rates.

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâtoise

Nouvelle progression de Mitterrand et cote en baisse pour Chaban et Giscard selon un sondage

PARIS (AP). — Les candidats à la présidence de la République ont poursuivi mardi leur travail en profondeur de l'électorat français, mais si la campagne a paru pendant quelques heures au rythme de croisade, les querelles au sein de la majorité n'ont guère baissé de ton. Il est vrai qu'elles font maintenant partie de la routine. D'autre part, les candidats cherchent à se gagner la bonne grâce de certains groupes marginaux d'électeurs aux revendications catégorielles, dont les uns auront leur importance dans un scrutin très « serré ».

L'événement de la journée a, une fois encore, été la publication d'un sondage. Il s'agit d'une enquête « publicitaire »,

réalisée pour « L'Aurore » qui montre que M. Mitterrand obtiendrait au 1er tour 44 % des suffrages contre 24 % à M. Giscard d'Estaing et 19 % à M. Chaban-Delmas.

On notera d'une part la progression du candidat de la gauche, qui a gagné un point par rapport au dernier sondage « publicitaire » réalisé une semaine auparavant au détriment des deux principaux candidats de la majorité (M. Giscard d'Estaing perdant trois points et M. Chaban-Delmas cinq).

Les résultats du sondage font ressortir d'autre part que, pour la première fois depuis le début de la campagne, M. Mitterrand obtient à lui seul davantage de voix que le total des concurren-

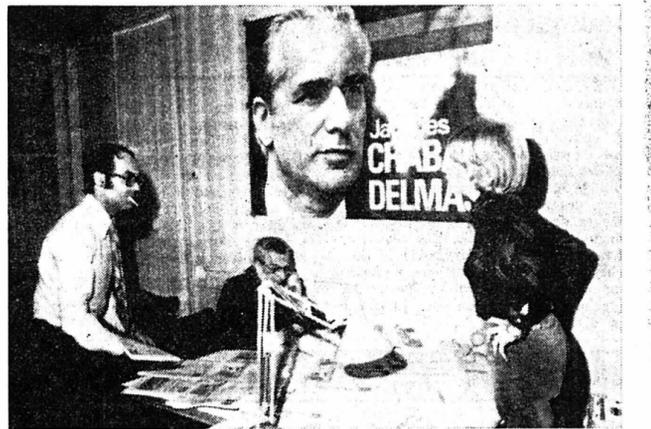
ts de tête de la majorité. La raison en est sans doute l'entrée en lice, puis la progression de M. Royer, qui obtiendrait 7 % des voix selon « publicitaire », alors que les autres sondages réalisés les jours précédents ne lui en donnaient encore que 5 %.

Tout cela n'est que « photographie à distance, qu'il convient de ramener à de plus justes proportions », selon M. Boulin, ancien ministre, qui fait partie de l'état-major électoral de M. Chaban-Delmas. M. Boulin a d'ailleurs relevé des contradictions dans les sondages puisque ceux-ci présentent généralement M. Chaban-Delmas comme le meilleur candidat face à M. Mitterrand au second tour, alors que l'ancien premier minis-

tre est classé en troisième position au 1er tour derrière M. Giscard d'Estaing.

MM. Giscard d'Estaing et Chaban-Delmas ont précisé leurs plans sociaux en matière d'aide aux vieillards, de renforcement de la sécurité sociale, d'augmentation de l'assistance aux familles, de garantie de l'emploi, d'humanisation des hôpitaux, etc. La principale différence entre les deux programmes paraît finalement tenir dans la signature de leurs auteurs.

Si aucun des deux programmes n'a été chiffré, on indiquait cependant dans l'entourage de M. Giscard d'Estaing que les aménagements sociaux proposés par le ministre de l'économie et des finances s'inscrivent sans pression fiscale nouvelle dans le cadre de la croissance économique.



Dans une permanence de Chaban à Paris. (Téléphoto AP)

Chances réduites pour Rabin alors que Sadate aurait été l'objet d'un attentat

JERUSALEM (AP). — M. Yadin, secrétaire général du parti travailliste israélien, a officiellement demandé mardi au président Katzir de confier à M. Rabin, la tâche de former un nouveau gouvernement.

après son entrevue avec la délégation du parti travailliste, mais M. Yadin s'est déclaré confiant de voir M. Rabin être en mesure de rallier quelques états partis pour obtenir une majorité parlementaire.

M. Rabin, qui a été choisi lundi par le parti travailliste pour le poste de président du conseil en remplacement de Mme Golda Meir, doit obtenir l'approbation officielle du président de la République avant d'entamer ses contacts avec les autres formations politiques en vue de la formation d'une coalition.

Toute la presse israélienne se félicite du choix de M. Rabin comme candidat travailliste au poste de premier ministre et voit dans cette décision le signe d'un renouveau du personnel politique israélien.

gouvernement de coalition. Ils estiment que l'actuel gouvernement présidé par Mme Golda Meir pourrait rester au pouvoir jusqu'à de prochaines élections.

UN ATTENTAT ?

Selon le journal libanais « Al Anouar » le président égyptien Sadate a échappé la semaine dernière à une tentative d'assassinat dans un faubourg du Caire.

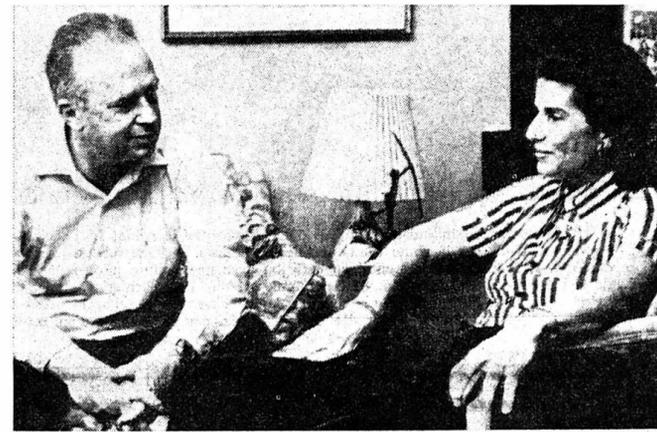
Citant des sources arabes dignes de foi, le journal déclare que des inconnus ont ouvert le feu jeudi dernier à 16 h sur un cortège de voitures officielles au milieu desquelles se trouvait celle du président.

Ce dernier se rendait à l'académie technique militaire à Héliopolis où, quelques heures plus tôt, avait lieu une attaque par des terroristes à la solde de la Libye, selon certains milieux égyptiens.

Le journal libanais ajoute que le président égyptien a été apparemment très ému par cette tentative d'assassinat et a décidé de se rendre immédiatement dans sa résidence des bords du Nil plutôt que de gagner l'aéroport où il devait accueillir un chef d'Etat étranger.

Enfin, M. Khaddam, vice-président du conseil et ministre syrien des affaires étrangères, a annoncé que M. Kissinger est attendu à la fin du mois en Syrie.

M. Khaddam, qui a fait une brève escale à Beyrouth en route pour Ankara a déclaré en réponse à une question, que « la Syrie doit être intransigente concernant la restitution des territoires occupés car toute souplesse constituerait une concession », a-t-il souligné.



Rabin et sa femme. (Téléphoto AP)

Jeep américaine sur Mars en 1979 ?

De notre collaborateur scientifique : A quelques semaines de demi-succès des sondes soviétiques martiennes, dont une seule a pu être mise en orbite autour de la planète Rouge et une autre en atterrissage délicatement la surface, on reparle déjà des prochaines « jénères » martiennes et des réalisations spectaculaires dont elles vont peut-être faire l'objet.

les « Orbiters » — resteront en orbite martienne.

Or, si l'on en croit aujourd'hui les rumeurs qui proviennent de Pasadena, où sont préparées ces sondes automatiques, il se pourrait bien que les techniciens californiens disposent de suffisamment de pièces de rechange inutilisées, au terme de deux lancements réussis en 1975, pour envisager une mission supplémentaire, très économique, en 1979.

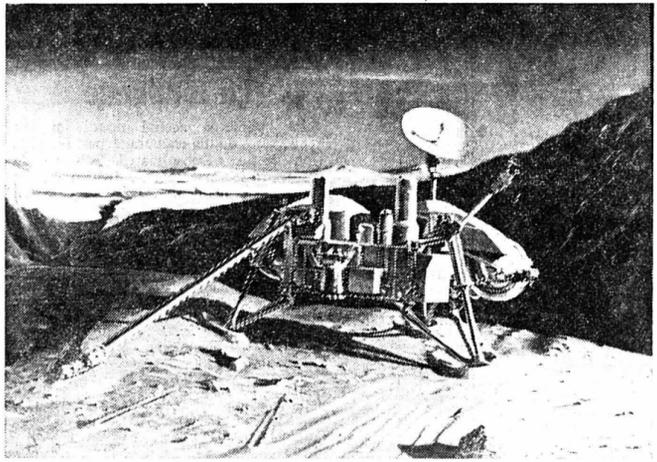
On sait, en effet, que les Américains doivent exploiter la possibilité qui se présentera en 1975, tout comme les Soviétiques d'ailleurs, pour tenter de poser en douceur sur Mars deux vaisseaux automatiques « Viking » sorte de laboratoires-miniatures destinés à analyser le sol de la planète Rouge, alors que deux autres vaisseaux principaux —

Ce vol supplémentaire serait rendu possible, essentiellement, grâce au troisième exemplaire du vaisseau « Viking » que les Américains ont construit comme engin de réserve, et grâce aux diverses pièces détachées supplémentaires à l'aide desquelles ils pourraient construire l'« Orbiter » correspondant.

Mieux : on parle de plus en plus, à Pasadena, de profiter de cette possibilité pour tenter tout de suite une expérience encore plus spectaculaire, et pour déposer sur la planète Rouge une sorte de « jeep martienne », sûr automatique des véhicules qui ont évolué sur la Lune au cours des missions Apollo.

Ce véhicule martien coûterait environ 80 millions de dollars, si l'on en croit les estimations de la revue « Aviation week and space technology ». Il aurait un poids de 108 kilos, et serait transporté à cheval sur le vaisseau « Viking » traditionnel, dont il n'obligerait presque pas à réduire l'équipement scientifique d'analyse. Il partirait à la découverte de deux environnements martiens, jusqu'à 45 kilomètres de son point de déchargement, et assurerait même la mise en place de certains équipements scientifiques à l'écart les uns des autres afin d'en améliorer l'efficacité.

Eric SCHAEERLIG



La maquette d'un des engins « Viking ». (Agip)

Le déluge brésilien

RIO-DE-JANEIRO (DPA). — Des pluies tropicales qui se sont abattues depuis dimanche dernier sur le nord du Brésil ont inondé de vastes régions dans les Etats déjà touchés de Ceara, Piaui et Rio-Grande-do-Norte. Les fleuves sont sortis de leur lit. La police militaire a ordonné lundi que la ville d'Aracati, dans l'Etat de Ceara, soit évacuée. Le centre de la cité, qui compte 25.000 habitants, dont la moitié sont sans abris, est complètement submergé.

mordus par des reptiles affamés ont été signalés.

A Teresina (150.000 habitants), capitale de l'Etat de Piaui, 25.000 sans abris ont été logés dans les bâtiments publics, les hôpitaux, les églises et les maisons neuves non-habitées. Dans l'Etat de Santa-Catarina, situé au sud du Brésil, 100.000 personnes n'ont plus de logis.

Mais, c'est avant tout l'agriculture qui a le plus souffert de ces inondations. Près de 80 % des récoltes et des stocks de riz, maïs, haricots, manioc ont été anéantis. Dans l'Etat de Rio-de-Janeiro, les récoltes sont aussi pratiquement nulles, non pas en raison d'inondations, mais à la suite de quatre mois de sécheresse.

PAR CI, PAR LA ...

Cherchant à élargir sa base électorale, M. Chaban-Delmas a cherché successivement à rassurer les juifs (250.000 électeurs environ) et les rapatriés d'Algérie (700.000 électeurs). A la télévision israélienne, il a déclaré, à propos des relations avec l'Etat juif, qu'« à conditions différentes, lignes différentes, et, pour ma part, je pense qu'il faut en revenir à des données plus amicales ».

En ce qui concerne l'embarco sur les armes à destination d'Israël, du fait que les Etats-Unis lui en ont livré en même temps qu'à certains pays arabes, M. Chaban-Delmas pense que, « dans les prochains mois, la question ne se posera plus », c'est-à-dire, en clair, que l'embarco français serait levé s'il était élu.

Aux rapatriés, il a promis de revoir leur dossier et de « proposer à l'ensemble des Français un pacte de réconciliation nationale » qu'il soumettrait au vote du parlement dès que possible, afin qu'il puisse être promulgué le 14 juillet prochain.

Du travail pour vivre



Ces Anglaises ne sont pas d'accord avec les syndicats. Elles veulent pouvoir faire bouillir la marmite, et elles protestent contre la grève de 5 semaines observée par 150 conducteurs de chez Leyland qui ont privé de leur travail 12.500 ouvriers de la société. Wilson n'avait peut-être pas prévu cela.

(Téléphoto AP)

MISSILES « SAM » AU MOZAMBIQUE ?

JOHANNESBOURG (DPA). — Les observateurs en Afrique du Sud semblent de plus en plus convaincus que les mouvements de libération opérant en Rhodésie et au Mozambique disposent depuis peu de leurs premiers missiles sol-air portatifs de type soviétique. Il pourrait s'agir de « Sam 7 » déjà en usage lors de la guerre d'octobre au Proche-Orient, fusées qui ont été récemment mises au point pour être utilisées contre des avions opérant à basse altitude.

un bombardier et deux avions de reconnaissance légers de Rhodésie ont été portés disparus à la frontière nord-est, qui touche au Mozambique. Un porte-parole rhodésien a démenti les informations de presse selon lesquelles les mouvements de libération disposaient déjà de missiles soviétiques.

Le gouvernement portugais a démenti pour sa part les informations parues mardi dans le quotidien britannique « The Guardian » et selon lesquelles des militaires rhodésiens opèrent au Mozambique.

Au cours des deux dernières semaines,

AUTOUR DU MONDE

PROCHE-ORIENT

Signé : FPLP

BEYROUTH (AP). — Dans une interview publiée par le journal libanais de langue française « As Safa », un porte-parole du commandement général du Front populaire pour la libération de la Palestine (F.P.L.P.), dont un commando suicide a perpétré l'attaque de Kyriat Shmone le 11 avril dernier, déclare que le Front est également responsable de l'explosion d'un appareil de la Swissair au-dessus de Zurich en 1970.

EUROPE

Journées chômées chez Renault

PARIS (AFP). — Deux nouvelles journées seront chômées les 2 et 3 mai prochains, a annoncé la direction de l'usine Renault de Sandouville dans la région du Havre aux délégués syndicaux de l'usine.

La confédération française du travail (CFDT) qui s'élève contre ces mesures rappelle que les ouvriers ont déjà subi 5 jours de chômage depuis le début de 1974.

29 kilos de haschisch saisis en Grèce

ALEXANDROPOULIS (Grèce) (AP). — Les douaniers grecs d'Alexandropouli, ville frontalière du nord du pays, ont saisi mardi 29 kilos de haschisch dans la voiture d'un jeune Britannique venant de Turquie.

Le jeune homme, qui rentrerait dans son pays, risque une peine de détention à vie.

Mort de « l'ambassadeur » de la cuisine française

SAULIEU (AFP). — Un des « chefs » les plus prestigieux de la cuisine française, Alexandre Dumaine, est mort à l'âge de 79 ans, apprend-on à Saulieu, petite ville de Bourgogne où il exerça son art durant plus de 30 ans.

Il était arrivé à Saulieu en 1932 après avoir appris et pratiqué son métier de cuisinier de Vichy à Cannes en passant par Paris et l'Afrique du Nord. Sous son impulsion, l'hôtel de la Côte-d'Or allait bientôt devenir un des hauts lieux de la gastronomie française, fréquenté par de nombreuses personnalités, en particulier le président Herriot et Winston Churchill.

Accord en Belgique

BRUXELLES (AP). — La crise politique belge qui durait depuis 95 jours a pris fin mardi avec l'accord des sociaux-chrétiens et des libéraux pour former un gouvernement minoritaire de centre-droit, sous la direction de M. Leo Tindemans, social-chrétien.

Les observateurs ne s'attendent pas à ce que le nouveau gouvernement dure longtemps. Ils ne pensent pas non plus que la nouvelle équipe apportera des changements importants, dans un pays où les problèmes nationaux tels que la politique sociale et la lutte contre l'inflation voient leur solution constamment retardée par des affrontements

Londres : pas d'armement pour le Chili

LONDRES (AFP). — Le gouvernement britannique refusera de livrer au Chili des canons de rechange et des munitions pour les deux frégates et les deux sous-marins construits en Grande-Bretagne pour la marine chilienne, annonce le Foreign office.

Le bas de laine français

PARIS (ATS). — Selon un expert américain, Franz Pick, la hausse de l'or intéresse des centaines de milliers, voire des millions de Français. Cet expert évalue à 5000 tonnes la masse des pièces et lingots d'or entassés depuis quarante ans par la thésaurisation française, ce qui fait approximativement une moyenne de 250 grammes par foyer. A 26.000 f.f. le kilo, ce pactole représente 130 milliards de f.f., montant qui dépasse largement l'encaisse de la Banque de France.

ASIE

La bombe d'Hiroshima

HIROSHIMA (Japan) (Reuter). — 87 personnes qui sont mortes l'année dernière dans l'hôpital de la bombe atomique à Hiroshima étaient des victimes de la bombe atomique qui fut larguée sur la ville en 1945.

Parmi elles, 56 souffraient de tumeurs malignes. D'autre part, parmi les 1116 personnes qui sont actuellement soignées dans cet hôpital se trouvent des personnes qui étaient des fœtus au moment du bombardement.

NIXON ET LES BANDES MAGNÉTIQUES

WASHINGTON (AP). — Le président Nixon a obtenu un délai de cinq jours pour remettre à la commission judiciaire de la Chambre des représentants les enregistrements qu'elle réclame pour mener à bien son enquête sur la mise en accusation éventuelle du chef de l'exécutif.

Le président de la commission, M. Rodeno a accédé à la requête de la Maison-Blanche demandant que le délai expire mardi prochain et non jeudi comme le précisait l'assignation officielle.

Selon des membres de son entourage, le président Nixon n'a pas encore décidé quelle forme revêtira sa réponse à la démarche de la commission, qui réclame la remise de 42 enregistrements de conversations entre le président et plusieurs de ses collaborateurs.

Un haut fonctionnaire a fait ressortir que le chef de l'exécutif « a besoin d'un délai supplémentaire » pour préparer les documents exigés. La transcription des enregistrements serait difficile, car certains passages seraient pratiquement inaudibles.

UN FAIT PAR JOUR

Au cas où...

Sa femme s'appelle Betty. Elle dit de lui : « C'est le meilleur laveur de vaisselle du monde ». De qui s'agit-il ? De Gerald Ford, le vice-président des Etats-Unis. Et j'avoue que c'est un curieux spectacle de voir Ford, dans sa cuisine, en train de laver les assiettes. Ses proches font de lui un autre compliment. Ils assurent : « Avec Gerald, on ne risque pas de recevoir un coup de fusil dans le dos ». Bon mari et ami sincère : deux vertus qui comptent.

Mais, Gerald Ford n'a plus le cœur à l'ouvrage. Ni aux plaisirs. Même démodés. Ford est très ennuyé par le Watergate et les petits chapitres qui, l'un après l'autre, viennent s'y annexer. Ford ne comprend pas pourquoi Nixon s'obstine à nier ses relations avec Rebozo, alors que le yacht de « Bébé », le « Coco Lobo », lui servit plus d'une fois de P.C. politique et de lieu de vacances. Alors que Nixon eut le compte No 1 quand Rebozo ouvrit une banque à Key Biscayne. Mais, pour Ford, ce n'est plus le temps des plaisirs. Et pas davantage celui des regrets. Ce n'est pas que l'avenir lui fasse peur. Ford aime la bagarre. A ses amis politiques, il dit souvent qu'ils doivent être « des joueurs de première ligne ». Seulement voilà : il ne s'agit plus de jouer ou de se battre. Il s'agit maintenant, si les rumeurs se vérifient, d'être prêt à remplacer Nixon. Quand le moment sera venu. Et de mauvaises langues disent que les temps sont proches.

Le vent d'ouest nous apporte de singuliers échos : Nixon s'impatiente, Nixon passe des heures à interroger le général Haig sur ce qu'il doit ou ne doit pas faire, Nixon demande à Ford de se tenir prêt. Des mots, encore des mots, serait-on tenté de dire si... Si Gerald Ford ne prenait pas la chose au sérieux. Si, sans hâte excessive, Ford ne se préparait pas. Pour le meilleur ou pour le pire. Certes, Ford ne fait pas de confidences. Mais, il agit, et cela se voit. Que fait Ford en ce moment ? Il forme son gouvernement. Ce n'est pas encore le temps des aveux. Celui des fuites a déjà commencé. Or, le tout-Washington sait déjà que le premier geste de Ford, président sans l'avoir voulu, sera de se débarrasser de Schlesinger, le secrétaire à la défense. Car, Ford qui fut le patron des républicains au Congrès, sait que Schlesinger n'est pas en odeur de sainteté au Capitole.

Incidentement, sacrifier Schlesinger, c'est garder Kissinger. La voilà bien, la continuité. Mais, ce n'est pas fini. Car Ford en est à constituer son état-major politique, son « staff ». Et, alors que l'Europe attend de savoir de quelle couleur sera en mai le vent qui viendra de Paris, les milieux politiques américains tiennent le compte de ceux qui se préparent à partir, de ceux qui resteront. Le premier sacrifié, disent les augures, sera Ronald Ziegler, le préféré du président, son « fils adoptif ». Mais, le général Haig, lui, restera. Et nous reverrons Harlow qui vient de rendre son tablier. Et puis aussi Melvin Laird qui fut secrétaire à la défense. En ce moment, les futurs conseillers de Ford disent un peu partout que, quoi qu'il arrive, Ford n'est pas l'homme des crocs-en-jambe et que de toute manière, il servira Nixon jusqu'au bout. Même si Nixon réussissait à se maintenir. Et que c'est par mesure de précaution que, peu à peu, se construit une « Ford White House ».

Bien sûr. Mais on voudrait savoir pourquoi Nixon a déjà demandé à Ford comment il comptait s'y prendre, comment il pensait assurer la suite. Et quels seraient les promus. Un observateur n'a-t-il pas révélé, au cours des dernières heures, ce qui sera peut-être le mot de la fin. Une toute petite phrase de Ford : « Je suis vraiment très ennuyé quand je parle à Nixon ces temps-ci. Je me rends compte à quel point il est préoccupé, inquiet, affairé ». Avons-nous longtemps à attendre ? Qui sait ?

L. GRANGER